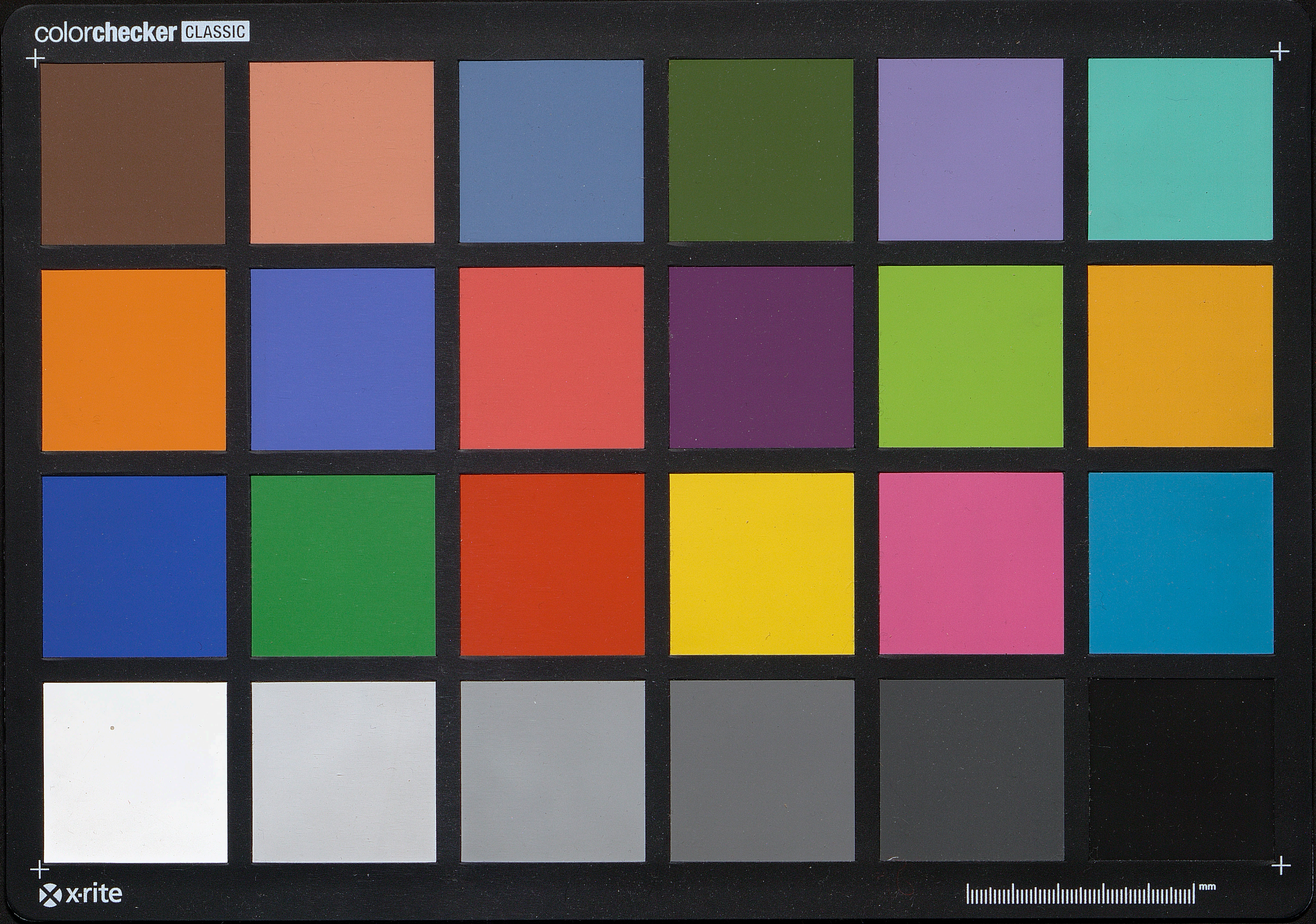
colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

L.I.
Co
5

Papiers de M. Thurot

Syntaxe

Cours de grammaire comparée

III

Du pronom et de l'article

L P co. 5 A
4°
Réserve

67

L. P. co. 5 A Réserve
4°

...HOUZEAU,
...apeterie
L. CHAMOÜIN
29, RUE BONAPART...

Des pronoms.

I.

Pronoms personnels.

(V. notes)

Ms 67

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Eugène Burnouf

Du pronom

Il est un pronom non pas parce III p. 93
qu'il tient la place d'un nom; mais
il tient toujours la place d'un
nom parcequ'il a cette propriété
singulière de rappeler dans le dis-
cours un être dont il a été fait
mention et de le rappeler par
ce qui fait son moi.

Dans tu es grand ô mon Dieu en p. 93
substituant Dieu à tu nous ne disons
plus ce que nous voulions exprimer
d'abord: rien ne montre que nous
parlions à un autre.

je suis le seigneur ton Dieu. Dieu p. 94
ne peut pas remplacer je

les pronoms sont faits pour jouer p. 96
dans le langage un rôle dramatique
et animé, mettant en scène certaines
personnes qui parlent à d'autres
personnes ou qui nous entretiennent
d'elles.

Un certain nombre de termes 63
que leur emploi rattache évidemment

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

à la catégorie des adjectifs 65
(puisque leur caractère est de
suivre la destinée du substantif)
exprimant des vues abstraites
et purement métaphysiques à
la différence des autres adjectifs
qui représentent toujours une qua-
lité inhérente à un objet soit extérieur
soit intérieur. L'idée qui donne 66
naissance à ces adjectifs n'existe
pas plus dans les objets intérieurs
qu'extérieurs. Ils appartiennent en
propre à une vue de l'esprit qui
s'élevant du particulier au gé-
néral, à l'universel éprouve le
besoin de marquer la propor-
tion dans laquelle il veut ex-
primer ces trois degrés d'un caractère
spécial auquel l'individualité,
la généralité, l'universalité
peuvent être communes (tout chaque)
Ils diffèrent des autres adjectifs
non par leur emploi mais par
leur origine.

quelque quelqu'un certain 69
appartiennent à la même classe d'adjectifs. Ils servent à attirer l'attention sur un objet sans le désigner précisément. Ils ont été inventés par suite de l'impuissance où se trouve celui qui parle de désigner avec précision l'individu dont il parle.

Les langues présentent encore 73
des mots destinés à désigner un individu d'une manière singulière et à appeler sur lui l'attention de sorte qu'on ne puisse le confondre avec d'autres. La première classe comprend les adjectifs ou pronoms démonstratifs. Ils attirent l'attention 74
sur l'objet dont on parle et qui s'il n'est pas présent est imaginé l'être. La seconde classe comprend l'article.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Sanctius I, 2. si pronomen differt a nomine, ejus natura per definitionem potest ostendi. at vero nulla est definitio pronominis... quid, quod definitio nominis non excludit pronomina?... quum vero traduntur praecepta de concordia nominum inter se, non indigemus nova doctrina ad hanc concordiam explicandam... quomodo ponuntur pro nomine, si illis significamus res non habentes nomina, aut ea quorum nomen ignoramus? Imo res omnes antequam nomen haberent vocabantur hoc vel illud.. quid quod individua substantia (ut physice dicamus) melius et peculiarius explicatur per tria haec pronomina quam per nomina propria....alii.. dicunt pronomina personam certam significare, quo apparet non esse nomina. Imo propterea magis esse nomina quia melius et proprius res ipsas significarent.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

x

Perizonius (8) mihi recte videntur pronomina vi suae significationis demonstrare rem, at adjectiva describere, sed ratio grammatica utrorumque est eadem. Dicuntur autem pronomina, quia talem habent significationem, ut pro nomine, quod saepe ante expressum est, ne illud saepius repetatur poni possint et valeant ad eandem rem quae nomine ipso notatur, demonstrandam

x Port royal VIII. Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses dans un même discours et qu'il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, et que pour cette raison ils ont appelés <u>pronoms</u>

Duclos in VIII. Mon ton son ne sont pas des pronoms puis qu'ils ne se mettent point à la place des noms mais avec les noms mêmes, ce sont des adjectifs qu'on peut appeler possessifs... Il est important de distinguer entre les mots d'une langue ceux qui marquent des substances

IX Le relatif se met au lieu du nom et pour toutes les personnes. — Ce qu'il a de propre et que je ne sache point avoir encore été remarqué par personne est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on peut appeler incidente) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition qu'on peut appeler principale.

relles ou abstraites, les vrais pronoms les qualificatifs, les adjectifs physiques ou métaphysiques, les mots qui sans donner aucune notion précise de substance ou de mode ne sont qu'une désignation une indication et n'excitent qu'une idée d'existence, tels que celui-ci, ceci cela, &c. que nous avons tenus seuls déterminément et qui ne sont que des termes métaphysiques, propres à marquer de simples concepts et les différentes vues de l'esprit.

Beauzée II, 2. on ne doit regarder comme des pronoms que les mots qui expriment des êtres déterminés par l'idée de leur personne (d. leur relation à l'acte de la parole) les noms déterminent les êtres par l'idée ~~de~~ précise de leur nature. – je me moi nous. tu te toi vous. il elle lui. ils. eux. elles. leur. se soi.

Beauzée II, 3. tous les autres pronoms sont des articles, des adjectifs qui servent à déterminer l'étendue de la signification des noms appellatifs auxquels ils sont joints. – articles possessifs, démonstratifs purs ou conjonctifs.

Condillac grammaire X II le pronom est un nom qui n'ayant par lui même aucune signification se met dans une phrase à la place d'un autre nom qui a été énoncé dans une phrase précédente et dont il fait éviter la répétition. .. Je tu vous nous sont des substantifs (des noms de personnes). Ils ne tiennent la place d'aucun autre nom. ... ce cet mon mien notre sont des adjectifs ... nos pronoms sont il elle le la et leur pluriel y, en. — adjectifs démonstratifs, possessifs, conjonctifs.

Lhomond dit le pronom est un mot qui tient la place du nom. (~~conjoint~~ entend le terme dans le sens le plus étendu).

Harris I, 5. adopte la théorie d'Apollonius.

Sacy dit les pronoms sont des mots destinés à indiquer le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans l'action de la parole.

Burnouf. Dutrey. de même.

Heyse p. 128 Die Pronomina sind Formwörter welche 1) theils als Stellvertreter der Substantive die Gegenstände selbst jedoch nicht nach ihrem Inhalte sondern nur nach gewissen formellen Beziehungen bezeichnen 2) theils als begleitende Bestimmwörter der Substantive gewisse formelle Beziehungen der Gegenstände ausdrücken.

Pronom

Les Pronoms sont des mots dont la racine signifie une relation entre la personne qui parle et ~~l'objet~~ l'être dont ce elle parle.

Cette signification des racines pronominales est dans le langage parlé ce que le geste par lequel on montre un objet est dans le langage des signes.

Les racines pronominales ne signifient primitivement que deux relations de l'objet avec la personne qui ~~on~~ parle~~nt~~ avec ce dont elle parle 1° ou elles désignent ~~l'objet~~ l'être ce dont on parle par le rôle qu'il joue dans l'entretien relativement à la personne qui parle – Pronoms personnels ; 2° ou elles ~~signifient~~ désignent ~~que~~ ~~l'objet~~ l'être comme ~~est~~ venant aux yeux ou à l'esprit de la personne qui parle et de celle à qui elle parle. – pronoms démonstratifs, ~~...~~ indéfinis, interrogatifs, relatifs.

Mdv. ch. 12

Les pronoms ont la forme, la ~~signification~~ manière de signifier et la fonction du substantif, de l'adjectif, ou de l'adverbe.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Ils ne sont donc pas une partie du Discours coordonné avec les autres, puisqu'ils peuvent en avoir la forme, la ~~signification~~ manière de signifier et la fonction.

substantifs ego, tu, adjectifs ille, illa, illud, adverbes illic, illuc

D'autre part ils se distinguent de tous les autres mots dont ils peuvent avoir la forme ~~la signification~~ et la fonction uniquement par la signification de leur racine. Les autres racines des mots ~~désignent~~ signifiant toujours quelque chose de plus ou moins particulier, même les plus généraux, comme chose, ~~et~~ être, unité etc. quelque générales que soient ces idées relativement aux autres, elles ne sont pas identiques entre elles, et l'une de ces racines ne peut désigner l'idée signifiée par les autres. mais les racines pronominales ne signifiant que relation avec la personne qui parle, il n'est pas de personne ni de chose ni d'être quelconque qui ne puisse être désignée par une racine pronominale; car il n'est rien qui ne puisse avoir une relation avec la personne qui parle, quand ce ne serait que d'être l'objet dont elle parle ou qui est présent à son esprit. Les pronoms sont donc plutôt

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

14

une espèce de racine distincte de toutes les autres qu'une partie du discours.

15

Pronoms personnels

Les pronoms personnels désignent ~~l'objet~~ un être par le rôle qu'il joue dans l'entretien relativement à la personne qui parle, soit comme la personne elle même qui parle (pronoms de la 1re personne), soit comme la personne à qui elle parle (pr. de la seconde pers.) soit comme la personne ou la chose dont elle parle (pron. de la 3e personne).

Les pronoms de la 1re et de la seconde personne ne désignent jamais que des personnes. Les pronoms de la troisième personne peuvent désigner des personnes ou des choses.

Les pronoms personnels ne sont que substantifs; et ils ont par conséquent la signification de cette partie du discours. Elle désigne un ~~objet considéré~~ être déterminé en genre et en nombre ~~en tout même et dans l'ensemble de ses attributs constitutifs~~, mais ~~toujours~~ elle le désigne par l'un de ses attributs. Les pronoms personnels désignent l'objet considéré en lui même ; ~~ainsi ils le désignent~~ par l'un de ses attributs

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

qui est le rôle qu'il joue dans le discours.

Les pronoms personnels ont comme le substantif une flexion qui exprime le cas et le nombre, mais aucun d'eux n'a de genre dans aucune des langues de la famille Indo-européenne.

avec le radical des pronoms personnels ont été formés des adjectifs qui expriment que l'objet qualifié a avec la personne signifiée par le radical l'un des rapports qu'exprimerait le génitif du pronom personnel. ἐμός = ἐμοῦ.

On appelle ces adjectifs pronoms possessifs, quoique le rapport de possession ne soit pas le seul qui puisse être signifié par le génitif du pronom personnel.

Etymologies d'après Bopp

pronoms personnels. 1re personne singulier. – le ~~xx~~ radical du nominatif diffère de celui des cas obliques dans toute la famille Indo-Européenne. Sanscrit aham. – Gr. ἐγώ – Latin ego. – cas obliques. radical en Sanscrit ma – Grec μο, ἐμο – Latin mi, me.

– ~~[illegible]~~ 2e personne singulier. le radical est le même pour tous les cas. Sanscrit tva (au datif tubhyam) – Gr. σο, σε, dorien τε – Latin tu, ti, te

1re et 2e personne pluriel. Sanscrit. nominatif 1re pers. vayam 2e pers. yuyam. cas obliques radical 1re pers. asma, 2e pers. yushma et autre radical ~~[illegible]~~ pour une forme accessoire de l'accusatif, du datif et du génitif et du duel : 1re pers. na-s, 2e pers. va-s ×. – Gr. aeolien ἄμμες, 2e ὔμμες. (formé avec asma, yushma) – duel νῶι, σφῶι (suivant Bopp pour τϝῶι avec le digamma) – Latin nos, vos.

× et pour le duel nau, vam (suivant Bopp forme abrégée de tvam)

3e personne. Sanscrit svayam indéclinable – Grec οὗ, οἷ, ἕ (l's remplacé par l'esprit rude comme ἕρπω = serpo) et σφι radical du pluriel – Latin sibi, se, génitif sui.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

18

Pronoms possessifs. — ἡμέτερος, ὑμέτερος, σφέτερος, noster, vester sont formés avec le suffixe du comparatif.

Français. — eo (dans les serments), jeo, je. — tu, toi primitivement ti, moi = mi, soi = si. — me, te, se formés de l'accusatif latin. — nous, vous primitivement nos, vos. — il dérive d'ille, elle d'illam, eux (primitivement els) d'illos. — autrefois li d'illi complément indirect, le d'illum complément direct. — la d'illam — les d'illos — leur d'illorum (en italien loro) — lui d'origine incertaine

Possessifs. autrefois au singulier comme sujet mes, tes, ses, comme complément mon, ton, son. au pluriel sujet mei, tei, sei. complément : mes, tes, ses. — mon, ton, son de meum etc. — mes, etc. de meos etc. — sujet miens, tiens, siens, complément mien, tien, sien. — vester est devenu vostre, votre.

Pronoms personnels
Signification

Première personne
on emploie le pluriel pour se désigner soi-même.

Français. 1° un auteur l'emploie   [~~[illegible]~~ en haut de la page] 131-132

en parlant de lui

[~~[illegible]~~ blanc]

2° par une tradition venue de l'empire Romain le souverain (il est employé par) dans ses lois et ses ordonnances; ~~par~~ nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit; par les évêques, dans leurs mandements, et en général par les personnes qui ont caractère et autorité: nous N. certifions, déclarons.

[blanc]

on l'emploie par communication
3° ~~[illegible]~~
et familièrement:
~~pour dans les manières de parler familières~~: on l'a fait ~~[illegible]~~ apercevoir plusieurs fois de sa faute, mais nous sommes opiniâtre, nous ne voulons pas nous corriger. — ~~y a-t-il là une ironie, une allusion à l'emploi du nous dans le langage de l'autorité~~? ou ~~plutôt n'est-ce pas la figure qu'on appelle la communication~~?

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

~~Pronoms personnels~~
~~Signification~~ [~~[illegible]~~ en haut de la page]

Français

133

1° L'usage où les empereurs étaient de se désigner par <u>nos</u> a introduit aussi de dire <u>vos</u> en s'adressant à une personne à qui l'on veut témoigner du respect. <u>vos</u> se trouve ainsi employé dans les plus anciens monuments du Latin vulgaire. L'usage s'en est étendu, et il est commun aux langues néo-latines (le valaque excepté où l'on tutoie ~~même~~ toujours un souverain, ~~comme dans l'antiquité~~ en employant une dénomination honorifique (maria ta = ta majesté) et aux langues germaniques et slaves. Le Hollandais a perdu l'usage du tu; le Polonais ne connaît pas le <u>vous</u>.

On n'emploie le <u>tu</u> (et les possessifs qui en sont formés) qu'en s'adressant à Dieu, aux saints, aux personnes qu'on apostrophe dans le style oratoire ou en poésie, aux personnes avec qui on est dans une grande familiarité, et dans certains pays aux domestiques, ou aux gens de condition inférieure. — Hors de là on emploie <u>vous</u> et les possessifs qui

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

en sont dérivés.

Avec **vous** ainsi employé le verbe est au pluriel, mais l'attribut est au singulier. ~~Est-ce parce que le pronom personnel est lié en Français si intimement au verbe que la discordance eût été trop choquante?~~ — Cette construction est commune aux langues néo-latines.

Au moyen âge on disait **vous** à Dieu, aux saints, et aux abstractions personnifiées.

2° Le **tu** et le **vous** (au singulier) s'emploient comme équivalents de **on** — autrefois on employait souvent le **tu** dans les maximes (voir les commandements de Dieu et de l'église). Il a vieilli, sans doute parce qu'il paraissait trop familier. Au siècle de Louis XIV on ne l'emploie plus ainsi. On substitue le **vous**, qui peut être employé dans toutes les propositions générales et hypothétiques. — On le trouve dans le style familier avec une valeur analogue à celle du pronom de la première personne dans: prends-moi le bon parti ~~[illegible]~~. On vous le prend, on vous le découpe.

Troisième personne [au Recto]
non réfléchie

Grec. οὗ, οἷ, ἕ ne s'emploie qu'en poésie pour désigner la troisième personne non réfléchie.

En prose on emprunte ~~le~~ les cas obliques du démonstratif αὐτός qui se dit des choses comme des personnes — le nominatif d'αὐτός n'a jamais le sens du français il. Il marque toujours une idée d'opposition. En Grec il n'y avait pas de nominatif usité du pronom de la troisième personne.

Latin. Il emprunte le démonstratif is, ea, id, qui désigne les choses comme les personnes. ~~[illegible]~~

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

24

Français. il, ils, le, la, les désignent indifféremment des personnes et des choses. + le s'emploie comme un neutre pour désigner une proposition. +

lui, eux, elle, elles précédés d'une préposition ne désignent que des personnes; [en des personnifications] sans préposition ils désignent aussi des choses.

lui (complément indirect) et leur ne se disent que des personnes

Dans les cas où les pronoms [précédés de de ou à] se devraient désigner des choses ou [ordinairement désigner une proposition] on se sert des adverbes démonstratifs en, y. ×

Ces distinctions ne se rencontraient pas dans l'ancienne langue.

[Le pronom de la troisième personne qui est dérivé du ~~relatif~~ démonstratif ille en a souvent la valeur. ainsi non seulement il rappelle un objet déjà connu, mais il annonce ce dont on va parler: elle approche néanmoins, cette mort inexorable (Bossuet ~~...~~) voir verbes impersonnels.]

+ (autrefois il: avait ~~une valeur analogue~~ aussi la valeur d'un neutre: tout cela ne convient qu'à vous — il ne convient pas à vous-mêmes repartit le vieillard (Laf. XI, 8) il ne l'a plus que dans les verbes dits impersonnels)

× cependant en et y désignent très souvent des personnes: ce public, en tout, contre vous déclaré, j'ai voulu par des mers en être séparée (Racine). — c'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas (Acad.). — on emploie toujours en dans le sens partitif: au lieu de deux, j'en ai rencontré trois (Laf.). 124 [illegible]

Pronom.

Pronoms personnels

Signification

Pronoms réfléchis [au Recto]

Ils se rapportent au sujet de la proposition où ils sont employés ou à celui de la proposition principale dont elle dépend. Leur rapport est direct ou indirect.

Grec. on donne aux pronoms personnels une signification réfléchie en ajoutant le démonstratif αὐτός.× — ἐγὼ καὶ σὲ τῶν καλλίστων καὶ ἐμαυτόν (= me) ἠξίωσα κτλ. τὴν σαυτοῦ (= ta) φρόνησιν ὅσοι δὲ καθ' ἑαυτοὺς βουλευσάμενοι τὰ ὅπλα παρέδοσαν καὶ σφᾶς αὐτούς (eux et leurs armes).

× qui alors n'exprime pas nécessairement l'idée que nous exprimons par même, et que le Latin rend par ipse. c'est le sens général qui indique quand ἐμαυτόν répond à me ou à me ipsum.

On trouve assez souvent le pronom personnel employé dans un sens réfléchi, ~~[illegible]~~ ἐγὼ ὑμᾶς κελεύω ἐμὲ μιμεῖσθαι κτλ.

On emploie οἱ et σφεῖς× dans une proposition dépendante, en les rapportant au sujet de la proposition principale. λέγεται Ἀπόλλων ἐκδεῖραι Μαρσύαν ἐρίζοντά οἱ περὶ σοφίας κτλ. ἐγκλήματα ἐποιοῦντο, ὅπως σφίσιν ὅτι μεγίστη πρόφασις εἴη τοῦ πολεμεῖν Thuc.

× le pluriel σφεῖς, σφῶν, σφίσι, σφᾶς

Les formes οὗ, ἕ ne sont plus usitées en prose.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ἑαυτοῦ, ... ἑαυτῶν, -ούς ... s'emploient souvent
de la première et de la seconde per-
sonne. εἰ μὴ προεξανέστημεν, οὐδ'
ἀναλαβεῖν αὐτοὺς ἂν ἠδυνήθημεν
Dém. ἀποφαίνετε σκαιοτάτους ἑαυτοὺς Lys.
– σκέψαι λάπειτο καὶ σκέψαι πρὸς αὑτόν Xen.

Le pluriel des pronoms réfléchis
et ἀλλήλων désignent le rapport
de réciprocité. ὑμεῖς οἱ φίλοι ἐστὸν
ἀλλήλοις, φύσει πῃ οἰκεῖοι ἐσθ'
ὑμῖν αὐτοῖς Plat. λέγουσί τε καὶ
ἀκούουσι ἐν μέρει ἑαυτῶν κοσμίως.

ἀλλήλους comme sujet d'un infini-
tif et ἀλλήλων complément d'un substan-
tif ou d'un mot employé substantive-
ment peuvent se résoudre parfois
en οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους etc. et οἱ
ἕτεροι τὸ τῶν ἑτέρων etc. — ἡγοῦνται
ἀλλήλους[x] κακὰ ἔχειν ἄνθρωποι ἢ
φύσει ἢ τύχῃ Plat. τίς ἄλλη ἀξία
ἡδονῇ πρὸς λύπην ἐστὶν ἀλλ' ἢ
ὑπερβολὴ ἀλλήλων[x] καὶ ἔλλειψις;
Plat.

x(= οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους)

x(= τῆς ἑτέρας πρὸς τὴν ἑτέραν)

} [blanc]

[blanc]

7 bis 27

<u>Latin.</u> ~~[illegible]~~ Il n'y a de forme particulière du pronom réfléchi que pour la troisième personne. Les autres pronoms personnels s'emploient dans le sens réfléchi et dans le sens non réfléchi.

Le pronom réfléchi de la troisième personne n'exprime la réciprocité que précédé de la préposition <u>inter</u>. Alors il s'exprime à tous les cas obliques : amant inter se, prodesse inter se sapientes possunt, plus quingentos passus alii inter se aberant. — Pour varier le tour on peut employer alius alium, alii alios : novo milite necdum noto satis inter se, ut fidere alii aliis possent Liv. 5, 3.

On emploie de même inter nos, et inter vos.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

<u>Français</u>. — Il y a deux formes pour le pronom réfléchi : <u>se</u> et <u>soi</u>. Aujourd'hui l'usage a prévalu de n'employer <u>soi</u> que d'un sujet personnel indéterminé : chacun pris dans son avi est agréable en soi ; on a souvent besoin d'un plus petit que soi — ou d'une chose ou d'un animal : la vertu est aimable en soi — et toujours d'un sujet au singulier. — Au 17e siècle on employait <u>soi</u> et d'<u>un sujet au pluriel</u> : ces choses sont indifférentes de soi, et <u>d'une personne déterminée</u>. Il cracha presque sur soi (Labruy.) Idoménée revenant à soi remercia ses amis (Fénel.) — mais il se craint dit-il soi-même plus que tous, Rac. Androm. I, 2.

~~[illegible]~~ p. 136

Le pronom réfléchi <u>se</u> désigne la réciprocité, ainsi que les autres pronoms personnels. Pour plus de clarté on construit parfois avec des verbes composés avec entre : s'entr'aider.

Pronom

Pronoms personnels

~~[illegible]~~

~~Emploi~~ Construction

[au Recto]

Pronoms non réfléchis

Grec et Latin. 1° ~~Le~~ La désinence du verbe sujet ~~marquant~~ ayant par elle même le ~~pronom~~ sens du pronom personnel, on n'ajoute le pronom que pour marquer ce sens avec plus de force, comme par exemple dans les oppositions. οὐκ ἐγώ σε ἀποκτενῶ, ἀλλ' ὁ τῆς πόλεως νόμος. Lys. ἔφασαν τοὺς μὲν ἡμαρτηκέναι, αὐτοὶ δὲ σώζειν τοὺς νόμους Thuc.

} [blanc]

Tu nidum servas, ego laudo ruris amoeni rivos. Hor. ep. 1, 10, 6. Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es. Cic. Phil. 2, 21

Mdv. 482.

} [blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

En Grec on compte beaucoup plus sur l'intelligence du lecteur ou de l'interlocuteur qu'en Français. On passe brusquement d'un sujet à un autre. Κῦρος τὰς ναῦς μετεπέμψατο, ὅπως ὁπλίτας ἀποβιβάσειε καὶ βιασάμενοι τοὺς πολεμίους παρέλθοιεν, εἰ φυλάττοιεν (οἱ πολέμιοι) Κιλ. τῶν νόμων αὐτῶν ἀκούετε τί κελεύουσι καὶ τί παραβεβήκασιν (s. ent. οἱ ἀντίδικοι) Dém.

[blanc]

en Latin

On n'a pas la même liberté. On emploie même souvent le pronom is, quand après avoir mentionné en peu de mots la personne ou la chose dont on va parler, on passe à l'exposition elle-même: P. Annius Asellus mortuus est C. Sacerdote praetore. Is cum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit. Cic. Verr. I, 41 — ille ou ipse sont souvent employés pour indiquer le changement de sujet.

Mdv. 484 a

[blanc]

[blanc]

2° complément. Le pronom de la troisième personne est très souvent supprimé en grec aux cas obliques. πολλοί αὐτῷ πρός τινας ἔχουσιν ὥστε κακῶς μὲν πράττοντας (s.-ent. αὐτούς) μὴ δύνασθαι περιορᾶν, ἀλλὰ βοηθεῖν ἀτυχοῦσιν (s.-ent. αὐτοῖς), εὐτυχούντων δὲ (s.-ent. αὐτῶν) λυπεῖσθαι κτλ. ἐπιπλήξας ἁπάντων τὴν γνώμην ἀπέπεμπε (s.-ent. αὐτούς) κτλ. αἳ δοκοῦσι κάλλισται τῶν ἐπιστημῶν ἢ ἐμοὶ πρέπειν ἂν μάλιστα ἐπιμελουμένῳ (s.-ent. αὐτῶν), ταύτας μοι ἐπιδείκνυε κτλ. ἤν τις μαλακύνηται, μὴ ἐπιτρέπετε (s.-ent. τοῦτο αὐτῷ) κτλ.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~[illegible]~~ Mdv. 484 a

En Latin on supprime ordinairement eos, eas ea, iis quand l'objet auquel il se rapporte se trouve au même cas ou même au nominatif dans la proposition principale ou dépendante qui précède: ~~[illegible]~~ fratrem tuum in ceteris rebus laudo, in hac una reprehendo ~~[illegible]~~. non obsistam fratris tui voluntati; favere non potero. — libri de quibus scribis mei non sunt; rumpsi a fratre meo.

Pronom

Pronoms personnels

Emploi

p. 139 [en haut de la page] p. 139

Français. Les pronoms personnels sujets ~~de la première et de la seconde personne~~
~~ont suivant leur emploi, deux formes~~ ~~les pronoms sujets~~ singuliers de la première et
de la seconde personne, ~~et~~ les pronoms
masculins de la troisième et le pronom réfléchi ont, suivant
leur emploi, deux formes, l'une ×conjonctive qui ne s'emploie qu'avec un verbe :
~~et~~ je, tu, il, ils, se ; l'autre ×absolue qui s'emploie sans verbe : moi, toi,
lui, eux, soi.

Des pronoms personnels les uns ne
se construisent qu'avec des verbes et par juxtaposition : je, tu,
il, ils, le, la, les, lui, (complément indirect) leur, se ; les
autres ne se construisent pas en général avec les
verbes par juxtaposition : moi, toi,
lui, eux, soi ; les autres se construisent
comme l'une et l'autre de ces deux
premières classes : nous, vous, elle, elles.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~Pronoms~~
Pronoms personnels
Emploi

A. Pronom personnel ~~construit~~ comme ~~[illegible]~~

sujet. p. 139

Les formes ~~courtes~~ conjonctives ~~faibles~~ sont seules construites comme sujets: je, tu, il, ils. — cependant lui, eux se construisent comme sujets, quand on veut marquer une opposition: vous pensez ainsi, mais lui pense autrement (Acad.). — à ces monstres lui-même a servi de pâture.

Les formes ~~pleines~~ absolues ~~fortes~~: moi, toi, lui, eux ne se construisent pas directement avec le verbe. ou 1° elles sont construites comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément: moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire! 2° ou elles sont construites en apposition à un pronom personnel de la forme courte ~~faible~~: Dira-t-il qu'il possède certainement la vérité, lui qui ne peut en montrer aucun titre 3° ou elles sont l'équivalent d'une proposition entière: que vous ~~[illegible]~~ reste-t-il? — moi. Il est plus riche que moi.

nous, vous, elle, elles se construisent comme ~~sujets~~ les formes conjonctives ~~courtes~~ ou comme les absolues ~~fortes pleines~~.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~[illegible]~~

1° aucun verbe ne peut être employé sous une forme personnelle à un mode autre que l'impératif, sans que son sujet soit exprimé par un substantif ou un pronom qui en désigne l'idée.

(Remarque. dans l'ancienne langue on supprimait très souvent le pronom personnel, et l'usage s'en est conservé dans le style marotique: si lui dirois ma peine. — si avez un plaisir. — pas n'est besoin d'un chef-d'œuvre.)

2° En général les pronoms personnels précèdent le verbe, et alors les formes ~~faibles~~ courtes ne peuvent être séparées du verbe que par ne ou les pronoms compléments: je ne t'en soupçonne pas.
(Remarque. au moyen âge elles étaient construites comme les autres formes: Il et sa femme. — tu et tes gens. — On dit encore: je soussigné ...)

Quand le pronom personnel ~~suit~~ se place après le verbe, il le suit toujours immédiatement. Cette construction

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ne se rencontre que dans des propositions indépendantes au moins quant à la forme. Elle est obligatoire 1° dans l'interrogation directe: venez-vous. — que fera-t-il? (Le t est la consonne qui terminait toutes les troisièmes personnes en a jusqu'au XIII siècle. Elle a été conservée pour éviter l'hiatus.)

non. voir Romania 1877, 438

2° Dans les propositions optatives: puissé-je! (é au lieu de e à cause de l'e muet de je), puisses-tu! puisse-t-il (Le t est la consonne qui terminait autrefois la troisième personne et qui a été conservée pour éviter l'hiatus). 3° Dans les propositions suppositives dont la modalité n'est pas marquée par une conjonction: le voulût-il, il ne le ferait pas; 4° avec <u>dire</u> [verbes] et <u>faire</u> construits comme entre parenthèses: disais-je, dit-il, fit-il. — La construction se rencontre sans être obligatoire 5° dans des propositions précédées de certains adverbes comme [à peine] <u>aussi</u>, <u>au moins</u>, <u>du moins</u>

Pronom
Pronoms personnels
Emploi

encore, en vain, inutilement, peut-être, toujours (dans le sens de au moins), ~~[illegible]~~.

[blanc]

3° Les pronoms sujets peuvent être supprimés devant les verbes qui suivent un premier verbe, quand le sujet est le même, que les verbes ne sont pas unis par des conjonctions, ou sont unis par et, mais, ni. Le pronom se répète ordinairement quand l'une des propositions est affirmative et l'autre négative : Il le dit et le pense. — Il le dit et il ne le pense pas.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

p. 141

B Pronoms compléments [illegible]

comptés nous et vous ils ont deux formes, les unes conjonct. ~~courtes~~, les autres ~~pleines~~ absolues.

Les formes ~~courtes~~ conjonctives me, te, le, la, les, lui (complément indirect), leur × se construisent seules comme compléments avec les verbes et autrement ~~par~~ juxtaposition. × en, y, [illegible]

me, te, nous, vous peuvent être compléments directs ou indirects; le, la, les sont toujours compléments directs; lui, leur sont toujours compléments indirects.

Les formes ~~pleines~~ absolues moi, toi, ~~lui~~, eux ~~[illegible]~~, elles et lui (complément non indirect) ~~[illegible]~~ se construisent ~~toujours~~ comme compléments qui avec des prépositions; mais avec ~~excepté à~~ l'impératif ~~[illegible]~~ dans les propositions affirmatives, et quand il n'est pas suivi de en, on construit toujours les formes moi et toi : récompense-moi, donnez-moi ce livre. mais on dira : donnez m'en. ~~[illegible]~~

nous, vous, se construisent comme les deux espèces de formes.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms personnels

Emploi

1° quand le verbe n'est pas suivi du complément qui s'y rapporte, il faut nécessairement que ce complément soit rappelé par le, la, les, lui, leur.x on ne peut pas supprimer le pronom comme en latin et en Grec. car cette suppression modifierait souvent le sens du verbe qui dans beaucoup de cas n'est plus le même quand il est employé sans complément.

x ou par en, y

On ajoute même le pronom le, et les adverbes en, y à certains verbes, quoiqu'il n'y ait pas de compléments antérieurement exprimés, et le sens du verbe en est modifié. l'emporter sur quelqu'un. le disputer à quelqu'un. — s'en prendre à quelqu'un — il en tient — vous m'en voulez donner — il en est autrement — je n'en puis mais —

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

— je vous y prends — il y va de ma gloire — il n'y voit pas clair — songez-y. — ce sont des verbes à complément indéterminé comme les verbes dits impersonnels ont un sujet indéterminé.

2° Les pronoms compléments précèdent le verbe, excepté quand il est à l'impératif dans une proposition affirmative: Il me donne, elle te connaît, on nous suit, il leur conseille, il en fait, il y songe — mais: voyez-la, tournez-vous, regardez-moi, corrige-toi, donnez-leur, parlez-en, songez-y; ne le donnez pas. — Si deux impératifs sont unis par et, ou, on peut employer[x] le pronom complément devant le second comme devant les autres modes: Du moins contente-toi de l'avoir étonné et me laisse achever cette grande journée Corn. Hor. — On ajoute une s à la seconde personne du singulier de l'impératif devant en et y (vas-y, donnes-en).

Au 16e siècle on était encore libre de l'ajouter ou de ne pas l'ajouter.

[au Recto]

[x] surtout en vers

[blanc]

Pronom

Pronoms personnels

Emploi

Quand le verbe est construit par juxtaposition avec un infinitif, les pronoms compléments précèdent immédiatement ou l'infinitif, ou le verbe déterminé (particulièrement dans les vers) : je ne puis te quitter, il est allé lui parler — je ne te puis quitter, il lui est allé parler. — avec fait, laissé, vu, ouï suivis d'un infinitif, on met toujours les pronoms compléments devant l'auxiliaire ainsi je l'ai fait venir, l'ai laissé sortir, l'ai vu partir, l'ai ouï dire.

Le complément indirect, excepté lui et leur, se place devant le complément direct : il me le donne, le lui, leur a parlé — en, y se placent a devant moi et toi : transportes-y-toi, conduis-y-moi ; × il m'en a parlé, je lui en donne, je l'y ferai conduire, va t'en, donne m'en.

× et après les autres compléments :

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

(Remarque
ces règles qui déterminent la place des pronoms n'étaient pas connues de l'ancienne langue : voit le li duc ; lui servez ; le congié me donez, or me dites ; pur destruire la ; pur rachater le ; pur oïr i (= pour y ouïr) le grant servise ; il le me dunad ; je le vous otri (= octroye). — cette liberté est usité en Italien, en Espagnol, et en Portugais.)

3°. En général on répète les pronoms compléments à chaque verbe même coordonné. Je le vois, le fais, le dit.

[blanc]

Des amphibologies (voir Condillac p. 113 art d'écrire, L. II).

Les pronoms de la troisième personne qui rappellent plusieurs substantifs d'une proposition antérieure ~~sont~~ employés sans amphibologie, quand ~~ils sont construits~~ leur construction est ~~analogue~~ symétrique à celle des substantifs dont ils rappellent l'idée, c'est à dire quand ils sont sujets si le substantif est sujet, compléments si le substantif est complément ou fait partie d'une proposition complétive.

— votre ami[1] a rencontré l'homme[2] qui s'est fait cette affaire; il[1] lui[2] a dit qu'il tenait de bonne part qu'on menaçait de l'[2]arrêter, et qu'il[1] avait même oui dire qu'on le[2] traiterait en criminel d'état.

— Le comte[1] dit au roi[2] que le maréchal[3] voulait attaquer l'ennemi[4], et il[1] l'[2]assura qu'il[3] le[4] forcerait dans ses retranchements. — Le maréchal vit que l'ennemi[2] voulait nous attaquer; il[1] le[2] prévint.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

S'il n'y a pas plusieurs substantifs de la proposit. on initiale rappelés par les pronoms, le pronom complément se rapporte à celui qui est exprimé le premier, le pronom sujet à celui qui est exprimé le dernier : Le comte était à quelques lieues, le maréchal dit qu'il (le maréchal) voulait l' (= le comte) attaquer.

Pronoms

Pronoms personnels

Emploi

Pronoms réfléchis [au Recto]

de la troisième personne

Kühn. p. 144

En grec ~~[illegible]~~ le pronom réfléchi de la troisième personne s'emploie ~~[illegible]~~ dans une proposition dépendante, même quand il ne se rapporte pas au sujet de cette proposition mais à celui de la proposition principale ; et réciproquement le pronom non réfléchi s'emploie ~~[illegible]~~ même quand il se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve ; dans ce dernier cas le pronom non réfléchi indique que l'écrivain ou quelque autre personne que celle du sujet intervient dans l'expression de la pensée — εἰσιέναι ἐκέλευσεν, εἰ μέλλοις σὺν ἑαυτῷ ἐκπλεῖν κτλ. — ὁ Κῦρος συγκαλεῖ εἰς τὴν ἑαυτοῦ (pensée de Cyrus) (au point de vue de Cyrus) σκηνὴν τοὺς

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

περὶ αὐτοῦ (point de vue de l'historien) ἐπτά κτλ. — οὐχ ἕξειν ὅ τι Χερσοβλέπτης <u>αὐτῷ</u>× νομίζει Δημ.

Μειδίας ἄνδρα ἀτυχοῦντα οὐδὲν αὐτὸν× ἠδικηκότα συκοφαντεῖν ᾤετο δεῖν. Δημ. — οὐκ ἀξιοῖ βασιλεῦ ἀφεῖναι τοὺς ἐφ' ἑαυτοῦ στρατευσαμένους κτλ.

× (au point de vue du sujet de Χερσοβλέπτης)

× (au point de vue de l'orateur)

[blanc]

Latin. ~~[illegible]~~ le pronom réfléchi s'emploie toujours ~~[illegible]~~

1° quand il se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve : ipse se quisque diligit. Cic. De amic. 21

2° dans toute proposition dépendante qui exprime la pensée du sujet de la proposition principale^x ; c'est-à-dire : Mdr. 490 c

x (même au participe)

1° dans les propositions infinitives qui ~~ont~~ pouvant avoir un sujet propre sentit animus se vi sua, non aliena moveri. Cic. Tusc. 1, 23. Haec est una omnis sapientia, non arbitrari sese (se rapporte au sujet indéterminé et non exprimé d'arbitrari) scire quod nesciat. Cic. Acad. 1, 4. 2° dans les propositions complétives qui dépendent de verbes signifiant faire ou empêcher d'une manière quelconque que qqe chose arrive : effecit, oravit, impulit, coëgit etc. ut ad se venirem — prohibuit, intercessit, recusavit etc. ne ad se venirem. — 3° dans les propositions finales id ea de causa Caesar fecit,

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

se le hostes occupatum opprimerent. — 4° dans les interrogations indirectes: ~~ob~~ Pisistrato quaerenti, qua re fretus sibi obsisteret, respondit: senectute. Cic. de sen. 20 — 5° dans toutes les propositions dépendantes au style indirect. Accusat amicos quod se non adjuverint. Legati Caerites deos rogaverunt ut Romanos florentes ea misericordia caperet, quae se rebus affectis quondam populi Romani cepisset. Liv. 7, 20.

On compte sur l'intelligence du lecteur pour démêler les équivoques. Livius Salinator Q. Fabium Maximum rogavit, ut meminisset opera sua (= Livii) se (= Fabium) Tarentum recepisse. Cic. de or. 2, 67. — On n'emploie pas ipse pour éviter l'équivoque, mais pour marquer une opposition: sunt qui se recusare negent, quominus, ipsis mortuis, terrarum omnium deflagratio consequatur. Cic. de fin. 3, 19.

Pronoms

Pronoms personnels

Emploi

— ~~cependant~~ on ne rencontre ipsum etc. pour se que dans les écrivains du premier siècle de l'empire, particulièrement ~~[illegible]~~ Sénèque : sicut ipsos omnia habere communia (ep. 6) et Quin. mandatum reges cedunt ab illo deo ipsos genus ducere (4, 7). et ils ne l'emploient pas pour éviter une équivoque.

On rencontre par exception les cas obliques de is employés pour sibi, se, et réciproquement : audistis nuper dicere legatos Tyndaritanos, Mercurium, qui sacris anniversariis apud eos coleretur, Verris imperio esse sublatum. Cic. Verr. 4, 39. — Chrysogonus hunc sibi in animo scrupulum, qui se dies noctesque stimulat ac pungit, ut evellatis postulat. Cic. Rosc. Amer. 2. Metellus in iis urbibus quae ad se defecerant praesidia imponit. Sall. Jug. 61.

490 c num 3 propositions subjectives like objectives = complétives

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pater nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt. Hor. ep. 2, 1, 83. — on trouve souvent quantum in se est, erat.

quand la proposition principale exprime la pensée d'une personne qui n'en est pas le sujet, on emploie néanmoins se dans la prop. dépendante. a Caesare valde liberaliter invitor, sibi ut sim legatus. Cic. ad Att. 2, 18.

[blanc]

p. 146

Français — *se* ne se rapporte jamais qu'au sujet exprimé ou sous-entendu du verbe avec lequel il est employé.

Sa place est déterminée par les mêmes règles que celles des autres pronoms personnels compléments.

Il donne au verbe tantôt la valeur du passif, tantôt celle de la voix moyenne des Grecs. Souvent il change la signification du verbe. (voir à l'article des voix).

Au 17e siècle, quand l'infinitif d'un verbe pronominal essentiel ou accidentel est complément de faire, laisser, mener, regarder, sentir, voir, entendre, écouter, le pronom réfléchi ordinairement se supprime, et le complément des verbes déterminés subsiste seul (voir Godefroi Lexique de Corneille I p. 186 199.)

— ceux que l'opinion fait plaire aux vanités. Malherbe — faire souvenir les Anglais de moi. Voltaire — il, la laissèrent Stauer de leur esprit (Malebranche).

X

— mais je sens affoiblir ma force
et mes esprits. Rac. Mithrid. 5,5.
~~[illegible]~~ et pense
voir en pleurs dissiper cet orage. Rac.
Androm. 5,1. — veux tu que de sa
mort j'aille vanter. Corn. Cid. 5,5.
— je ne les envoie point mourir au
sortir du théâtre. Corn. — Je la laisse
expliquer sur tout ce qui me touche
Britann. 3,8.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Verbe à sujet ou à comp.t indéterminé

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Il impersonnel

Il s'emploie sans rappeler un objet déjà connu. On dit alors que le verbe qu'il accompagne est employé impersonnellement ou impersonnel. ✕ Grimm IV 227 grammatisch betrachtet ist die dritte pers. sg. auch eine person und insofern schiene der name unzutreffend, logisch erwogen soll das unbestimmte neutr. hier alle Wirklichkeit persönlichkeit ausschließen und das rechtfertigt ihn. Dans l'ancienne langue on supprimait très souvent le pronom personnel avec les verbes impersonnels comme avec les autres etc.

✕ verbes unipersonnels

Les verbes impersonnels français ressemblent aux verbes impersonnels Allemands (munis de es) plutôt qu'aux verbes Latins dont ils ne sont nullement la traduction. Leur emploi est très différent.

1° le sujet des verbes impersonnels Latins doit être suppléé d'après la signification du verbe dans lequel il est implicitement contenu. Le sujet des verbes impersonnels français n'est

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

pas bien entendu. Il est exprimé; seulement il ne se rapporte pas à un objet antérieurement connu. Il désigne un sujet vague et indéterminé.

2° dérivé du pronom relatif <u>ille</u> il conserve qque chose de sa signification ~~dans~~ avec les verbes impersonnels. car (ce qui ne se rencontre jamais en Latin) <u>il</u> est souvent employé, comme le pronom démonstratif, pour annoncer un objet dont on va parler. alors il est déterminé par l'expression de cet objet ~~ce~~ qui est construit avec lui comme en apposition etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

  p. 141

Verbe
à sujet indéterminé

Français. quand le verbe impersonnel est employé sous une forme personnelle, il ~~a toujours pour sujet le~~ est toujours précédé du pronom il×. Dans l'ancienne langue on supprimait très souvent le pronom avec les verbes impersonnels comme avec les autres: en vous a honour et savoir.

× qui est toujours pris dans un sens absolument indéterminé

Il est resté des traces de cet usage dans les locutions: reste sept, suffit, n'importe, tant y a que, que vous semble etc.

Le sujet indéterminé il peut être déterminé par des substantifs ou par l'infinitif précédé de de qui sont comme construits en apposition: il s'élève dans tous les temps certaines âmes bienfaisantes (Fléchier). — qu'il ne leur vienne jamais une si détestable envie de régner! (Bossuet) — il lui convient de le faire — il pleut du sang. — ~~quand un verbe n'est pas toujours employé impersonnellement (comme il plut, il neige etc.), il ne peut se construire~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~impersonnellement qu'avec un~~

quand un verbe impersonnel est construit avec une proposition précédée de <u>que</u>, cette proposition peut ~~doit~~ être considérée comme complément direct du verbe impersonnel; car elle se met à l'indicatif ou au subjonctif dans les mêmes conditions que celle qui est construite comme complément direct d'un ~~avec~~ un verbe non impersonnel. Il faut, il convient ~~on propose~~ qu'il le fasse. — cette construction s'emploie même avec le verbe impersonnel <u>être</u> accompagné d'un attribut: il est utile, nécessaire qu'il le fasse. — il est vrai qu'il le fait. —

Il semble que cette proposition ait été considérée comme l'objet direct du jugement énoncé par le verbe impersonnel

~~Il semble que la proposition dépendante soit considérée comme l'objet direct du jugement de l'opération exprimé par la proposition principale.~~

quand un verbe n'est pas ~~toujours~~ employé impersonnellement (comme il pleut, il neige etc.), il ne peut se construire impersonnellement qu'autant qu'il est accompagné d'un substantif ou d'un infinitif employés en apposition ou d'une proposition complétive précédée de que. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ (Dans la construction: tout cela ne convient

qu'à vous. — Il ne convint pas à vous-mêmes, repartit le vieillard (Laf. XI, 8)

il ~~ne~~ rappelle *tout cela*[x]. ~~cette construction~~ n'~~est plus usitée aujourd'hui~~ cet emploi de *il* (dans le sens du neutre ce) est passé d'usage).

[x] Ce verbe n'est pas impersonnel.

Les verbes impersonnels s'emploient toujours au singulier.

Ils n'ont jamais ~~de~~ d'autre complément direct ~~[illegible]~~ que les propositions complétives précédées de *que*. Par conséquent le participe passé ne s'accorde jamais. Les efforts qu'il a fallu; la chaleur qu'il a fait; la disette qu'il y a eu.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Verbe
à sujet indéterminé

1° on emploie impersonnellement les verbes qui se rapportent à l'état de l'atmosphère et aux phénomènes atmosphériques: il pleut, il neige, il gèle, il tonne, il fait beau, chaud etc. Le sujet reste indéterminé; car nous ne sous-entendons pas Dieu.

2° certains verbes impersonnels ne peuvent convenir que lorsqu'on parle de personnes ou d'êtres animés, comme: ~~[illegible]~~ un grand nombre de personnes il accourut etc. mais il doit toujours être déterminé par une apposition.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

3° Le verbe *être* se construit impersonnellement avec toutes sortes d'attributs. ~~de substantifs, ou d'adjectifs~~ ~~d'attributs~~. ~~Il~~ Il forme avec l'adjectif ~~une~~ une locution impersonnelle qui peut être construite avec une proposition complétive précédée de *que*, et que l'on ~~~~ met à l'indicatif ou au subjonctif suivant la signification de la locution impersonnelle : Il est des hommes qui... — Il est beau de mourir maître de l'univers (Corn.). — Il est utile qu'il vienne, vrai qu'il le fait. — ~~Il est beau de voir~~.

~~~~ quand le verbe *être* est employé impersonnellement, le sujet indéterminé *il* doit toujours être construit avec une apposition, ou la locution doit ~~~~ être construite avec une proposition complétive.

On peut employer impersonnellement le participe : soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière, et que, n'*étant* plus nuit, il n'est pas encore jour (Lat.).

De même le participe de *il y a* : les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée (Montesquieu).
~~~~

4° on emploie impersonnellement les tours qui répondent au passif des langues anciennes, le participe passé accompagné du verbe être et les verbes réfléchis : devant le Juge il fut plaidé non point par avocats mais par chaque partie (Laf. 2, 5). Et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles (les histoires) sont pleines (Boss. or. fun. du prince de Condé).

Le participe passé accompagné du verbe être s'emploie impersonnellement ; et alors il se construit toujours avec une proposition complétive précédée de que : étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis (Montesquieu).

On emploie de même sans le verbe être les participes attendu, excepté, vu, supposé.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Verbe
à sujet indéterminé

5° un certain nombre de verbes ~~exclus~~ ~~ivement~~ ne s'emploient jamais qu'impersonnellement : il pleut, il neige, ~~etc.~~ il faut etc.

quand ils sont pris dans un sens métaphorique, ils peuvent recevoir un sujet déterminé : les diadèmes vont sur ma tête pleuvant (Laf.).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~11~~ 11 ~~bis~~ 13 bis

~~77~~

p. 163

Verbe

à complément indéterminé

On trouve en français un certain nombre de verbes construits avec les pronoms le, en, y pris dans un sens indéterminé comme le sujet il avec les verbes impersonnels.

Ces compléments ne sont pas absolument indéterminés. ~~[illegible]~~ Ils peuvent être déterminés 1° par la signification du verbe : il l'emporte (le = l'avantage), il le lui dispute (le = le prix) il s'en va (en = le point de départ) – il en est venu aux coups il en est ainsi (en = de ~~cela~~ la chose dont on parle ~~[illegible]~~) il s'en prend à lui (en = de la chose dont il se plaint) – il y va de la vie (y = dans l'affaire dont on parle) il n'y voit pas clair (y = dans ce qui s'offre à la vue) 2° par un complément construit en apposition, construction qui n'est admise qu'avec ~~[illegible]~~ en et y : il s'en va d'ici – il en est de cette affaire comme de l'autre –

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

– il s'en prend à lui de tous ses malheurs – il y va de la vie dans cette entreprise – il n'y voit pas clair dans cette affaire.

qui souvent
ces compléments indéterminés modifient sensiblement le sens du verbe auquel ils sont joints. ainsi s'en prendre à quelqu'un = rendre quelqu'un responsable – se prendre à quelque chose = s'attacher à quelque chose.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

83

Pronoms possessifs.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms possessifs [au Recto]

[blanc]

~~[illegible]~~

Grec ἐμός équivaut à μοῦ et à ἐμαυτοῦ, σός à σοῦ et à σεαυτοῦ. — ἡμέτερος à ἡμῶν, ὑμέτερος à ὑμῶν. quand on veut marquer le sens réfléchi on ajoute αὐτῶν qui qualifie le génitif du pronom personnel dont l'idée est contenue dans le possessif, ἡμῶν, ὑμῶν. — ὅς est inusité en prose.ˣ σφέτερος n'a que le sens réfléchi, et peut être employé dans une proposition dépendante qui n'a pas le même sujet que la proposition principale. λέγουσιν ὡς οὐ δίκαιον τοὺς σφετέρους ξυμμάχους ὑμᾶς δέχεσθαι. sur l'emploi de αὐτοῦ, αὐτοῦ voir plus haut.ˣ le Grec est plus libre que le Latin dans l'emploi de suus.

p. 14 ἐμοῦ αὐτοῦ, σοῦ αὐτοῦ sont rares.

ˣ et remplacé par αὐτοῦ, ἑαυτοῦ

ˣ ~~[illegible]~~ pronom réfléchi de la troisième personne, Grec.

On peut employer un substantif au génitif en apposition au pronom personnel dont l'idée est contenue dans le pronom possessif: ἡ ὑμετέρα τῶν σοφιστῶν τέχνη ἐπιδέδωκεν Plat.

On n'emploie pas l'article avec le possessif 1° quand on ne désigne que

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

l'un des objets possédés : μαθητὴς ἐμός = un de mes disciples. κατὰ ἐμὴν δόξαν = d'après une de mes opinions

2° quand le possessif est attribut. [× qualifie l'attribut ou] μαθητὴς ἐπιθυμῶ γενέσθαι σὸς Plat. οὐ λόγους ἑκάστοτε λέγω Dém. (= ce que je dis là n'est pas de moi.) ἐγὼ ἐμός εἰμι. Eurip. 3° quand il qualifie une apposition Νικίας, πατὴρ ἐμός...

quand on emploie l'article, 1° on désigne l'objet possédé comme ~~[illegible]~~ propre à la personne ~~déterminé d'une manière particulière~~ τὴν σιγήν σου συγχώρησιν θήσω Plat.
2° on oppose la possession de quelqu'un à celle d'un autre τὴν ἐμὴν τέχνην ἐξετάζων πρὸς τὴν σαυτοῦ σκόπει Dém.
3° on désigne tout ce qui appartient dans le même genre à quelqu'un. ψυχῆς ἐπιμελοῦ τῆς σεαυτοῦ Isoc. —
le génitif du pronom réfléchi (ἑαυτοῦ etc. et αὐτοῦ = ipsius) se place comme l'épithète : [il se met] entre l'article et le substantif ou est précédé de l'article : φύλαττε τὸν σεαυτοῦ τρόπον Isoc. [τὸν οἶκον τὸν ἑαυτοῦ φθείρει Isoc.] κόσμησον τὴν ψυχὴν τῷ αὐτῆς κόσμῳ Plat. — le génitif du pronom personnel (ἐμοῦ etc. αὐτοῦ = ejus) se place comme l'adjectif attribut [× ou après le substantif sans être précédé de l'article] devant l'article. ὠνόμασέ μου τὴν πρόνοιαν δειλίαν Aeschin. ~~[illegible]~~

μετεπέμψατο Ἀστυάγης τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα ϗ τὸν παῖδα αὐτῆς. Xén.

L'article équivaut très souvent à un pronom possessif. Κῦρος καταπηδήσας ἀπὸ τοῦ ἅρματος τὸν θώρακα ἐκδὺς ϗ ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε. Xén.

Les pronoms précédés de l'article désignent les personnes et les choses qui appartiennent à la personne dont l'idée est contenue dans le pronom.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms possessifs

Latin. Les pronoms personnels n'ont pas de génitif ; on emprunte le génitif neutre des pronoms possessifs mei, tui, nostri, nostrum, vestri, vestrum, sui : habetis ducem memorem vestri oblitum sui. Cic. Cat. 4, 9. — nostrum, vestrum ne s'emploie que dans le sens partitif uterque nostrum, quis vestrum ! (et non nostri, vestri), excepté lorsqu'on désigne l'âme humaine. nostri melior pars animus est. Sen. Quaest. nat. I praef.

Madv. 297

L'emploi du possessif adjectif et accordé en genre nombre et cas est obligatoire quand on exprime que l'objet est possédé ou concerne la personne : ista domus tua — mea causa — tuum est * — on peut ajouter unius, ipsius, ipsorum pour qualifier le génitif dont l'idée est contenue dans le possessif : mea unius opera respublica salva est. Cic. in Pis. 3. vestra ipsorum causa — on emploie souvent nostrum, vestrum avec omnium et ~~toujours~~ on les emploie quand omnium précède :

* nostri Calvum illum laudatorem meum Cic. ad Att. I, 16.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Patria est communis omnium nostrum parens. Cic. Cat. 1, 7.

quand le substantif ~~exprime~~ signifie l'idée d'action, et que l'on veut exprimer que la personne ~~est~~ est l'objet direct de cette action, on emploie le génitif neutre du pronom pers. fratermeus misit filium ad Caesarem, non solum mei deprecatorem, sed etiam accusatorem mei. Cic. ad Att. 11, 8. omnis natura est servatrix sui. Cic. de fin. 5, 9. imago mei = une image qui me représente — on trouve jussa est tellus gravitate sui. Ov. Met. 1, 30 (= la pesanteur qui est de son essence) mais c'est exceptionnel. plus fréquent à partir d'Auguste.

× × on emploie quelquefois dans le même sens le possessif. injuria mea Sall. neque negligentia tua, neque odio id fecit tuo Ter. amor noster Cic. odio vestro Liv. 30, 44, 7. rarement sens. injuria mea Sall.

avec certains substantifs le possessif exprime que la chose est convenable, bonne favorable pour la personne intéressée. loco aequo, tempore tuo pugnasti. Liv. 38, 45. vadimus non numine nostro. Virg. En. 2, 396.

cf. Madv. 491 rem. 1

[blanc]

[blanc]

Suus s'emploie dans toutes les propositions où on emploie *sui*, *sibi*, &c.

Mdr. 490 a b

De plus il s'emploie souvent quand on veut marquer avec plus de force le rapport entre ~~le possesseur~~ la personne intéressée et ce qui la concerne, lui appartient à un ~~l'objet possédé~~ : Hannibalem *sui* (= ses propres) cives e civitate ejecerunt Cic. pro Sest. 68. Volsci levatis metu suum (= qui leur était propre) redit ingenium Liv. 2, 22. Justitia suum (= ce qui lui appartient) cuique distribuit. Cic. N. D. 3, 15. sua (= qui lui est propre) cujusque animantis natura est Cic. de fin. 5, 9.

le possesseur et le possédé
ce qui possède et ce qui y appartient
être quelconque

[illegible]

[blanc]

on supprime ~~en général~~ ordinairement le pronom possessif, si le rapport de possession résulte clairement du sens général, et qu'il ne soit pas nécessaire de l'exprimer. ergo parentes. manus lava et cena. Tatius animum mihi reconciliasti. — on rencontre pourtant suus dans beaucoup de passages où il aurait pu être supprimé. Mdv. 491

} [blanc]

Le masculin et le neutre des possessifs s'emploient au pluriel substantivement pour désigner les personnes et les choses qui appartiennent à la personne dont l'idée est contenue dans le possessif.

} [blanc]

Pronoms

Pronoms possessifs

Français

mon, ton, son [ma, ta, sa, mes, tes, ses, nos, vos] ne s'emploient p. 153

jamais qu'avec un substantif. au singulier ils ~~sont~~ couvrent la forme du masculin devant un substantif féminin commençant par une voyelle [ou une h ~~aspi~~ non aspirée]: mon amie, son épée. autrefois ils s'accordaient: m'amie = ma amie.

mien, tien, sien s'emploient aujourd'hui toujours substantivement et précédés de l'article défini: le mien, tien, sien. autrefois ~~te~~ [pouvait] construits ~~[illegible]~~ avec ~~le adj~~ [le pronom] ~~[illegible]~~ indéfini et le substantif: un mien ami, quelque sienne dévotion. — le sien traict.

[blanc]

notre, votre, leur, ~~[illegible]~~ leurs s'emploient [soit] adjectivement ~~ou~~ [soit] substantivement avec l'article. Dans ce dernier cas nôtre, vôtre prennent l'accent circonflexe, et l'o se prononce long.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L'emploi du possessif est obligatoire pour exprimer le rapport de possession : mon livre, notre ami, votre cœur. — On pouvait dire au moyen âge : l'ame de vous, le cœur de vous.

On trouve avec certains ~~possessifs~~ substantifs le possessif employé pour exprimer ~~une autre rapport que celui de possession~~ l'objet de l'action dont l'idée est contenue dans le substantif ~~[illegible]~~ : venger ses injures × — sauf votre respect. — En général on emploie alors le pronom personnel : pour l'amour de vous, à cause de lui.

× comme vous, je venge vos injures
Britann. 1, 3.

Comme en grec, l'article peut remplacer le pronom possessif. × 1° il est presque obligatoire, quand ~~le~~ l'union du substantif avec son attribut est ~~obj~~ complément direct d'avoir : il a les yeux malades, les cheveux blonds etc. 2° il peut s'employer ou ne pas s'employer dans : il arrive ses yeux, les yeux sur son ami. — Il a fait la barbe, il fait

× mais il faut que le rapport de possession soit antérieurement indiqué.

la barbe etc. — on emploie le
possessif lorsqu'on veut ~~[illegible]~~
accuser plus fortement l'idée de possession.
Et dans certaines locutions c'est obligatoire*: j'ai ma migraine = j'ai
la migraine que j'ai souvent — j'ai
la migraine = j'ai la maladie qu'on
appelle migraine. — je souffre de mon
genou = j'éprouve les souffrances que
j'éprouve habituellement au genou
— je souffre du genou = je souffre à
la partie du corps appelée genou
— elle lui donne sa main = elle consent à l'épouser — elle lui donne la
main = elle met la main dans la sienne
pour qu'il la conduise.

* car le sens change. ici l'usage décide

[blanc]

on dit toujours : je l'ai vu de mes
propres yeux, entendu de mes propres
oreilles — mais : je le vis de l'œil.
on ne dirait pas : je le vis de mon œil. Il
en est de même de la plupart des locutions
toutes faites* : ~~et~~ voir de mauvais œil.

* et qui ont un caractère proverbial.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

1° l'article d'un rapport de possession clairement exprimé

2° le pronom d'un objet ~~aperçu~~ pris individuellement et distingué de tous les autres de même espèce.

3° le pronom indéfini un exprimé d'un objet pris en général et qualifié.

[blanc]

(19)

Pronom

Pronoms possessifs

Le mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur, &c [illegible]

s'emploient d'un substantif énoncé antérieurement : ce n'est pas mon affaire, c'est la sienne — son père et le mien.

Quand un nom abstrait est pris figurément pour désigner une personne, on emploie le pronom personnel* : Il n'y a pas de meilleure plume, tête que lui, vous, toi, moi

* au lieu de le mien, etc.

[blanc]

Le mien, tien sont employés absolument et comme avec la valeur d'un neutre pour exprimer l'idée de propriété dans la locution toute faite : le tien et le mien.

Tous ces pronoms sont employés absolument pour désigner les personnes qui tiennent d'une manière quelconque à celle qui est désignée par le radical : les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

Son, sa, ses, leur, leurs s'emploient également dans le sens réfléchi et dans le sens non réfléchi. ou pour parler plus exactement la distinction du sens réfléchi et du sens non réfléchi n'existe plus pour le pronom possessif.

Son, sa, ses ne se rapportent qu'à un singulier, leur, leurs ne se rapportent qu'à un pluriel.

Les grammairiens enseignent que son, sa, ses, leur, leurs, le sien ne s'emploient que des personnes ou des choses personnifiées, et qu'il ne faut les employer des choses, que si on ne peut pas mettre en. Il faut dire cette ville a ses privilèges, et : les privilèges en sont importants, mais non : ses privilèges sont importants. L'usage n'est pas constant dans les auteurs

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

On est convenu d'écrire *leur* dans le sens collectif, et *leurs* dans le sens distributif. — ils ont présenté *leur* offrande (s'ils se sont réunis pour présenter une seule offrande). — *leurs* offrandes (si chacun a présenté la sienne). — lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés n'osent lever *leurs* fronts à la terre attachés. Rac. Esther. 2, 1. — ~~Girault Duvivier (p. 347): si l'on disait : tous les maris étaient au bal avec leur femme, on croirait que les maris n'avaient qu'une femme pour eux tous. — c'est peut être ne pas assez compter sur l'intelligence des lecteurs~~ [blanc]

Les ~~possessifs~~ pronoms ~~se mett~~ adjectifs se mettent toujours devant le substantif qu'ils qualifient. Ils peuvent en être séparés par un adjectif.

Ils doivent être répétés devant chaque substantif mon frère et ma sœur. — et devant chaque adjectif qui exprime une espèce différente du genre commun marqué par le substantif : mes beaux et mes vilains habits — les bons et les mauvais ouvrages.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronoms démonstratifs.
(V. les notes.)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

1

Pronoms

démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, relatifs

Les pronoms ~~que~~ ~~les~~ dont le radical [?] désigne l'objet comme présent aux yeux ou à l'esprit de la personne qui parle et de celle à qui elle parle

sont

1° démonstratifs quand ils ~~mar~~ ~~quent que~~ désignent cet objet ~~[illegible]~~ comme déterminé

2° indéfinis et interrogatifs quand ils ~~marquent que~~ désignent cet objet ~~[illegible]~~ comme indéterminé. ~~les pronoms indéfinis marquent l'indétermination purement et simplement,~~ les pronoms interrogatifs ajoutent l'idée que la personne qui parle demande à son interlocuteur de déterminer l'objet désigné, les pronoms indéfinis n'ajoutent pas cette idée.

3° relatifs, quand ils rappellent l'idée d'un objet antérieurement exprimé ou sous-entendu et marquent en même temps que cet objet est qualifié par la proposition où ils sont sujets ou compléments.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Tous ces pronoms en Grec et en latin ont les ~~formes~~ formes de l'adjectif et celles de l'adverbe, cependant quis, quid sont ~~est~~ substantifs ; ceux qui ont les désinences de l'adjectif remplissent toutes les fonctions de l'adjectif ; ils peuvent être employés substantivement. quand ils sont employés adjectivement, ils signifient ce qui exprime leur racine comme une qualité attribuée à un objet. hoc tempore, illo tempore. ~~marquent que l'objet qualifié la avec la personne qui parle la relation qui les signifient~~ ; quand ils sont employés substantivement, ils désignent par relation ~~l'objet~~ la signification de leur racine un objet déterminé en genre et en nombre : hic. ille. ~~considéré en lui-même~~ — Leur racine peut se combiner avec des suffixes qui signifient les idées générales de qualité, de quantité, de dualité et alors ils signifient chacun avec la nuance qui lui est propre qu'une qualité ou une quantité ou l'un de deux objets ~~est présente~~ à l'esprit. — Leur racine entre dans d'autres combinaisons propres à chaque classe de pronoms.

Quand ils ont les ~~[illegible]~~ formes de l'adverbe, ils en remplissent les fonctions. ~~[illegible]~~ ils peuvent marquer la manière, le lieu et ~~[illegible]~~ le temps. comme adverbes de lieu ils expriment le lieu où l'on est, le point de départ, le terme d'arrivée, l'espace intermédiaire que l'on parcourt. — Ils expriment chacun avec la nuance qui lui est propre que la manière, le lieu ou le temps désigné est présent à l'esprit. hic. illic. huc. illuc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

 109

Pronom

Pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs ~~désignent~~ désignent ~~que~~ l'objet ~~que le d. le désigne~~ comme présent aux yeux ou à l'esprit ~~?~~ comme déterminé.

Ils marquent cette détermination avec différentes nuances.

l'objet est déterminé

1° comme voisin ou éloigné relativement à la personne qui parle, et en Latin comme voisin relativement à la personne à qui l'on parle.

ὅδε	hic		ἐκεῖνος	ille		iste
	hic	ci, ici	ἐκεῖ	illic	là	istic
	hinc	" —	ἐκεῖθεν	illinc		istinc
	huc	" —	ἐκεῖσε	illuc		istuc
τῇδε	hac	"	"	illac		istac
ὧδε	"	"	"	"		

2° comme déjà connu pour une raison quelconque (ou comme allant l'être). οὗτος, les cas obliques d'αὐτός, ὁ ἡ τό, ὅς.

D. Thr. 637, 10 ἀναφορικὸν δὲ (ἀντωνυμία) ἐστιν ὃ ἢ ὁμοιωματικὸν ἢ δεικτικὸν ἢ ἀνταποδοτικὸν καλεῖται, τὸ ὁμοίωσιν σημαῖνον οἷον τοσοῦτος, τηλικοῦτος, τοιοῦτος. — demonstrativa nomina talis tantus tot Prisc. XIII, 34. etiam redditiva dicuntur. D. II, 30. pronomina hic iste ille ipse. XII, 3. ἐκεῖνος ὅδε οὗτος (Apoll.

Mdv. 80–84

— is — ce, cet, celui

— τοιοῦτος (τοῖος, τοιόσδε), talis, tel. — τοσοῦτος (τόσος, τοσόσδε), tantus, tant, autant. — tot, toties se rapportent à une idée de nombre — τηλίκος, τηλικόσδε, τηλικοῦτος à l'idée d'âge.

ce radical pronominal se combine avec des suffixes qui signifient qualité, quantité, nombre, âge.

— οὕτως, ita, tam. — τότε, tum, tunc.

— τηνίκα, τηνικάδε, τηνικαῦτα se rapportent à l'idée d'une des parties entre lesquelles on divise le temps (jour, heure, saison etc). ils diffèrent par la forme plutôt que par le sens.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἔνθα, ἐνθάδε, ἐνταῦθα	ibi	y (Italien vi)
~~ἐνθάδε~~ ἔνθεν, ἐνθένδε, ἐντεῦθεν	inde	en
......	eo	
ταύτῃ.	ea	

~~M~~ 3° comme opposé à un objet ou à tous les autres objets. αὐτός, ipse, même.

4° comme identique: idem, totidem, tantundem, ὁ αὐτός, le même. – ibidem, indidem, (idem) eodem, eadem.

5° comme différent d'un autre objet. ἄλλος, alius si les objets comparés sont en nombre indéterminé; ἕτερος, alter, s'ils ne sont qu'au nombre de deux. – autre, autrui.

Bopp admet 3 radicaux pour les pronoms démonstratifs.

1° <u>ta</u> (démonstratif en sanscr.). Il croit le reconnaître dans l'article Grec, οὗ-τος, τοσοῦ-τος, τοιοῦτος, tum, tunc, talis, tantus, tot, is-<u>te</u>.

2° <u>i</u> (démonstratif sanscr.). Il croit le reconnaître dans ~~[illegible]~~ is, id, ita, ibi, idem, item.

3° <u>ya</u> (relatif en sanscrit) le relatif Grec ὅς, ἥ, ὅ — les cas obliques de is. ejus, eum etc.

Quelques uns (entre autres Pott) rapportent le radical de ἄλλο-ς, ali-us au sanscrit <u>anya-s</u> qui a le même sens.

Bopp ~~[illegible]~~ reconnaît le radical Zend <u>ava</u> (signifiant οὗτος) dans <u>αὐ</u>-τός, <u>οὗ</u>-τος, τοι-<u>οῦ</u>-τος, τοσ-<u>οῦ</u>-τος où s'est combiné avec le radical de l'article.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

112

Démonstratif dans l'ancien français

		masculin	
Singulier	sujet	cist, cestui	cil, celui
	complément	cest, cestui	cil, celui
Pluriel	sujet	cist	cil
	complément	cez	cels

au féminin ceste, cestes, cele, celes.

Le c se trouve aussi guttural ou non guttural à cause de la voyelle suivante : en Italien quello, questo, cestui Espagnol aquel aqueste, portugais aquelle, aqueste provençal cell, cest, Valaque acest, acel – Diez pense (II, p. 421) que le Latin eccu'iste, eccu'ille (pour eccum iste, ille) a donné naissance à aqueste, acest, questo, et aquel, acel, quello ; – que ecc'iste, ecc'ille (pour ecce iste, ille) a donné naissance à cest, cel.

même, mesme, ancien français meisme, italien medesimo, provençal medesme, et dans le poème de Boëce smetessme espagnol mismo, portugais mesmo. – on trouve dans le provençal ieu medeis (= je même) mi medeis (= moi même) suivant Diez (II, 421) de ego-met ipse. – même, medesimo etc. dériverait de met ipsimus (pour ipsissimus) ajouté d'abord aux pronoms personnels et ensuite employé avec les autres mots.

là vient d'illac ; y d'ibi en de inde

Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant proximité et éloignement

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

3ª 115

1° proximité [au Recto]

Grec ἡ τραγῳδία ἐστὶ τῆσδε τῆς πόλεως εὕρημα Plat. ἥδε ἡ ἡμέρα τοῖς Ἕλλησι μεγάλων κακῶν ἄρξει Thuc. – εἰ τουδί κατα ψηφιεῖσθε Ctésiphon qui est à côté de moi Dém. – τόνδε τὸν ἄνδρα (= qui est devant nous = Démosthène), εἰ δή γ' οὗτος ἀνήρ, στεφανοῖ ὁ δῆμος. Eschine.

} [blanc]

le Grec n'a pas de démonstratif qui ~~réponde~~ à <u>iste</u>.

<u>Latin</u>. <u>hic</u>. Sen. Stola, index hic (= ici présent) vertit. Cic. pro Flacco 20) – opus est in hac (= ~~qui~~ d'aujourd'hui) magnificentia urbis conspiciendum Liv. 6, 4. – his (= à partir d'aujourd'hui) annis quadringentis Romae rex fuit. Cic. de rep. 1, 37. hanc (= que tu vois) urbem hoc (= à partir d'aujourd'hui) biennio evertes. Cic. Somn. Scip. 2.

~~[illegible]~~ Mdr, 185 276 r. s

} [blanc].

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Mor.
486

<u>iste</u> quaeris nullam causa fuisset quam ista quam dicis. Cic. de or. 2, 4. de istis rebus (= ce qui se passe là où tu es) exspecto tuas litteras. Cic. ad Attic. 2, 5. age nunc isti (= les philosophes que tu suis) doceant quonam modo efficiatur, ut honeste vivere summum bonum sit. Cic. de fin. 4, 11.

} [blanc]

2° éloignement

~~[illegible]~~

Grec. εἰς τὸ ἐπ᾽ ἐκεῖνα (= ce qui est au delà, en dehors) τῆς γῆς ὁρμᾶν ἢ ἐς τὸ ἐπὶ τάδε (= ce qui est de ce côté-ci) κτλ. — τοῦτ᾽ ἦν ἐκεῖνο ὃ ἐβούλετο ἡμῶν ἡ ψυχὴ εἰπεῖν Plat. — οἱ ἐκεῖ = ceux qui sont là bas, dans l'autre monde Plat. apol. Socr. 41. — ἐκεῖνος ὁ καιρὸς ἢ ἡ ἡμέρα ἐκείνη εὔνουν ἢ πλούσιον ἄνδρα ἐκάλει. Dem.

} [blanc]

Pronom

Pronoms démonstratifs
marquant proximité et éloignement

~~[illegible]~~

Nov. 485 ~~277~~ 276 rems

Latin. Cum primum philosophia non illa de natura, quae fuerat antiquior, sed haec (celle dont nous nous occupons), in qua de bonis et malis deque hominum vita disputatur, inventa dicatur. Cic. Brut. 8. Diodorus respondit paucis illis (= auparavant) diebus argentum misisse Lilybaeum. Cic. Verr. 4, 18. — Caesar beneficiis atque munificentia magnus habebatur, integritate vitae Cato. Ille (= César) mansuetudine et misericordia clarus factus, huic severitas dignitatem addiderat. Sall. Cat. 54. — Si hic ~~ille~~ (= Milon ici présent) illi (= Clodius qui est mort) (insidias fecit), ut ne sit impune. Si huic ille, ut scelere solvamur. Cic. pro Mil. — hunc illum poscere fata... vor Virg. En. 7, 272 (hunc = celui que nous voyons. illum = l'homme qui nous a été annoncé autrefois. = vor hunc esse illum quem fata poscunt). hunc illum fatis externa ab sede profectum portendi generum. Virg. En. 7, 250.

} [blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3° proximité et éloignement relativement à la pensée ~~[illegible]~~

Grec. δεῖ τὸ βέλτιστον ἀεί, μὴ τὸ ῥᾷστον, ἅπαντας λέγειν· ἐπ᾽ ἐκεῖνο (= τὸ ῥᾷστον) μὲν γὰρ ἡ φύσις αὐτὴ βαδιεῖται, ἐπὶ τοῦτο (= τὸ βέλτιστον) δὲ τῷ λόγῳ δεῖ προάγεσθαι διδάσκοντα τὸν ἀγαθὸν πολίτην Dém.

[blanc]

Latin ~~[illegible]~~ melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria: haec (= pax) in tua, illa in deorum potestate est. Liv. 30, 30. ~~[illegible]~~ Mdv. 485 a

[blanc]

4° opposition relativement à une autre ~~[illegible]~~ personne.

Grec Κῦρος καθορῶν βασιλέα καὶ τὸ ἀμφ' ἐκεῖνον στῖφος κτλ. εἶχε τὸ μὲν δεξιὸν Μένων καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, τὸ δὲ εὐώνυμον Κλέαρχος καὶ οἱ ἐκείνου κτλ. τίς αὕτη ἡ ὑπηρεσία ἐστὶ τοῖς θεοῖς; αἰτεῖν τε φῂς αὐτοὺς καὶ διδόναι ἐκείνοις; Plat.

[blanc]

Latin. non est igitur amicitia talem esse in eum qualis ille in se esset. Cic. de amic. 16. Antonius – ei (Attico) – scripsit ne timeret... et eum et illius causa Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse. Corn. Nep. Attic. 10. Et ad eum filiam ejus adduxit, ut ille insperato adspectu si non omnem at aliquam partem maeroris sui deponeret. Cic. pro Sestio 3. — dans le style indirect, ille = tu, vos. Caveat ne illo cunctante Numidae sibi consulant. Sall. Jug. 62.

Style indirect

Madv. 485 a rem.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

5° notoriété.

~~[illegible]~~

[blanc]

Grec. ~~[illegible]~~ τί δῆτ᾽ ἐκεῖνον τὸν Θαλῆν θαυμάζομεν; Aristoph.

[blanc]

Latin. ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea illa (= la célèbre) quondam profugisse dicitur. Cic. pro lege Manil. 9.

[au verso] Mon. 485a

5a

Pronom

Pronoms démonstratifs
marquant proximité et éloignement

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Français. on emploie surtout en ce sens les pronoms adverbiaux, par conséquent pour des désignations de lieu ou de temps.

F.

Demeurez là et n'approchez pas d'ici. — d'ici là nous comptons deux lieues — c'est l'usage dans votre pays, mais ici on fait autrement. — cela ne s'était pas vu jusqu'ici. — revenez demain; d'ici là j'aurai arrangé votre affaire. — en ce temps-ci — en ce temps-là

~~proximité et éloignement relativement~~ à celui qui parle

vous trouverez ci-inclus copie du contrat — vous trouverez ci-inclus la copie que vous m'avez demandée — voyez ci-contre. — la note ci-dessous

tout périt ici-bas — vous le trouverez là-bas, là-haut — ceci est à moi, cela à vous.

~~proximité relativement à ce qui~~ est ~~sous les yeux du lecteur~~

~~celui-ci [illegible]~~

~~[illegible] éloigné [illegible]~~

~~ceci est à moi, cela est à vous.~~

si l'on a parlé précédemment de deux personnes ou de deux choses, celui-ci désigne la dernière, celui-là la première

} [blanc]

ici, là marquent souvent ~~oppo~~ différence ~~sition~~ entre deux lieux, sans marquer l'idée de distance relativement à celui ~~[illegible]~~ qui parle : ici s'offre un perron là ~~le balcon s'[illegible] en un balustre d'or~~ à le règne un corridor. Boil. art. poét. I

Il en est de même ~~dans~~ de là ~~dans~~ ~~[illegible]~~ dans les locutions par-ci par là, ça et là, celui-ci, celui-là (dans une opposition) et se rapportant à des sujets indéterminés,

là désigne qque chose de précis ~~[illegible]~~ dans beaucoup de locutions : je sens du mal là. mettez là ce livre. c'est là qu'il demeure. halte là.

~~dans beaucoup de locutions~~
~~ici, là semblent s'employer ind. [illegible] de qque chose de précis~~

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant proximité et éloignement

[au Recto]

En Latin et en français ~~on emploie~~ ~~pour~~ les pronoms démonstratifs qui signifient proximité et éloignement, sont employés pour marquer diversité entre des objets qu'on ne spécifie pas. Ils se rapprochent ainsi de la signification des pronoms indéfinis et la prennent quelquefois.

Le Grec emploie ainsi le pronom démonstratif qui est devenu l'article.

[blanc]

<u>Latin</u>. hic segetes, illic veniunt felicius uvae. Virg. Georg. 1, 54. nobis hi Athamanticum vocant, illi tanquam ab Athamante inventum, hi quoniam laudatissimum in Athamante reperiatur. Pline 20, 23.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

hic et ille, ille aut ille équivalent à l'un ou l'autre [celui-ci, ou celui-là, tel ou tel]. non dicam illinc hoc signum ablatum esse et illud; hoc dico, nullum te Aspendi signum, Verres, reliquisse. Cic. Verr. 1, 1, 20. — credo, quum vidisset qui homines in hisce subselliis sederent, quaesisse, num ille aut ille defensurus esset. Cic. pro Rosc. 21.

~~[illegible]~~

[blanc]

Français. ici s'offre un perron, là règne un corridor, là le balcon s'enferme en un balustre d'or. Boil. art poet. 1.

On emploie de même çà et là, par ci par là, celui-ci, celui-là.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

7a

159. 160

Pronom

Pronoms démonstratifs

employés pour annoncer ce qui va suivre
ou pour rappeler ce qui précède

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Grec. οὗτος et ses composés [au Recto]

τοιοῦτος, τοσοῦτος, οὕτως, les cas obliques d'αὐτός sont employés plus particulièrement pour rappeler ce qui précède, ὅδε, τοιόσδε, τοσόσδε, ὧδε pour annoncer ce qui va suivre — τοῦτο μὲν σὺ λέγεις, παρ' ἡμῶν δ' ἀπάγγελλε ~~τ~~τάδε. κτλ. ὁ Κῦρος ἀκούσας τοῦ Γωβρύου τοιαῦτα τοιάδε πρὸς αὐτὸν ἔλεξεν. κτλ.

mais ces distinctions sont fréquemment effacées. on trouve même ordinairement τοῦτο, οὕτως, οὗτος ~~pour~~ employés annoncer une proposition. τοῦτο εἶχεν ὅτι οὐδὲν ἂν θέλοι κτᾶσθαι μετ' ἀδικίας κτλ. οὐ τοῦτο μόνον ἐννοοῦνται τί πείσονται. κτλ. τὸ εἰδέναι τοῦτ' ἐστι, λαβόντα του\# ἐπιστήμην ἔχειν καὶ μὴ ἀπολωλεκέναι Plat. τὸ συνέχον ἀνθρώπων πόλεις τοῦτ' ~~[illegible]~~ ἐσθ', ὅταν τις τοὺς νόμους σώζῃ καλῶς Eurip.

— on emploie de même ἐκεῖνο.

\# δικαιοσύνης καὶ σωφροσύνης κτήσει εὐδαίμονες οἱ εὐδαίμονες, κακίας δὲ ~~ἄθλιοι~~ οἱ ~~κακοὶ~~ ἄθλιοι Plat. quand on compare on construit directement ~~le~~ datif ou le génitif: ὁμοίαν (μοι τὴν αὐτὴν) ταῖς δούλαις εἶχε τὴν ἐσθῆτα κτλ. ἐπικινδυνοτέραν ἑτέρων τὴν παρούσαν τῶνδε ἔχομεν. Thuc.

p. 159 ἀγόντε

devant un génitif, l'idée ~~du~~ d'un substantif ~~[illegible]~~ ποίησιν indiqué est rappelée par l'article ὁ, ἡ, τό οὐ παρανομητὴς ἐστιν ἡ τῶν ἄλλων ~~[illegible]~~ ἡδονὴ πλὴν τῆς τοῦ φρονίμου — ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν (Plat.) — on rencontre aussi l'article τὰ μὲν καλὰ ἐπιτηδεύματα εἰς ἀρετῆς κτῆσιν ἄγει, τὰ δὲ αἰσχρὰ εἰς κακίας Plat. \#

Pronom démonstratif
(à la suite de 9a)

ὁ τοιοῦτος, ὁ τοιόσδε, ὁ τηλικοῦτος, ὁ τηλικόσδε, ὁ τοσοῦτος, ὁ τοσόσδε, employés soit substantivement soit comme qualificatifs, désignent soit un individu déterminé auquel conviennent les idées ~~aux~~ ~~d…~~ indiquées par les pronoms τοιοῦτος etc. soit l'espèce en général. Quand l'article manque, on désigne un être quelconque indéterminé.

Krüger 50, 4, 6

Σωκράτης ἐπηγγείλατο (professait) οὐδενὶ πώποτε τοιοῦτον οὐδὲν· πῶς ἂν οὖν ὁ τοιοῦτος ἀνὴρ διαφθείροι τοὺς νέους; (Xén.) ἐπειδὰν ὑμῶν ἐν τῇ τοιᾷδε ἀνάγκῃ ξυνετὸς βούλεσθε δοκεῖν εἶναι (Thuc.) — πρέπει οὐδὲν τῶν τοιούτων τοῖς τηλικούτοις (Isocr.)

= un tel homme ~~=~~ τοιοῦτος = ὁ ἐπαγγειλάμενος οὐδενὶ π. π. ε.

sans article = un homme quelconque, tel que Socrate = l'homme qui ressemblerait à Socrate une maîtresse quelconque telle que celle-ci.

εἴ τις ἀγαθόν τι τὴν πατρίδα ποιεῖν πειρᾶται, διὰ τί ὁ τοιοῦτος ἄλλῳ τοιούτῳ οὐκ ἂν δύναιτο συναρμόσαι (Xén.)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

σῶμα οὐ μόνον κατὰ τὸ ποσόν, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὸ ποιὸν αὐξάνεται (Arist.)

7a bis

Latin. on emploie plus particulièrement is, souvent hic, et même iste pour rappeler ce qui précède. — si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non, his utere mecum. Hor. ep. 1, 6, 67.

[blanc]

Mdv. 485 b. 439 rem. 2

On emploie (is) hic et ille pour annoncer ce qui va suivre. ille exprime assez souvent que ce qu'on va dire est nouveau ou notoire. nonne quum multa alia mirabilia, tum illud imprimis? Cic. de Div. 1, 10. sed illa sunt lumina duo quae maxime causam istam continent. Primum enim negatis fieri posse etc. Cic. Acad. 2, 33. hoc uno praestamus vel maxime feris, quod exprimere dicendo sensa possumus Cic. de or. 1, 8. nonne hoc indignissimum est, eos idoneos habitos, per quorum sententias id assequantur, quod antea

ipso salire atque consumi Cic. Rosc. Amer. 3. Illud negare potes, te de re judicata judicasse? Cic. Verr. 2, 33. Sic enim a majoribus nostris accepimus, praetorem quaestori suo parentis loco esse oportere. Cic. Div. in Caecil. 19. Zeno ita definit, perturbationem esse aversum a ratione animi motum (Cic. Tusc. IV, 21), ut perturbatio sit aversa a ratione animi commotio. (Off. 1, 27).

On ~~peut supprimer~~ devant le génitif un substantif précédent qui se trouvait au même cas ou à un cas facile à reconnaître. meo judicio stare malo quam omnium reliquorum. Cic. ad Attic. XII, 21. Occupiamus est benevolentiae vim esse magnam, metus imbecillam de Off. 2, 8. quis potest sine maxima contumelia conferre vitam Treboni cum Dolabellae Philipp. XI, 4. Flebat pater de filii morte de patris filius Verr. 1, 30. On trouve quelquefois hic ou ille mais pour ajouter une idée accessoire. Nullam enim virtus aliam mercedem laborum periculorumque desiderat praeter hanc laudis et gloriae pro Archia 11. Leges Romanorum meliores sunt quam illae Atticorum — quelquefois même tours qu'en grec dans les comparaisons. videtis captivorum orationem cum perfugis convenire Caes. b. G. II, 39. ingenia nostrorum hominum multum ceteris hominibus praestiterunt Cic. de Or. 1, 4.

p. 160 Mdr. ~~280~~, Rem. (ajouté)

quantum praestiterint nostri maiores prudentia ceteris gentibus tum facillime intelligetis si cum illorum Lycurgo et Dracone et Solone nostras leges conferre volueritis. hominum nostrorum prudentiam ceteris omnibus et maxime Graecis antepono de Orat. 1, 44.

Pronom

Pronoms démonstratifs

employés pour etc.

Français. ce, cet, cette, ces (employés avec un substantif), ceci, cela s'emploient indifféremment de ce qui précède et de ce qui va suivre. ceci n'est pas un jeu. retenez bien cela. Ils ont cela de commun, que... cela dit il s'éloigna.

[en haut de la page]

160 - 161

Ces pronoms expriment en général qu'une chose est présente d'une manière quelconque: de cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?... ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée... mais Phénice, ce jour n'emporte un souvenir charmant! Bérénice I, 5.

Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille. Corn. Cid.

ce, cet s'emploient devant un substantif employé en apposition: l'ambition, ce désir insatiable de s'élever au dessus des autres... Massillon petit car.

Ils peuvent se rapporter à une idée qui n'est qu'implicitement contenue dans ce qui précède: cela ne me touche, seigneur, et je n'ai pas prétendu m'inquiéter. Cette inquiétude sans doute est peu discrète. Britannicus II, 3.

} [blanc]

136

} [blanc]

~~[illegible]~~

voici se rapporte toujours à ce qui ~~[illegible]~~ (qui l'on va dire), voilà à ce qui ~~[illegible]~~ vient d'être dit;

voici ce que je lui répondrai —

voilà ce que je lui ai répondu

} [blanc]

quand celui, celle (ceux, celles) ne sont pas antécédent d'une proposition relative, il sert à rappeler l'idée d'un substantif énoncé antérieurement devant la préposition de.

} [blanc]

le, la, les, leur ne servent (en général) qu'à rappeler ce qui précède — parfois le* (neutre) annonce ce qui suit. ˣAgrippine seigneur se l'était bien promis: elle a repris sur vous son souverain empire Brit. 4, 4

oui, madame, Néron, qui l'aurait pu penser! dans son appartement m'attend pour m'embrasser Brit. 5, 1

ˣqui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprisât? Androm. 2, 2.

[blanc]

Ce ~~[illegible]~~ invariable et sans substantif. c'est une espèce de neutre qui sert à rappeler ce qui précède ou à annoncer ce qui suit. quand il n'est pas antécédent d'une proposition relative, il ne se construit qu'avec le verbe *être* comme sujet. il faut excepter certaines locutions familières: ce me semble, pour ce faire, et ce pour vous dire, quand ce vint à payer, ce dit-il.

Sur la construction de *ce* avec ~~[illegible]~~ les propositions relatives voir plus bas. il n'annonce ce qui suit que construit avec une proposition relative.

~~[illegible]~~ quand il se rapporte à qq. chose d'antérieur, s'il a pour attribut ~~[illegible]~~ un substantif, il peut se rapporter aux personnes comme aux choses. Ah! je vous reconnais, et ce juste courroux ainsi qu'à tous les Grecs m'a gueur vous unit à vous. ce n'est plus le jouet d'une flamme servile: c'est Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille. Androm. 2, 5. — s'il a pour attribut un adjectif il ne peut se rapporter qu'aux ~~personnes~~ choses non aux personnes: c'est beau d'être éloquent

[blanc]

Il, avec les verbes employés impersonnellement sert souvent à annoncer un substantif qui suit: il s'est passé de grands évènements — il y a eu une grande bataille — Il est malheureux qu'il soit venu. — il est honorable de le faire. — de même ils, elles: elle approche cette mort inexorable (Bos. Il s'affaiblissoit, ce grand prince (Boss. or. fun. de Condé)

Il annonce aussi une proposition précédée de que et au subjonctif, ou à l'infinitif avec de

[au recto]
p. 182

Grec οὗτος s'emploie précédé de 3 1° dans le sens de lui aussi par opposition à ce qui a été dit sur une autre chose. οἴκοι μένειν δεῖ τὸν καλῶς εὐδαίμονα καὶ τὸν καλῶς πράσσοντα καὶ τοῦτον μένειν. Eschine. 2° pour ajouter à un substantif principalement une détermination importante ~~[illegible]~~ généralement exprimée par un adjectif ἀπόρων ἐστὶ καὶ τούτων πονηρῶν 3° ou pour ajouter à une proposition une détermination importante généralement exprimée par un participe ou une locution équivalente. alors οὗτος se met au neutre pluriel. εἰσὶν οἳ χρησιμώτερον νομίζουσι χρήματα ἢ ἀδελφούς, καὶ ταῦτα τῶν μὲν ἀφρόνων ὄντων, τοῦ δὲ φρονίμου κτλ.

} [blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

141 140

Pronom

Pronoms démonstratifs

Ils s'employaient accompagnés d'une conjonction pour reprendre une idée énoncée antérieurement par un substantif ou une proposition et pour y ajouter une détermination importante.

Latin : on emploie is accompagné [au verso] Mdv. 484 c
de et, atque, que et souvent aussi
de quidem, qqfois de sed, avec la
même valeur que οὗτος en Grec : pour
ajouter à un substantif ou à une
proposition une détermination expri-
mée généralement par un adjectif, ou
une locution équivalente. Epicurus una
in domo et ea quidem angusta quam
magnos tenuit amicorum greges. Cic. de
fin. 1,20. erant in Romana juventute
adolescentes aliquot, nec ii tenui loco
orti, quorum in regno libido solu-
tior fuerat. Liv. 2, 3. Severitatem
in senectute probo, sed eam, sicut
alia, modicam. Cic. de Sen. 18. Apollo-
nium doctum hominem cognovi et
studiis optimis deditum idque a
puero. Cic. ad Fam. 13, 16.

On reprend ~~le sujet~~ un substantif par un pronom personnel ou ille Mdv. 489 b
suivi de quidem, dans les propositions
dont l'attribut doit être ~~est~~ déterminé par
quidem dans le sens concessif et
qui sont opposées à une proposition

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

142

commençant par sed: aliqua non equidem contemno, sed plus habent tamen spei quam timoris. Cic. ad Q. Fr. 2, 16. orationes aeraitatibus non tu quidem aliquisti, sed certe gratiam illis ante posuisti. Cic. de fato 2. libri scripti inconsiderati ab optimis illis quidem viris, sed non satis eruditis. Cic. Tusc. 1, 3.

[blanc]

Français. on n'emploie que et cela. même sens que καὶ ταῦτα, idque. Il veut absolument partir, et cela, sans motif. — dans les autres cas on répète le substantif que l'on veut déterminer.

10ª

Le pronom démonstratif est employé pour reprendre ~~une construction~~ un mot employé dans la même proposition.

Grec ὁ τὸ σπέρμα παρασχὼν οὗτος τῶν φύντων αἴτιος Dém.

[au recto] ~~p. 162~~ p. 164

ὁ τὴν λόγχην ἀκονῶν, ~~οὗτος~~ ἐκεῖνος ἢ τὴν ψυχήν τι παρακονᾷ Xén. ἐκ τοῦ πράττεσθαι ἔνια ὧν οὐ προσῆκεν, ἐκ τούτου τοὺς νόμους ἔθηκαν οἱ παλαιοί Eschine. — ὥσπερ ἵππους οἳ ἂν ἄριστοι ὦσιν, οὐχ οἳ ἂν παρῶται, τούτους ζητεῖτε... Xén. — οἱ τύραννοι οὓς τῶν πολιτῶν δεδίασι χαλεπῶς αὐτοὺς ζῶντας ὁρῶσι Xén. — πειράσομαι τῷ πάππῳ ἀγαθῶν ἱππέων κράτιστος ὢν ἱππεύς, συμμαχεῖν αὐτῷ Xén.

[blanc]

XII 144

Pronom

Pronoms démonstratifs

employés par pléonasme ou anacoluthe

Après avoir énoncé un substantif, on le rappelle dans la même proposition au moyen d'un pronom pour appeler l'attention sur l'idée exprimée.

En Grec et en Latin cet emploi du pronom est une sorte de pléonasme.

~~En Français,~~ c'est une sorte de pléonasme ou une sorte d'anacoluthe. ~~ou plutôt le substantif rappelé n'est ni sujet ni complément, [illegible] construit absolument.~~

10a bis

Latin. on emploie ainsi ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ Mdv. 489a
is, ea, id pour rappeler un substantif ou un pronom suivi en général par une proposition relative de son attribut

~~[illegible]~~. Plebem et infimam multitudinem, quae P. Clodio duce fortunis vestris imminebat, eam Milo, quo tutior esset vestra vita, tribus suis patrimoniis delenivit. Cic. pro Mil. 35

haec ipsa, quae nunc ad me delegare vis, ea semper in te eximia et praestantia fuerunt. Cic. de Or. 2, 28. cf. Phil. 2, 39

on emploie ainsi hic, ille dans le second membre d'une comparaison: ingeniosi, ut aes Corinthium in aeruginem, sic illi in mortem incidunt tardius. Cic. Tusc. 4, 14.

on trouve is, is vero employé pour renforcer l'opposition du sujet de la proposition relativement à d'autres idées: ista animi tranquillitas ea est ipsa beata vita. Cic. de fin. 5, 8. sed urbana plebes ea vero praeceps ierat multis de causis. Sall. Cat. 37.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms démonstratifs

employés par pléonasme ou anacoluthe

Français. L'emploi du pronom pour reprendre une idée antérieurement énoncée est beaucoup plus fréquent en français qu'en Grec et en Latin. ~~[illegible]~~

Quand le pronom est sujet de la proposition, il y a une sorte de pléonasme comme en Grec et en Latin.

Quand il est complément, il y a une sorte d'anacoluthe. car le substantif ou les substantifs dont le pronom rappelle l'idée sont construits comme s'ils étaient sujets. En réalité ils ne sont ni sujets ni compléments. ils forment une sorte de proposition, comme le substantif au vocatif, comme les substantifs qui se rencontrent parfois en Grec au nominatif absolu (voir à l'article du nominatif). Les substantifs ainsi construits en français sont employés comme l'inscription qui est placée sur un monument pour en indiquer la destination ou le titre que l'on met en

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

tête d'un livre pour en indiquer le sujet. Ils forment comme une proposition indéterminée, quant au verbe, qui ~~a~~ souvent a un caractère voisin de l'exclamation, ~~[illegible]~~ ou consiste dans une énumération.

Il faut distinguer le cas où le pronom qui reprend le substantif est sujet ~~de celui~~ et le cas où il est complément.

On reprend aussi le substantif au moyen des pronoms personnels et des mots _tout_, _personne_, _rien_.

10a ~~bis~~ ter 2 p. 166 ajouté

~~[illegible]~~

Français   Pronom sujet

1° quand le sujet à reprendre est ce antécédent d'une proposition relative, ou un substantif, ou ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ on est forcé de reprendre le sujet par ce, si l'attribut du verbe être est un substantif pluriel ou un pronom personnel: ce qui m'a décidé, ce sont les circonstances, c'est vous. — l'épreuve la plus décisive du courage, ~~a~~ c'est sont les ~~grands~~ dangers. ~~l'auteur~~ l'auteur du crime c'est vous.

Si le sujet est ce antécédent d'une proposition relative et que l'attribut soit un adjectif, on n'y a pas reprise: ce qui est vrai est beau.

Dans tous les autres cas, ~~on~~ la reprise dépend de l'intention de l'écrivain. on reprend si l'on veut appeler l'attention sur le sujet, et il y a alors dans la prononciation une pause marquée après le sujet. — mentir est honteux. mentir, c'est honteux. — ~~[illegible]~~ le premier des devoirs est, c'est de sauver la patrie souffler n'est pas jouer — la première

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

150

qualité d'un roi est, c'est la fermeté!

Pronom

Pronoms démonstratifs

2° pronoms personnels ~~[illegible]~~

il, elle, ils, elles.

ils représentent un substantif énoncé d'abord comme ~~[illegible]~~ en exclamation: Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis. Boil.

ils représentent le sujet d'un participe quand il est très éloigné du verbe: les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent toutes leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

152

Les propositions interrogatives et suppositives, les propositions précédées de certains adverbes où le pronom sujet suit son verbe peuvent être précédées d'un sujet×: César l'aurait-il voulu? César l'eût-il voulu, que... à peine César fut-il parti... — dans ces propositions le pronom sert moins à reprendre le sujet qu'à marquer la modalité.

× qui est en général un substantif ~~[illegible]~~

~~3° tout, aucun, rien, reprennent une énumération.~~ ×

3° × ce même, ces mêmes reprennent une énumération

Pronom complément

1° pronoms compléments. le, la, les, leur, en, y. – ~~[illegible]~~

Ils reprennent un substantif seul ou suivi d'une proposition relative×: son père, il le tua, sa mère, il la fit mourir de chagrin. –(moi-même, il m'enferma dans les cavernes sombres. Racine.)
– toutes les dignités que tu m'as demandées, je te les ai sur l'heure et sans peine accordées. Corn.

× ou une énumération ~~sujet composé de plusieurs substantifs~~

Le reprend une proposition entière: quand viendra ce fils de l'homme et ce Christ tant désiré, et comment il accomplira l'ouvrage qui lui est commis, c'est-à-dire la rédemption du genre humain, Dieu le découvre manifestement à Daniel. (Boss. Discours sur l'hist. univ. II, 4).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~2° ~~voilà~~ personne, tout, rien~~
~~une énumération.~~
~~représent ~~un objet~~ ~~concision~~~~

~~mon pays, mes enfants, pour~~
~~vous, j'ai tout quitté!~~

2° personne, tout, rien représent
une énumération. – mon pays, mes enfants
pour vous, j'ai tout quitté

Pronom

Pronoms démonstratifs

αὐτός, ipse, même

[au Auto]

En Grec le nominatif αὐτός, et les cas obliques ajoutés au pronom personnel, en Latin *ipse*, en Français *même* sont employés pour marquer une idée d'opposition : *lui et pas un autre*

Par suite ils expriment qu'une chose est *pure*, *sans mélange*, *sans alliage*, en marquant exclusion de tout élément étranger.

en Grec et en Latin ils sont employés par la même raison dans un sens qui répond aux expressions françaises : *juste*, *précisément*, *c'est cela et pas autre chose*, *ni plus ni moins*. Mdv. 487

[blanc]

10 ils marquent opposition relativement à des personnes ou à des choses dans les propositions où le sujet n'est pas construit avec un pronom réfléchi.

Grec ἄλλων ἰατρὸς αὐτὸς ἕλκεσιν βρύει Eurip. οὐ νομίζω σοι κάλλιον εἶναι τὸ καλεῖσθαι ἐκεῖνον τοῦ αὐτὸν ἐλθεῖν πρὸς ἐκεῖνον Xen. — ἀκούσαι αὐτῆς λεγούσης Plat. πλεύσεσθαι (ἡμῶν) εἰς τὰς τριήρεις αὐτοὺς ἐμβάσιν Dém. — τίς οὗτος; αὐτός. τίς αὐτός; Σωκράτης Aristoph. αὐτὸς ἔφα. — σοφοῖς ὁμιλῶν καὐτὸς (= comme eux) ἐκβήσῃ σοφός. ἡ γεωμετρία πολλὰ ἂν αὐτὴ (= comme les sciences) διδάσκει Xén.

Latin aliorum quod dant; mihi enim satis est, ipsis non satis. Cic. de fin. 2, 26. Parvi de eo, quod ipsis superat, gratificari aliis volunt Cic. de fin. 2, 26. Caesar singulis legionibus singulos legatos praefecit: ipse a dextro cornu praelium commisit Caes. navis tantum jactura facta, incolumes ipsi evaserunt Liv. quum si parum pudor ipsius defendebat, debebat familiae nostrae

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

158

dignitas [satis] sublevare Cic. Jugurtha legatos ad Metellum mittit, qui ipsi liberisque vitam peterent Sall. Jug.

— quaeram ex ipsa. Cic. pro Cael. 14.

ego eo, quo me ipsa (= ma maîtresse) misit Plaute. suam norat ipsam tam bene quam puella matrem Catull.

ipse dixit Cic. de nat. deor. 1, 5.

— Deinde Crassus ut intelligere posset Brutus quem hominem lacessisset tres et ipse (= comme l'avait fait son adversaire) excitavit recitatores. Cic. pro Cluenti 51.

[blanc]

Pronom

Pronoms démonstratifs

αὐτός, ipse, même
employés pour marquer opposition

Français. — *même* ne peut pas s'employer dans tous les cas où il s'emploie en latin, pour marquer une légère opposition. Quand il qualifie un pronom il marque une forte opposition: il se vante de guérir les autres, et il est lui-même plein de maux. — Il faut venir vous-même — on dit avec un nom analogue: il y était en personne, en propre personne. Il se porta de la personne au lieu du danger. — son mérite personnel (ipsius virtus) — je l'ai vu de mes propres yeux (ipse his oculis vidi).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

160

~~Il a [illegible] [illegible] [illegible] les~~
~~[illegible] [illegible] trait avec~~
~~un [illegible] [illegible]~~

Dans les propositions où le verbe est construit avec un pronom réfléchi

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

2° ~~[illegible]~~ αὐτός, ipse qualifient le sujet du verbe, si l'on veut opposer ce qu'il fait à ce qui est fait par d'autres, ou par un intermédiaire. Ils qualifient le pronom réfléchi, si l'on veut marquer que l'action porte sur le sujet et non sur d'autres.

~~Grec [illegible]~~

~~[illegible]~~

le sujet ~~est pouvant~~ de l'action considéré ~~[illegible]~~, quoiqu'~~il serait peut-être plus naturel de le considérer en opposition avec d'autres et non avec lui même~~.

Grec ~~[illegible]~~ τὸν σοφὸν αὐτὸν αὑτῷ μάλιστα δεῖ σοφὸν εἶναι Plat. οἱ καλοὶ κἀγαθοὶ αὐτοὶ ἑαυτοῖς σύνεισι δι' ἑαυτῶν, ἐν τοῖς ἑαυτῶν λόγοις πεῖραν ἀλλήλων λαμβάνοντες καὶ διδόντες Plat. — ἐγὼ ἀπολύω ὑμᾶς τῆς αἰτίας καὶ καταδικάζω* ἐμαυτοῦ (= moi même) Xén. καὶ τοὺς παῖδας τοὺς ἐμοὺς κατῄσχυνε καὶ ἐμὲ αὐτόν Lys. — on ne dirait pas αὐτὸν ἑαυτοῦ.

* = me ipsum damno

[blanc]

~~[illegible]~~

~~Latin ipse se met au même cas que le sujet de l'action si l'on veut opposer ce qu'il fait à ce qui est fait par d'autres ou même par l'intermédiaire d'autres; il se met au même cas que le pronom complément, si l'on veut marquer que l'action porte sur le sujet et non sur d'autres.~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

non ego medicina, me ipse consolor Cic. Lael. 3. Valvae clausae repagulis subito se ipsae aperuerunt Cic. Divin. 1, 34. Junius eam sibi ipse conscivit. cic. n. d. 2, 3. — Tu quoniam rem publicam nosque conservas, fac, ut diligentissime te ipsum, mi Dolabella, custodias. Cic. ad famil. 9, 14. Ea gessimus, ut omnibus potius quam ipsi nobis consuluerimus. Cic. de fin. 2, 19. facile, quod cujusque temporis officium sit, poterimus, nisi nosmetipsos valde amabimus, judicare. Off. 1, 9. — Il arrive souvent que le sujet est considéré en opposition avec lui-même et non avec d'autres: ipse sibi inimicus est Cic. de fin. 5, 10 (= il est son propre ennemi) se ipsi omnes natura diligunt Cic. de fin. 3, 18 secum ipsi loquuntur. Cic. de rep. 1, 17.

} [blanc] —

Français. — comme nous n'avons pas de cas, c'est le sens général qui indique la nature de l'opposition, — on emploie souvent dans le même sens que ai τοῖς ipse, + et des locutions adverbiales des adverbes: directement, sans intermédiaire etc.

[en haut de la page]

= sans intermédiaire des sens

<u>Grec</u> αὐτῇ τῇ ψυχῇ θεατέον αὐτὰ (= directement en elles-mêmes) τὰ πράγματα Plat. χαλεπὸν τὴν ἀκρίβειαν αὐτὴν (= la vérité exacte) τῶν λεχθέντων διαμνημονεῦσαι ἦν Thuc. Ἕλληνες ξυνοικοῦσιν ἡμῖν, ἀλλ' αὐτοὶ (= purs) Ἕλληνες, οὐ μιξοβάρβαροι Plat. ἐπιστήμη αὐτὴ (= la science en soi, la science absolue) μαθήματος αὐτοῦ ἐπιστήμη ἐστίν Plat. — αὐτοί ἐσμεν (= nous sommes entre nous) κοὔπω ξένοι πάρεισιν Aristoph.

<u>Latin</u>. an haec ipsa vi sit (= n'a pas subi une <u>véritable</u> violence), non posse emori Cic. pro Sest. 38. atque Opimium tamen flagrantem invidia propter interitum C. Gracchi semper ipse (= le vrai) populus Romanus periculo liberavit Cic. pro Sest. 67. supra ipsum (= immédiatement au dessus) balneum habito — ignoratio rerum, e qua ipsa (= qui suffit à elle seule) horribiles existunt saepe formidines. Cic.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

Français Dieu est la sagesse même

– cet homme est la franchise même.

– Je l'ai trouvé tout abattu de la

revers, il n'était plus lui même.

[blanc]

Pronom

Pronoms démonstratifs

αὐτός, ipse, même

signifiant juste, précisément

Grec αὐτό οὐχ εἴρηται ὅ μά- ~~[illegible]~~
λιστα ἔδει ῥηθῆναι Plat. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

[blanc]

Latin. Crassus triennio ipso (= juste) ~~[illegible]~~
minor erat quam Antonius Cic. Brut. 43.
triginta erant dies ipsi hi.
ipso vicesimo anno ea ipsa
hora sub ipsa profectione
nunc ipsum

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms démonstratifs

d'identité

En Grec αὐτός précédé de l'article, [au Recto] en Latin _idem_, en français _même_ précédé de l'article expriment que la chose qualifiée par eux reste identique. Ils peuvent marquer que cette identité persiste dans des circonstances différentes et même contraires; alors ils contiennent implicitement une idée qui peut s'analyser par _en même temps_, _à la fois_, _pourtant_, et qui peut être énoncée ou sous-entendue dans la proposition.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Grec τὴν Ἀττικὴν ἄνθρωποι
ᾤκουν οἱ αὐτοὶ ἀεί. Thuc.

οὐχ οἷόν τε ἅμα τῆς τε ἐπιθυμίας καὶ τῆς τύχης τὸν αὐτὸν ταμίαν γενέσθαι. Thuc. σεισμοὶ ἐπὶ πλεῖστον ἅμα μέρος γῆς καὶ ἰσχυρότατοι οἱ αὐτοὶ κατέσχον. Thuc.

[blanc]

Pronom

Pronoms démonstratifs

d'identité

169. Latin

~~[illegible]~~ Madv. 488

[blanc]

en même temps. aussi. nihil utile quod non idem honestum. Cic. off. 3,7. Etiam patriae hoc munus debere videris, ut ea quae salva per te est, per te eundem sit ornata. Cic. de leg. 1,2.

[blanc]

pourtant. inventi multi sunt qui vitam profundere pro patria parati essent, iidem gloriae jacturam ne minimam quidem facere vellent. Cic. de off 1,24. Epicurus, quum optimam et praestantissimam naturam dei dicat esse, negat idem esse in deo gratiam. Cic. de N. D. 1,43.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

172

[blanc]

Français

~~[illegible]~~

[blanc]

Pourtant. mais ces mêmes malheurs qui l'en ont écarté, ses honneurs abolis, son palais déserté, la fuite d'une cour que sa chute a bannie, sont autant de liens qui retiennent Junie. Britann. 2, 3.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

17

175

Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant <u>diversité</u>

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~Ils marquent la diversité entre les objets de même genre.~~

Grec. ἕτερος prend l'article, [au Recto]

quand il désigne un individu déterminé: ἀπέθανεν ὁ ἕτερος στρατηγός. Th. — il le prend ou ne le prend pas à volonté, quand il désigne toute une classe de choses ou de personnes: οὐ γίγνεται τῶν τοιούτων ἕτερος ἑτέρου μαθητής, καὶ τῶν ἑτέρων ὁ ἕτερος οὐδὲν ἡγεῖται εἰδέναι Plat.

[blanc]

ἄλλοι précédé de l'article désigne ce qui complète un tout: Παυσανίας γνώμην ἐποιεῖτο βασιλεῖ Σπάρτην τε καὶ τὴν ἄλλην Ἑλλάδα ὑποχείριον ποιῆσαι Thuc. — Il peut être employé par opposition à ce qui suit: τῷ μὲν ἄλλῳ στρατῷ ἡσύχαζεν, ἑκατὸν δὲ πελτασταῖς περιέπεμπε. Thuc.

ἄλλος (rarement ἕτερος) précédé ou non précédé de l'article est souvent construit comme épithète avec un substantif, quoique le sens ~~substantif désigne~~ ~~un objet d'un autre genre que celui qui est exprimé par ἄλλος~~

exige que le substantif soit con-
~~traité en apposition~~ struit en apposition à ἄλλος. Il
peut souvent se traduire par <u>et aussi</u>
<u>et en outre</u>, <u>non plus que</u>. οὐκ
ἦν χόρτος οὐδ' ἄλλο δένδρον οὐ-
δὲν κτλ. εὐδαιμονίζεται ὑπὸ τῶν
πολιτῶν καὶ τῶν ἄλλων ξένων Plat.

ἄλλος répété indiquant ~~[illegible]~~ avec ou même sans avec la forme adverbiale <u>distribution</u>
entre plusieurs choses ou personnes ne
prend pas l'article. κατέδεον ἄλλοι
ἄλλοθεν = les uns d'un côté, les autres
d'un autre.

L'idée d'<u>autre</u> est souvent contenue
dans le substantif répété χεὶρ χεῖρα
νίζει Gnom. (= une main lave l'autre)

[blanc]

Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant diversité

Latin. alter (et non alius) s'emploie dans tous les cas où nous mettons en français un autre, autrui. Solus aut cum altero. Cic. ad Att. 11, 15. ne sit te ditior alter. Hor. Sat. 1, 1, 40. nulla vitae pars, neque si tecum agas quid, neque si cum altero contrahas, vacare officio potest. Cic. off. 1, 2.

me sicut alterum parentem (= un second père) diligit Cic. Fam. 5, 8. alter Verres = (Cic.) un second Verrès, un autre Verrès. vide quam mihi persuaserim te me esse [illegible] alterum (= un autre moi-même) ([illegible]) Cic. Fam. 7, 5.

— unus et alter qualifiant un substantif signifie un ou deux. unus et alter dies (= un ou deux jours) intercesserat, quum... Cic. pro Cluent. 26. una alteraque conspiratione (= une ou deux conspirations) detecta Suet. Cal. 56.

— unus et alter employé substantivement signifie quelques uns, un certain nombre.

Mdr. 196 (ajouté)

alter au nominatif s'emploie souvent par opposition avec la personne qui parle. qui liber alter agat per tantos lumina cursus (le soleil après la mort de Phaëthon Ov. M.) pro me tenet altera caelum (Ov. M.

alter aux cas obliques s'emploie par opposition avec le sujet du verbe.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

180

[blanc]

alter, alius répétés avec leurs cas obliques ou leurs formes adverbiales expriment distribution. uterque numerus plenus, alter altera de causa habetur. Cic. Somn. Scip. 2. qui ~~nostri ambo alter in alterum causam~~ (on trouve pourtant duo deinceps reges alius alia via civitatem auxerunt Liv. 1, 21. cf. Madvig § 496 anmerk. 1) – haec alter ab aliis definiuntur. Mdv. 496 rem. 1

ceteri signifie les autres en général, reliqui = le reste. ceteri praestare – ex reliqui. – dans beaucoup de cas il n'y a pas de différence. Mdv. 496 rem. 2

L'idée d'autre est souvent contenue dans le substantif répété: scelera sceleribus tuenda sunt. Sen. de Clem. 1, 13 (= il faut soutenir ses crimes par d'autres ou ~~[illegible]~~ de nouveaux crimes)

18 a bis
179

[blanc]

181

Français

~~[illegible]~~

autrui ne s'emploie jamais que 172
comme complément, direct : se tromper sans dessein de tromper autrui — ou indirect : nuire à autrui (ou quand il y a une préposition — le bonheur d'autrui — soupçonner la bassesse en autrui etc.) — dans l'ancienne langue il s'employait comme un génitif : hom ne puet mie autrui avoir emprunter — l'autrui = le droit d'autrui — les autrui ~~[illegible]~~ = les choses d'autrui.

On peut employer l'un l'autre quoiqu'il soit question de plus de deux personnes ou ~~de~~ deux choses[×] : tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire. Athal. 3, 3. mille propriétés l'une à l'autre enchaînées. Bérén. 5, 7. ils se craignent jaloux l'un de l'autre... Mithrid.

~~étrange condamnation des grammairiens Girault Duv. p. 410~~

× car cette locution ~~indique~~ signifie distribution

On ~~[illegible]~~ ne doit pas répéter la préposition devant l'un et l'autre quand ~~il est question que de deux~~ l'expression signifie les deux ~~[illegible]~~ ~~objets~~ : dans l'un et l'autre armée. — car alors l'expression ne désigne qu'une seule idée.

~~mauvaise argumentation dans~~ G. Duv. p. 411

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronoms relatifs

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronom relatif

Sc. Thr. 640, 2 - τὸ ὑποτασσόμενον μὲν (ἄρθρον) τὸ ὅς, προτασσόμενον δὲ τὸ ὁ. — Apoll. de constr. I, 43-45.

(est nomen) [illegible] ut quis quod tam interrogativum est quam infinitivum cujus relativum est qui (Prisc. Partitiones 501, 15). quis scripsit bucolica? qui etiam georgica (Prisc. XVII, 33) qualis quantus... et quantus et quot relativa per defectionem talis et tantus et tot frequenter inveniuntur; nec mirum relativis positis, quae nondam cognitionem significant etiam antecedentia vel redditiva intellegi, licet non sint dicta (Prisc. 18, 32).

loco participii quod et substantivum ipsius qui agit vel patitur et actum vel passionem sig[nific]at accipitur nomen [illegible] cum verbo ut quid est amans? qui amat (Prisc. 18, 82).

sunt subjunctiva vel relativa pronominas ut qui, idem... (Donat II, 11).

au moyen âge 13e s. antecedens ~~relativa~~ relativa [illegible]. accidentia

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Sanctius II, 9 (p. 17) Dicimus .. ~~relativum~~ satis est grammatico scire tantus quantus talis qualis tot quot esse nomina adjectiva nullamque habere relationem nisi dialecticam ut pater filius. ... Dicimus itaque relativum collocari inter duos casus nominis ejusdem ut vidi hominem qui homo Deo putat. (cf. p. 797)

Port Royal gr. gén. IX ce que le relatif a de propre et que je ne sache point avoir encore été remarqué par personne est que la propos^on dans laquelle il entre (qu'on peut appeler incidente) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre propos^on qu'on peut appeler principale.

articles conjonctifs Beauzée II, 3.

adjectifs conjonctifs (Condillac gr. ch. 11)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

A

Comme l'adjectif, le relatif peut restreindre l'étendue ~~du substantif~~ de l'antécédent ou y ajouter une qualification qui n'en modifie pas l'étendue. Les animaux qui vivent dans l'eau — seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours — le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise.

La proposition relative peut être l'équivalent soit d'un participe épithète, soit d'un participe construit en apposition (Latin subjonctif) soit (en français voir relatif antécédents) d'un participe attribut

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

194

Pronom

Pronoms relatifs

Les pronoms relatifs rappellent l'idée d'une ~~objet~~ être) antérieurement exprimé ou sous entendue en marquant que cet ~~objet~~ être est qualifié par la proposition dans laquelle ils sont sujets ou compléments. [l'objet qualifié est appelé l'antécédent du relatif] La proposition relative ~~devient~~ est ainsi une proposition adjective qui a la valeur d'une ~~partie~~ proposition et la forme d'une proposition indépendante; car le verbe reste sous la forme personnelle.×

Le pronom relatif a en partie la signification du pronom démonstratif; et en effet en grec le relatif avait primitivement la signification d'un pronom démonstratif, signification qu'il a conservé dans certaines locutions. ἦ δ' ὅς = dit-il. οὐδεὶς ἀντέλεγε· καὶ ὃς (= et lui) ἡγεῖτο κτλ.

× en Latin il a le même radical que les pronoms interrogatifs, et souvent il ne peut même s'en distinguer que pas la construction et surtout ~~par le sens~~ par le mode du verbe. Certains pronoms relatifs s'emploient en grec dans l'interrogation indirecte. quand le

× Et se construit le relatif comme un adjectif avec son antécédent et comme un substantif, avec la proposition dans laquelle il est sujet ou complément. C'est ainsi qu'il unit cette proposition à l'antécédent; ‡‡ comme l'adjectif le relatif peut restreindre ou étendre

Les langues Indo-Européennes n'ont pas de racine pronominale affectée exclusivement aux relatifs (Pott. Etym. Forsch. II, 405 et suiv.).

Pott. II 406–407
Demonstrativ Wörter können... wodurch zu Relativen umschlagen, dass sie auf ein Bestimmtes (gleichs. mit dem Finger) zurückweisen, von dem noch ein Zweites ausgesagt wird, welches man als den, einem solchen Demonstr. beigegebenen oder nebensächlichen Satzgehalt, mit jenem Ersten als in einer Beziehung identisch (idem interanimum) setzt. z. B. das ist der Mensch dem (Identität, derselbe, dem) ich gestern begegnete.

× et en Allemand (wer, welcher), en Anglais who Kurde

‡‡ Comme l'adjectif le relatif peut restreindre etc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

le pronom interrogatif est employé adjectivement, le substantif est qualifié par lui et par le verbe comme par un relatif: dans quel lieu est-il = le lieu dans lequel il est. — les deux constructions sont même équivalentes en français dans: j'ignore le lieu où il est et dans quel lieu il est. Cependant il est douteux que le pronom relatif latin dérive quant au sens du pronom interrogatif. car le radical des pronoms interrogatifs et indéfinis peut avoir eu primitivement un sens purement démonstratif comme ὅς chez les Grecs. d'ailleurs en Grec comme en Latin quand le relatif est employé sans antécédent il a habituellement la valeur d'un pronom indéfini. Il en est ainsi de qui en français (venant de quis). Le pronom relatif latin pourrait donc dériver du pronom indéfini. ce qui est certain c'est qu'en Grec en Latin, et en français des pronoms indéfinis, interrogatifs et relatifs sont parfois très voisins quant à l'emploi et à la signification, et que l'on conçoit qu'en Latin le radical commun des pronoms indéfinis et interrogatifs ait servi pour former le pronom relatif.

Das Fragpron. ... als Relativum verwendet, leitet nun auch ... den Relativsatz in der Form passend ein, als dieser eine grössere weite eine grössere weite des Umfanges (z. B. qui praeclarus orator fuit) enthält derart, dass ein Besonderes, z. B. das einzelne Individuum, Cicero, einem allgemeineren Begriffe (orator) kann untergeordnet werden. Vgl. auch z. B. quum universa Graecia (Allgemeinheit), tum imprimis Athenae (einzelnes, Besonderes) (Pott. II, p. 405)

~~L'adjectif~~ Le qualificatif renferme en lui implicitement l'idée d'un objet qualifié quelconque; et de même le verbe celle d'un sujet ou d'un complément. ce sujet ou ce complément quelconque sont exprimés par le pronom indéfini qui est déterminé par l'antécédent comme l'objet quelconque dont le qualificatif ~~l'adjectif~~ renferme l'idée est déterminé par le terme qualifié. Clélie une jeune fille étonna ce prince par son audace,

Clélie quae erat puella. quaedam

~~[illegible]~~ Le relatif rappelle ~~[illegible]~~ un objet déterminé ou un objet indéterminé. — relatifs définis — relatifs indéfinis

Les relatifs définis sont en grec : ὅς, οἷος, ὅσος, ἡλίκος. ~~[illegible]~~ en Latin : ~~[illegible]~~ qui, qualis, quantus, quot. — ces pronoms employés ~~[illegible]~~ dans leur signification propre rappellent l'idée d'un objet déterminé, et cet objet peut être exprimé sous la forme d'un pronom démonstratif οὗτος, τοιοῦτος, τοσοῦτος, τηλικοῦτος, is, talis, tantus, tot.

	adverbes	adverbes indéfinis (transport plus bas)		
οὗ	ubi	ὅπου	ubi	ubi ubi
ὅθεν	unde	ὁπόθεν	unde	unde unde
οἷ	quo	ὅποι	quo	
ᾗ	qua	ὅπῃ	qua	cunque
ὡς	ut ~~[illegible]~~ ...	ὅπως	quomodo	
ὅτε	quando quum	ὁπότε	quando	
ἡνίκα	"	ὁπηνίκα		
....	~~quia~~ quam	....		quamquam

Les relatifs indéfinis sont formés en grec avec le relatif et le pronom indéfini, ~~en grec~~ en Latin avec le relatif suivi de cunque ou redoublé (le redoublement exprime par l'analogie du son l'idée de multiplication, d'un tout ~~[illegible]~~ considéré distributivement)

ὅστις	quicunque	quisquis
ὁπότερος	uter, uter —	...
ὁποῖος	qualis —	qualisqualis
ὁπόσος	quantus —	quantus quantus
ὁπηλίκος	...	
	quot —	quotquot

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

198

en Français qui, que, quoi;

lequel. — quiconque, qui que, quoi que, quel que, quelque.. que — dans l'ancien français

quant, quantes (toutes et quantes fois), quanque, qui qui, que que.

— où, dont, quand, comme — Quiconque n'est jamais employé comme relatif mais comme indéfini.

~~qui avec antécédent et défini vient du relatif latin qui (Italien che, Espagnol et Portugais que).~~

~~qui sans antécédent et relatif indéfini vient suivant Diez~~

Dans la formation des pronoms indéfinis le redoublement a la même valeur qu'en Latin.

Pronoms relatifs

<u>en Français</u>

qui avec antécédent et relatif défini vient du relatif latin *qui*.

qui sans antécédent et relatif indéfini viendrait suivant Diez (III, 366) de l'interrogatif latin *quis* auquel on aurait donné la valeur d'un relatif. Ce qui est certain c'est que par la forme *qui* indéfini diffère de *qui* défini. car en Français comme complément, *qui* indéfini subsiste (je nommerai qui je voudrai), et *qui* défini prend la forme *que*. En Italien, en Espagnol et en Portugais, ~~comme sujet et comme complément~~, le relatif défini est *che* (Italien), *que* (Esp. et Portug.), et le relatif indéfini est *chi* (Italien), *quien* (Espagnol), *quem* (Portugais), soit comme sujet soit comme complément.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'étymologie de *que* italien *che* est incertaine. Sous cette forme le mot est très ancien. *sunt anni quinquaginta que hic me collocavi* dans un acte de 715. On trouve de loco quid dicatur (748), ratio per quid (751). Dans le poème de Ste Eulalie + (+ 10e siècle) (vers 14) ~~[illegible]~~ (~~[illegible]~~) el li enortet (= ille illam inhortatur), dont lei nonque chielt (= chose dont il ne lui chaut en aucune façon), *qued* elle fuiet lo nom christiien (= qu'elle fuie renomme au nom chrétien), et vers 27 tuit oram *que* por nos degnet preier, / qued auuisset de nos christus mercit / post la mort. Diez pense (III, 309) que *que* vient de l'interrogatif *quid* plutôt que du relatif *quod* qui aurait donné *co*, quo.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

§ 1ᵇ   203

Pronom

Pronoms relatifs

signification

193 – 194 –

[au Recto]

Grec ὅς qualifie l'antécédent purement et simplement. ὅστις ajoute l'idée que l'antécédent appartient à la classe de choses ou de personnes qualifiées par la proposition relative — ἔστιν δίκης ὀφθαλμός, ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ (sentence gnomique) — δεῖ τοὺς θεατάς μ' εἰδέναι ὅς εἰμ' ἐγὼ [illegible]. — μακάριος ὅστις οὐσίαν καὶ νοῦν ἔχει Mén. οὐποῦ-δα ὅστις (= quelle espèce de) ἄνθρωπος γεγένημαι Mén.

[blanc]

~~ὅσος~~ ὁπόσος, ὁποῖος, ὅπου, ὅπῃ, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε sont à ὅσος, οἷος, οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν, ὅτε ce que ὅστις est à ὅς.

[blanc]

La ~~valeur~~ signification propre de ὅστις n'est pas toujours évidente. Χαλκιδῆς … Ἀπόλλωνος βωμόν, ὅστις νῦν ἔξω τῆς πόλεώς ἐστιν, ἱδρύσαντο Thuc. — ἐξ οὗ, ἐξ ὅτου semblent

204

être équivalents. — ὅς ἄν avec le subjonctif est équivalent à ὅστις.

[blanc]

Avec des noms de choses les relatifs adverbiaux s'employaient comme équivalents du relatif adjectif précédé de ἐν, ἐξ, εἰς. πορεύομαι ἐπὶ τὴν σκηνὴν οὗ κατήγετο — ἄπει ὁπόθεν δόξεις φρονεῖν — quand il est question de personnes, ils signifient <u>du côté où</u>, d'<u>où</u>. ἤρξαντο καταβαίνειν πρὸς τοὺς ἄλλους ἔνθα τὰ ὅπλα ἔκειτο.

1 b bis

[blanc]

[illegible]

Latin. qui avec le subjonctif a souvent une signification analogue à celle de ὅστις.

[blanc]

quicunque, quisquis, et les pronoms adverbiaux dérivés ~~n'ont~~ ne signifient jamais que l'indétermination.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

206

19

ubi, unde, quo se trouvent comme équivalents du relatif ablatif précédé d'une préposition. — employés relativement à des personnes, ils se rapportent moins à la personne elle même qu'à une chose qui lui appartient, et dont l'idée est contenue implicitement dans la proposition. — Madv. 317 rem. 2

cum multa colligeres ex legibus et ex senatus consultis, ubi si verba sequeremur, confici nihil posset... Cic. de Or. 1, 57. neque nobis adhuc praetor te quisquam fuit, ubi[x] nostrum jus contra illos obtineremus. Cic. pro Quint. 9. — erat nemo unde[x] discerem. Cic. de Sen. 4 — homo... apud eos quo[x] se contulit gratiosus. Cic. Verr. 4, 18.

x = au tribunal de qui, devant qui

x = de la science de qui, auprès de qui

x = dans la résidence desquels, auprès de qui.

7b 2e page

Pronom

Pronoms relatifs

Signification

2b 2e page

3b 2e page

Français. 1° qui ~~sans préposition~~ avec antécédent vient de qui. [~~[illegible]~~ en haut de la page]

196

il est toujours sujet et se rapporte à des personnes et à des choses.

avec une préposition il ne se rapporte en général qu'à des personnes ou à des personnifications. cependant on trouve assez souvent dans les poètes des exceptions: votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède. Phèdre, 3,3. — J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé. Phèdre 3,5.

qui sans antécédent vient de quis. Il a ~~la~~ en général la signification du relatif indéfini quiconque. Il ne se dit que des personnes.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

208

2° que n'est jamais sujet, n'est jamais précédé d'une préposition, et s'emploie des personnes et des choses.

[illegible]

rapports de que – 1° objet direct de l'action du verbe : l'homme que j'ai vu. – 2° rapport de temps le jour que je suis venu – 3° manière je le ferai de la façon que j'ai dit. – 4° attribut des verbes être et devenir, quand il a pour antécédent ce, le même. 7° il est construit avec des et avec les pronoms indéfinis qui expriment l'idée de concession. Je ne sais ce qu'il est, ce qu'il deviendra. – cette chose est de la même espèce que l'autre. – quelque grands que soient les rois – pour grands que soient les rois

Dans l'ancienne langue il pouvait être employé comme sujet, surtout avec un antécédent au féminin. Tous ceux que cette lettre verront – la pierre que est dure.

[blanc]

~~[illegible]~~

3° quoi est toujours précédé d'une préposition et ne se rapporte guère aujourd'hui qu'à des antécédents qui sont comme du genre neutre, ce, voilà, rien.

[blanc]

autrefois on l'employait souvent avec des noms de choses de tout genre; voilà les raisons pour quoi je m'y suis décidé. — le cheval sur coi il sist.
— Vaugelas approuve aussi: le cheval sur quoy j'ay ~~couru cette bague~~ esté blessé.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

210

4° lequel ne s'emploie plus que précédé d'une préposition et avec le sens d'un substantif. Il se rapporte aux choses dans le cas où l'usage interdit l'emploi de qui. Il peut comme qui se rapporter aux personnes.

[blanc]

autrefois il s'employait pouvait s'employer adjectivement et sans préposition : la quel somme de deniers il nous devoit payer — et en tesmoignage de ces choses avons nous pendu notre sayel à ces présentes lettres, lesquelles furent donées à Roegnies.

[blanc]

211

5° *Dont*. Le *de unde* était très souvent employé dans le sens de *d'où* et il le conserve dans un grand nombre de locutions : rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir (Rac.). Les grammairiens disent que *dont* se dit plutôt des personnes, *d'où* des choses, mais cette distinction est difficile à soutenir. — Ce qui est certain c'est que le sens primitif de *dont* s'est beaucoup plus effacé que dans *d'où*, et que depuis le XIIIe siècle il s'emploie pour *de qui*, *de quoi*, *duquel*. — Dans l'ancienne langue il avait souvent le sens instrumental (*par*, *avec*) que prenait alors la préposition *de* (et qu'elle a conservé dans *de quoi* : il n'a pas de quoi payer), et on disait : il lor donroient navie… dont il porroient aller en Surie (Villehardouin). Je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne (Molière, Don Juan I, 2).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Dont est remplacé par de qui duquel (198 quand ~~l'antécédent~~ le substantif dont dépend le relatif est précédé d'une préposition : l'homme aux vertus de qui duquel vous rendez hommage.

[blanc]

6° où d'ubi signifie proprement l'endroit dans (= ubi), ou vers lequel (quo); les autres rapports sont marqués par de, par, jusque. Par dérivation il désigne non plus un endroit mais un antécédent quelconque, aujourd'hui il ne se dit plus que des choses, et ne s'emploie métaphoriquement qu'avec la signification de dans, ou avec ~~les~~ les prépositions de, par, jusque: L'affaire où je suis intéressé. — Le procès d'où dépend ma ~~[illegible]~~ fortune.

[blanc]

autrefois il se disait des ~~[illegible]~~ personnes comme des choses, et s'employait très souvent pour auquel: Ses amis apela et cez où plus se fie. — Les Égyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement (Boss. hist. univ.). — Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne (Mol. Amphitr. III, 5)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— Laissons-là la médecine où vous ne croyez point (Don Juan III, 1). — et voilà donc l'hymen où j'étois destiné (Iphig. III, 5). Libre du joug superbe où je suis attaché (Iphig. I, 1).

4b

Pronom

Pronoms relatifs

199

En Grec et en Latin la proposition relative peut être dépendante d'une proposition principale autre que celle ~~ou~~ qui contient ou doit contenir l'antécédent. Le relatif peut être complément dans une proposition dépendante quelconque

[au Recto]
Add. 4b6

1° Le relatif peut être complément dans ~~d'~~une proposition adjective construite soit au participe (comme c'arrive souvent en Grec) soit avec un second relatif, ce qui est fréquent en Latin.

Grec νῦν σοι φράσω πρᾶγμ' ὃ σὺ μαθὼν ἀνὴρ ἔσει Aristoph. εἶναι τινάς φασιν ἐπῳδὰς ἃς οἱ ἐπιστάμενοι ἐπᾴδοντες οἷς ἂν βούλωνται φίλους ἑαυτοῖς ποιοῦνται Xén.

[blanc]

Latin id bonum solum est quo qui potiatur necesse est beatus sit. Cic. fin. 1, 28. (= qu'on ne peut posséder sans être heureux, ou qu'il suffit de posséder pour être sûr d'être heureux, c.-à-d. ou dont le possesseur est nécessairement heureux) — insidebat in mente Phidiae species pulchritudinis eximia quaedam quam intuens ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. Cic. Or. 2.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

2° Le relatif peut ~~dépendre~~ être complément d'une proposition ~~supp[o]sitive~~ causale, ~~[illegible]~~ temporelle, ~~[illegible]~~

Grec ἔφη εἶναι ἄκρον ὅ εἰ μή τις προκαταλήψοιτο, ἀδύνατον ἔσεσθαι παρελθεῖν κτλ (= qu'il fallait absolument prendre, pour ~~qu'il fut possible de~~ pouvoir passer) ἐνόμιζον δεῖν ἐπιχειρασθῆναι, πρὶν ἐμπεσεῖν εἰκὸς εἶναι τοῦ βίου τι ἀπολαῦσαι ἔτι κτλ. (= et qu'en attendant il était juste ...)

[blanc]

~~[illegible]~~

Latin. perspici ex litteris Pompeii
potest — omnia (Caesari) et cumulate,
quae postulet, dari, quae ille amentissi-
mus fuerit nisi acceperit Cic. ad Att. 7, 17
(= qu'il serait bien insensé de refuser)
— quid est enim minus non dico ora-
toris, sed hominis, quam id objicere
adversario, quod ille si verbo negarit,
longius progredi non possit, qui obje-
cerit Cic. Phil. 2, 4. (= que de faire
à son adversaire un reproche qu'il
suffit à celui-ci de nier, pour ~~[illegible]~~ empêcher
celui qui le lui a ~~fait~~ adressé d'avancer d'un
seul pas). — esse per multa, quae ora-
tor a natura nisi haberet, non
multum a magistro adjuvaretur Cic.
de or. 1, 28 (= que l'orateur doit ~~avoir~~ recevoir
~~[illegible]~~ de la nature: autrement le maître
ne lui sera pas fort utile). — quaero
igitur a te, Quinte, sicut illi solent.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

quo si civitas careat, ob eam ipsam causam, quod eo careat, pro nihilo habenda sit, id est ne numerandum in bonis? Cic. de leg. 2,5 (s'il est une chose dont l'État ne pourrait manquer sans être compté pour rien, précisément parce qu'il en manque, doit-elle être mise au nombre des biens ?) — an adolescentem discere ea navis, quae quum praeclare didicerit, nihil sciat Cic. de fin. 5,26 (= qu'il pourra avoir très bien appris, sans rien savoir) — verebar, ne ea cognosceres absens, quae quia non vides mihi videris meliore esse condicione, quam nos qui videmus Cic. ad Fam. 4,3. (je craignais que tu n'apprisses là-bas des choses dont ~~[illegible]~~ tu n'es pas témoin, ~~[illegible]~~ ~~plus heureux que nous qui les voyons~~ et que nous sommes moins heureux (à ce qu'il me semble) de voir. — dont tu (me sembles) plus heureux de n'être pas témoin que nous de les voir.

ajouté

Il reste aux hommes des traces d'intelligence et de volonté .. dont s'ils usent bien .. Dieu pourvoira à leur salut

Jurieu Cond. de Pac. 118
grand Ouvr. II av. 328 b

il y a partout la difficulté à laquelle il en succombe on périt

II^d av. Jur. 326 a

Il y a des difficultés auxquelles plus on pense, plus on se confond

IIIe avert. 353 b

7 5 b

Pronom

Pronoms relatifs

Attraction

On appelle attraction une construction [au Recto] par laquelle le relatif prend le cas de l'antécédent ou l'antécédent celui du relatif au lieu du cas qui marque leur rapport dans la proposition dont ils font partie.

L'attraction du relatif est presque obligatoire en Grec et très rare en Latin. Elle a lieu quand le relatif doit être à l'accusatif et est mis au génitif ou au datif comme l'antécédent exprimé ou sous-entendu auquel il se rapporte. En général la proposition relative, dans ce cas, est étroitement liée à son antécédent exprimé ou sous-entendu.

L'attraction de l'antécédent n'a guère lieu que quand l'antécédent est un substantif

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~ἔστι τοῦ διαλεκτικοῦ μὴ μόνον τἀληθῆ ἀποκρίνεσθαι, ἀλλὰ καὶ δι' ἐκείνων ὧν ἂν προσομολογῇ ὁ ἐρωτώμενος~~ Plat.

1° τίς ἡ ὠφέλεια τοῖς θεοῖς τυγχάνει οὖσα ἀπὸ τῶν δώρων (sc. ἀφ' [ἀπὸ τούτων sc. ἀφ']) ὧν παρ' ἡμῶν λαμβάνουσιν; Plat. τοῖς ἀγαθοῖς (sc. τούτοις sc. pas d'antécédent) οἷς ἔχομεν ἐν τῇ ψυχῇ, τούτοις κτώμεθα καὶ τὰς ἄλλας ~~[illegible]~~ ὠφελείας Isocr. — χρὴ τὰς πόλεις διοικεῖν τοιούτοις ἤθεσιν οἵοις Πυθαγόρας εἶχεν Isocr. τῶν ἵππων ὄντων οἵων δεῖ τοὺς ἱππέας αὖ σκεπτέον κτλ.

** 1 ~~[illegible]~~ οἷος (et ἡλίκος) se met au cas du mot auquel il se rapporte, au lieu de se construire au nominatif ou à l'accusatif avec le verbe substantif: ὁρῶ νεανίας οἵους σὺ (= τοιούτους οἷος σὺ εἶ) διαδεδρακότας Aristoph. τοὺς οἵους ὑμεῖς μισεῖ συκοφάντας Antiphon. — οἰκίας οὐδὲν ὄφελος ἂν εἴη, εἰ τὰ ἄνω πάνυ καλὰ εἴη, μὴ ὑποκειμένων οἵων δεῖ θεμελίων κτλ. — en général le substantif auquel se rapporte οἷος se met au même cas. πολλῷ ἥδιόν ἐστι χαριζόμενον οἵῳ σοὶ ἀνδρὶ ἢ ἀπεχθόμενον ὠφελεῖσθαι κτλ.

2° par une attraction inverse ~~le substantif auquel se ra~~ l'antécédent du relatif se met qqfois au même cas que le relatif. τὴν οὐσίαν ἣν κατέλιπεν οὐ πλείονος ἀξία ἐστὶν Lys. τὴν μὲν ἐμπειρίαν οὐ μᾶλλον τῶν ἄλλων ἔχομεν, πολιτείαν δ' οἵαν εἶναι χρὴ παρὰ μόνοις ἡμῖν ἔστιν ἰδεῖν.

×Apposition d'un substantif qualifié par une proposition relative. ἐν τοῖς ~~[illegible]~~ παρὰ τὴν ὁμωνυμίαν (λόγοις), ὅσπερ δοκεῖ τρόπος εὐηθέστατος εἶναι τῶν παραλογισμῶν, τὰ μὲν καὶ τοῖς τυχοῦσίν ἐστι δῆλα. Aristote de Soph. El. 33. 182 b 13.

Cela a toujours lieu pour la formule οὐδεὶς ὅστις οὐ abrégé de οὐδείς ἐστιν ὅστις οὐ. ἀναγκαῖον οὐδένα ὅντινα οὐχὶ μετέχειν δικαιοσύνης Plat. (= οὐδείς ἐστιν ὅντιν' οὐχὶ — ἀναγκαῖον). πάντων μέτρον ἄνθρωπός ἐστι, λευκῶν, βαρέων, κούφων, οὐδενὸς ὅτου οὐ τῶν τοιούτων Plat.

On trouve un fait analogue dans l'association d'un adjectif avec ὅσος comme ~~[illegible]~~ θαυμαστὸς ὅσος, θαυμαστοῦ ὅσου etc. locutions qui signifient θαυμαστόν ἐστιν ὅσος, ὅσου etc. ἦν περὶ αὐτὸν ὄχλος ὑπερφυὴς ὅσος Aristoph. ὡμολόγησε ταῦτα ἑλκόμενος καὶ μόγις, μετὰ ἱδρῶτος θαυμαστοῦ ὅσου Plat. (= θαυμαστὸν ἦν μεθ' ὅσου ἱδρῶτος ὡμολόγησε) — on trouve de même ὡς avec des adverbes. ὑπερφυῶς ὡς χαίρω Plat.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[illegible]

[illegible]

~~8~~ 6[b]

Pronom

Pronoms relatifs

attraction

Sanctius (Minerva IV, 12) Graeci non raro e duobus casibus, si a mutuo respiciant, alterum tantum regunt, alterum illi adjungunt, ita alter ab altero trahitur.

R. Förster [~~[illegible]~~ en haut de la page] Revue critique 1869, I, 401

Latin. attraction (Port Royal méthode latine ch. VII; méthode grecque livre VIII, ch. 1)

~~[illegible]~~ L'attraction du relatif est fort rare). 1° raptim, quibus quisque ~~et unde~~ appartenir au langage fam lui poterat, elatis, penates tectaque relinquentes exibant. Liv. 1, 29. Cic. ad Fam. 5, 14, 1. Liv. 4, 39, 9. 10, 40, 8. Suet. Calig. 43 — 2° le relatif est complément d'un verbe qui signifie dire : hac quidem causa qua dixi tibi (Ter. Heauton. 1, 1, 35). Cic. ad Attic. 10, 8, 7 Caes. de B. C. 3, 15. B. Afr. 41, 69, 96. Plin. l'ancien 12, 102. 16, 196. 18, 68. 18, 314. 15, 94. 16, 39. 6, 181 ; 3, 19, 22. A. G. 1, 3, 28. 12, 16. 2, 26, 7. — 3° souvent judice quo nosti populo (Hor. Sat. 1, ~~[illegible]~~ 6, 15. isto quo reris grandius illud erit (Ov. Trist. 5, 6, 36). Mdr. 319

× 1° on sous-entend dans la propon relative principalement avec pronom le verbe de la propon principale : [ou l'infinitif]

[blanc]

L'attraction du substantif antécédent est fréquente. Il est à peu près constamment placé après le relatif. La construction : urbem quam statuo vestra est (Virg. En. 1, 573) est tout-à-fait exceptionnelle.

1° Elle a lieu qqfois, lorsque le pronom démonstratif suit la proposition relative : ad Caesarem quam misi epistolam, ejus exemplum fugit me tibi mittere. Cic. ad Attic. 13, 51. in quem primum Heneti Trojanique egressi sunt locum, Troja vocatur. Liv. 1, 1.× — en outre cette attraction a lieu lorsque la proposition relative ~~[illegible]~~ suit son antécédent nominal exprimé ou sous-entendu

× quae prima innocentis mihi defensio est oblata, suscepi. Cic. pro Syll. 33.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~illic~~ poeta id sibi negoti credidit solum dari populo ut placerent, quas fecisset fabulas. Ter. Andr. prol. 3. illi, scripta quibus comoedia prisca viris est, hoc stabant. Hor. Sat. 1, 10, 16.

~~celle de puisque~~

[blanc]

2° Ille a presque toujours lieu, quand ~~le~~ ~~substantif~~ l'idée signifiée par antécédent est rapportée mentalement en apposition à un mot ou à une proposition antérieure. Peregrinum frumentum, quae sola alimenta ex insperato fortuna dedit, ab ore rapitur. Liv. 2, 35. Santones non longe a Tolosatium finibus absunt, quae civitas est in provincia. Caes. de b. G. 1, 10. firmi et constantes amici eligendi sunt, cujus generis est magna penuria. Cic. de amic. 17. Mdr. 320

~~Il en est de même pour un adjectif ou superlatif, quand la proposition relative se rapporte à ce que le superlatif doit faire entendre. Themistocles doctus de servis suis~~

[blanc]

3° Elle a ordinairement ~~[illegible]~~ lieu   Madv. 446

quand le substantif antécédent a avec toute la proposition principale un rapport que le latin exprime assez souvent par l'ablatif de qualité, ou par la préposition pro, le français par la préposition avec (qua es prudentia, nihil te fugiet. Cic. ad Fam. 11, 3. Ajax, quo animo traditur, millies oppetere mortem quam illa perpeti maluisset. Cic. off. 1, 31. Tu, pro tua prudentia, quid optimum factu sit videbis. Cic. ad Fam. 10, 27.) — Si mihi negotium permisisses, qui meus amor in te est, confecissem. Cic. ad Fam. 7, 2. Spero quae tua prudentia et temperantia est, te jam, ut volumus, valere. Cic. ad Attic. 6, 9.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~Pronom~~

Pronoms relatifs

antécédents

[au Recto]

Grec.

ὅς a pour antécédent parmi les pronoms le démonstratif οὗτος, οἷος – τοιοῦτος, ὅσος – τοσοῦτος, ἡλίκος – τηλικοῦτος, ὡς, ὥστε, ὥσπερ – οὕτω, ὅτε – τότε, οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν – ἐνταῦθα, ἐκεῖ, ἐκεῖσε, ἐκεῖθεν.

Le substantif ~~[illegible]~~ qui est l'antécédent du relatif peut être placé^x après la proposition relative, rarement après le relatif; on peut aussi, pour donner plus de force à la proposition relative, mettre après elle le pronom démonstratif ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ avec la proposition où il est sujet ou complément. ἀμαθέστατοί ἐστε ὧν οἶδα Ἑλλήνων Thuc. ἀδικεῖ Σωκράτης οὓς ἡ πόλις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζων Xén. ἃ ποιεῖν αἰσχρόν, ταῦτα νόμιζε μηδὲ λέγειν εἶναι καλόν Isocr. πολλοί, τὰ χρήματα καταναλώσαντες, ὧν πρόσθεν ἀπείχοντο κερδῶν, αἰσχρὰ νομίζοντες, τούτων οὐκ ἀπέχονται Xén. — si le relatif est précédé d'une préposition, on la répète

x ordinairement sans article

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

devant le démonstratif. πρός ὅ τι τις πέμπει, πρός τοῦτο ἕνα πρός ἓν ἕκαστον ἔργον δεῖ νομίζειν Plat.

– quand l'antécédent ~~démonstratif~~ précède on ne répète pas la proposition devant le relatif: ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἧσπερ νῦν ἐξουσίας μένει Dém. ἐγὼ ἐν τῷ χρόνῳ ᾧ ἄλλοι ἡμῶν ἀπορροῦνται τὸ τὸ δίκαιον, ἐν τούτῳ δικαιοτέρους τοὺς ἀνθρώπους ποιῶ Xén.

Le neutre ὅ peut avoir pour antécédent une proposition×: εἰ ψυχὰν ἔσπευσας ἀντ' εὐβουλίας, ὃ δῆτα πολλοὺς ὤλεσε σκαιότητος Eurip. – ~~cet emploi~~ cet emploi du relatif est plus rare qu'en Latin, du moins quand il suit une proposition. quand il précède, l'antécédent τοῦτο est sous-entendu.

× avec laquelle il est employé comme en apposition

Les démonstratifs de qualité et de quantité (τοιοῦτος, τοσοῦτος, τηλικοῦτος) doivent être suivis de leurs corrélatifs οἷος, ὅσος, ἡλίκος quand il y a comparaison.

~~ajo~~

ajouté

{ Item] τοσούτῳ κρείττων δικαιοσύνη χρημάτων, ὅσῳ τὰ μὲν ζῶντας ὠφελεῖ, ἡ δὲ καὶ τελευτήσασι δόξαν παρασκευάζει. Isocr.

ὁ αὐτός peut avoir pour corrélatifs ὅς, ὅσπερ, ou ~~[illegible]~~ καί, ou le datif εἰς τοὺς αὐτοὺς κινδύνους κατέστησαν ἡμῖν Isocr.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Latin.

corrélatifs

relatifs		antécédents
qui	—	is, idem
qualis ~~talis~~	—	talis ~~qualis~~
quantus ~~tantus~~	—	tantus ~~quantus~~
~~tot~~ quot	—	tot
quam quoties	—	tam toties

× quum — tum

L'antécédent du relatif peut être implicitement contenu dans le pronom possessif : vestra consilia accusantur qui mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis. Sall. Jug. 85.

Madv. 317 a

On place la proposition relative avant la proposition où se trouve l'antécédent démonstratif pour marquer plus fortement le rapport des deux propositions, pour insister sur l'idée exprimée par l'une d'elles : nam non eam cognovi aciem ingenii tui, quod ipse videam, te id ut non putem videre (Cic. fam. 2, 16 (je connais trop bien ta sagacité pour penser que tu ne vois pas ce que je vois moi-même) — cum in ceteris rebus tum in dicendo semper, quo

Madv. 476 rem. 2

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

230

nihil est melius, id laudari, qualecunque est, solet. Cic. Brut. 86. (= ce qui vaut relativement le mieux est presque toujours loué, quelle qu'en soit la minute réel) — cujus igitur mortem ulciscemini — de ejus virtute vivi quid vos — judicare oportiat, dubitandum putatis Cic. pro Sest. 38. (= comment ! vous vengeriez sa mort, et vous croyez devoir réfléchir pour savoir ce que vous devez penser de son mérite pendant sa vie ?)

[blanc]

Mdv. 316

Très souvent le relatif neutre qualifie comme en apposition une proposition entière[+]: sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis. (Cic. Parad. 6, 3) — on le trouve avec l'antécédent id : si a vobis, id quod non spero, deserar, tamen animo non deficiam. Cic. pro Mur. Amer. 4.

[+] ou une portion de proposition

Mdv. 324

quand il y a comparaison idem, talis, tantus doivent avoir pour conséquents leurs corrélatifs. amicum talem habere volunto quales ipsi esse non possunt. Cic. de amic. 22. — Lisander eodem, quo Alcibiades, numero. Corn. Alcib. 5 — in eadem sum sententia, quae tibi placet.

quanto inopina, tanto majora (Quinte Curt. 2, 68) est irrégulier.

— quand qui est au même cas que idem il y a lieu vraisemblablement ; on peut mettre ac. est animus erga te idem ac fuit. Ter. Heauton. 2, 2, 24. +

Pronom

Pronoms relatifs

antécédents

[~~[illegible]~~ au Recto]

208

Français

Les seuls pronoms démonstratifs qui se construisent sans substantif avec la proposition relative sont les pronoms substantifs celui, ceux, celle, ce. tel. Les autres ne s'emploient qu'adjectivement — celui-ci, celui-là ne s'emploient plus avec une proposition relative, comme dans l'ancienne langue.

tel ainsi employé a un sens indéfini : tel qui rit vendredi dimanche pleurera (Racine).

[blanc]

le, la, les peuvent être antécédents d'un relatif dans les constructions : je le vois qui s'avance, je l'entends qui chante, le voici, le voilà qui vient

de même ~~[illegible]~~ le pronom que : fais-nous un peu ce qu'on m'a dit qui est si plaisant. Mol. Scapin 3,1.

et que vous montrent-ils qui ne vous ~~[illegible]~~ avertisse qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse ? Britann. 3, 8.

Dans ces locutions la proposition relative est construite comme un véritable attribut. Elle peut même former avec un substantif une proposition (construite substantivement.

ainsi on lit : les récompenses et les châtiments de la vie future *qu'ils soutenoient avec zèle* (= le zèle avec lequel etc.) leur attiroient beaucoup d'honneur (Boss. disc. hist. univers. II, 5 vers la fin).

[blanc]

Le relatif peut être séparé de son antécédent : Il est cette vertu si nouvelle à la cour dont la persévérance irrite mon amour. Britannic. 2, 2. — les droits de mes aïeux, que Rome a consacrés Brit. 4, 2. mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux. ibid. — Il donne à pleines mains qui n'oblige personne (Corn.).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom relatif
suppression de l'antécédent

Grec la proposition relative [au Recto]

est construite absolument comme un substantif qui serait — 1° au nominatif ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος Ménandre #
— 2° à l'accusatif τίς μισεῖν δύναιτ' ἂν ὅτῳ ἔξεστιν εἰδέναι καλός τε κἀγαθὸς νομιζόμενος ;
— 3° au datif οἶδα ξυγγενομένους ἐνίους ὧν ἂν τύχωσιν ἐπιθυμοῦντες Plat. — 4° au génitif ἴσασι τὴν δύναμιν ἐφ' οὓς ἂν ἴωσιν. — 5° qui serait uni par κἀ à d'autres substantifs ἐμὸν κἀ ὧν ἐγὼ κεκτήμεθα παρὰ σοί. Xén. — 6° qui dépendrait d'une préposition. πολλοὶ ἀναλίσκουσιν οὐκ εἰς ἃ δεῖ μόνον, ἀλλὰ κἀ εἰς ἃ βλάβην φέρει Xén. — ἐγγίγνεταί μοι εὔνοια πρὸς οὓς ἂν ὑπολάβω εὐνοϊκῶς ἔχειν πρὸς ἐμέ. Xén. — τεύξῃ μᾶλλον παρ' ὧν (= παρὰ τούτων ὧν) ἂν δέῃ μὴ ἄπορος δοκῶν εἶναι Xén. Χεῖ τοὺς νοῦν ἔχοντας περὶ μὲν ὧν (= τούτων ἃ) ἴσασι βουλεύεσθαι, περὶ ὧν δ' ἂν βουλεύσωνται μὴ νομίζειν εἰδέναι τὸ συμβησόμενον Xén.

οἷος, ὅσος se construisent avec une proposition contenant implicitement l'idée de réflexion ἀπέλλειον τὴν ἐμαυτοῦ τύχην οἵου ἑταίρου ἐστερημένος εἴην (Lucien) — εὐδαίμων ὁ ἀνὴρ ἐφαίνετο ὡς ἀδεῶς ἐτελεύτα

β, 210 et 212
(il y a une transposition)

10b a été égaré (voir 210, 212
[blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

236

Pronom

Pronoms relatifs

suppression de l'antécédent

Pronom

Pronoms relatifs

suppression de l'antécédent

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Latin.

1° L'emploi de la proposition relative comme substantif est beaucoup plus restreint qu'en Grec. Il faut en général que le relatif soit au cas où serait son antécédent, et il ne s'emploie ordinairement que comme l'équivalent d'un substantif qui serait au nominatif ~~A~~ ou à l'accusatif. 1° maximum ornamentum amicitiae tollit, qui ex ea tollit verecundiam. Cic. de amic. 22. ~~2° par exception : inter omnes philosophos constat, qui unam habeat (s. ent. eum) omnes habere virtutes. Cic. off. 3, 10.~~ haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat res angusta domi. Juv. 3, 164. — 2° quem neque gloria neque pericula excitant frustra hortere. ~~[illegible]~~ Salle Cat. 58. — par exception : inter omnes philosophos constat qui unam habeat, omnes habere virtutes. Cic. off. 3, 10. — 3° on trouve des exemples du datif dans le cas où l'antécédent aurait été aussi au datif : qui bus vestis erat

Mdv. 321

~~† 2° quem neque gloria neque pericula excitant frustra hortere~~

iis cibus, ut alius generis bestiis vesc- erentur, aut vires natura dedit aut celeritatem. Cic. de n. D. 2, 48. Bibo parum, a quibus debuerat, adjutus Cic. Phil. 1, 4.

On rencontre parfois qui dans un sens voisin de si quis: Xerxes praemium proposuit, qui novam voluptatem invenisset. Cic. Tusc. 5, 7.

On emploie quod et le subjonctif en se rapportant à une proposition entière avec le sens de : autant que, et qq fois de : de sorte que. Mdv. 364 rem. 2

quod sciam = que je sache, autant que je le puis savoir.
quod meminerim = autant que je m'en souviens — pergratum mihi feceris, si curas quod sine molestia tua fiat, juvenis. Cic. ad fam. 13 (= autant que cela pourra se faire sans te gêner).

~~sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis. Cic. Parad. 6, 3.~~

On construit quod avec le même sens que Mdv. 396 rem. 2 ὅ δέ λέγεις : quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris. Corn. nep. Epam. 5. — quod de majore parte unamquamque rem appellari dicunt, ex ubi invabat. Cic. Tusc. 5, 8.

in enodandis nominibus vos Stoici, quod miserandum sit (= que cela fait pitié) laboratis. Cic. de N. D. 3, 24.

Le pronom s'emploie sans antécédent avec une signification d'indétermination analogue à celle de εἰσὶν οἵ dans les locutions : sunt, qui ita dicant — non est faciendum reperire, qui haec credant — habeo, quod dicam — mihi qui dicerent. Mdv. 342

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

241

Pronom

Pronoms relatifs

Suppression de l'antécédent

Français. qui sans antécédent ~~[illegible]~~ vient du latin quis. Il ne s'emploie pas seulement interrogativement; il a aussi la valeur d'un relatif, mais d'un relatif indéfini ~~[illegible]~~. ~~[illegible]~~ ~~comme quiconque~~ employé comme sujet. Il a très souvent × une signification

[au Reste]
p. 213

× comme quiconque

suppositive : en un mot qui voudrait (= si l'on voulait, si quelqu'un voulait) épuiser ces matières, ~~[illegible]~~ peignant de tant d'esprits les diverses manières, il compterait plutôt combien dans un printemps Guénaud et l'antimoine. Boileau sat. 4 (cf. Racine Esth. 3, 1. quiconque ne sait pas dévorer un affront, ni de fausses couleurs se déguiser le front, loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie). — autrefois on employait ainsi qui, même quand la prop. principale avait un autre sujet : qui vos direit par cum grant ire / Normanz les alerent ocire / ... / merveilles porriez oïr. — qui prendroit toute l'étendue de la terre d'Israël, il y auroit quatre fois autant. Fleury, moeurs des Israélites. voir Godefroy. II, 232.

qui s'emploie avec le même sens dans : comme qui dirait = comme si l'on disait.

Il a d'ailleurs les autres ~~tous~~ emplois de quiconque.[x] – qui m'aime me suive – aimez qui vous aime. – Je m'en rapporte à qui vous voudrez – c'est l'heure de qui n'en a pas de bonne – je me laisserai conduire par qui vous voudrez.

[x] A la proposition dont il est le sujet, joue du ~~[illegible]~~ l'équivalent d'un substantif sujet, ou compléments ~~[illegible]~~ d'un verbe, ou d'une préposition.

Il s'emploie, comme on, d'une personne déterminée.

Je puis honorer Rome en son ambassadeur, faire réponse en reine et comme le mérite et de qui l'on me parle et qui m'en sollicite. Corn. Nicom. 3, 1. – mais j'ai soif d'en parler à qui ne peut m'entendre. Polyeucte 5, 2.

~~[illegible]~~

Il s'emploie avec vouloir et pouvoir[+] comme compléments de l'infinitif sous-entendu avec ces verbes, parce qu'il y a une nuance d'indétermination : j'inviterai qui je pourrai. – choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien.

Il s'employait autrefois comme démonstratif : ils se saisirent qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une hallebarde (Acad.).

[blanc]

<u>que</u> qui ~~autrefois s'employait interrogativement~~ répond au quod du Latin dans la locution que je sache = quod sciam

Il ne s'emploie jamais aujourd'hui sans antécédent. mais il n'en était pas ainsi autrefois, et il en reste ~~[illegible]~~ trace dans certaines locutions : advienne que pourra (= ce qu'il pourra). — il ferait que sage (= ce que ferait un homme sage).

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

<u>où</u> sans antécédent se prend également dans un sens indéterminé. – Il allait où le hasard le conduisait. – on emploie dans le même sens <u>d'où</u>, <u>par où</u>.

Pronom

Pronoms relatifs
ὅτι, quod, que

[en Auto]
21

En Grec le neutre singulier du pronom indéfini ὅτι, en Latin le neutre singulier du pronom relatif quod, en français le relatif que qui a souvent la valeur d'un neutre s'emploient pour marquer qu'une proposition où le verbe est à une forme personnelle est employée substantivement, comme sujet d'une proposition ou comme complément d'un mot. — ~~En~~ neutre

Dans cette construction le relatif ~~ne se rapporte jamais à un antécédent, elle~~ ~~d'[illegible]~~ il n'est ni sujet de la proposition où il se trouve ni complément d'un mot. Il se rapporte à la proposition tout entière. ~~[illegible]~~ on peut le considérer comme étant à l'accusatif, et comme construit adverbialement.

En français que devient une véritable conjonction et est d'un emploi beaucoup plus étendu que le Grec ὅτι.

en Latin quod peut être presque partout rapporté à un antécédent sous-entendu quand il n'est pas exprimé. Il conserve sa valeur de relatif.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

246

[blanc]

~~[illegible]~~ +216

Grec. ὅτι peut avoir pour antécédents les pronoms neutres τοῦτο, τὸ τοιόνδε, ἐκεῖνο employés à un cas quelconque. τῷ φθόνῳ τοῦτο μόνον ἀγαθὸν πρόσεστιν ὅτι μέγιστον κακὸν τοῖς ἔχουσίν ἐστιν Isocr. διενοήθημεν τὸ τοιόνδε· ὅτι τὴν πόλιν ἐλευθέραν εἶναι δεῖ κ. ἔμφρονα κ. ἑαυτῇ φίλην Plat. Ἦ ἐπ᾽ ἐκείνῳ γελᾶτε ὅτι οὐδέποτε συγγυμναστήν με ζητεῖς; Xén.

[blanc]

ὅτι sans antécédent donne à la proposition 1° la valeur d'un substantif au nominatif ἀπορῆσαι ἐποίησε τὸν Θηβαῖον ὅτι Μαντινέας ὀλίγους τινὰς πανὶ εἶχεν Xén.

2° d'un substantif à l'accusatif ~~dans toutes les propositions~~ quand elle est complétive

3° d'un substantif au datif de cause ~~circonstanciel~~ τά τε ἄλλα ζηλῶ σε τοῦ πλούτου καὶ ὅτι οἱ ἄνθρωποι, ἢν μὴ δανείσῃς, οὐκ ὀργίζονται Xén. Ἦ καὶ βασιλεύειν ἐπίστασαι, ὅτι οἶσθα ἐπαινέσαντα Ὅμηρον τὸν

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Ἀγαμέμνονα, ὡς βασιλεὺς εἴη ἀγαθός; Μή.

[blanc]

216 - 2 lignes

Pronom

Pronoms relatifs

ὅτι, quod, que

Latin. quod peut avoir pour antécédent un pronom neutre comme hoc, illud, id, alterum, ou être construit en apposition à un substantif. Il peut aussi être employé sans antécédent.

Dans tous les cas la proposition introduite de quod a avec la proposition principale les rapports exprimés par le nominatif, l'accusatif, ou l'ablatif. L'emploi de ce tour implique que l'on représente la chose énoncée comme ayant lieu réellement, comme un fait. Mdv. 398 b

1° nominatif. Eumeni inter Macedones viventi multum detraxit quod alienae erat civitatis. Corn. Nep. Eumen. 1 non causa me deterruit, quo minus ad te litteras mitterem, quod tu ad me nullas miseras. Cic. Fam. 6, 22. percommode factum est, quod de morte et dolore primo et proximo die disputatum est Cic. Tusc. 4, 20. me una consolatio sustentat, quod tibi nullum a me amoris nullum pietatis officium defuit Cic. pro Mil. 36. accidit, quod....

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[blanc]

2° accusatif. non pigritia facio quod non mea manu scribo. Cic. Att. 16, 15. praeterea, nullo quod... adde, quod...

~~quod spiratis, quod vocem dominum nutitis, indignantur Liv. 4, 4, gaude quod spectant oculi te mille loquentem Hor.~~ [blanc]

– l'accusatif se rapporte qqfois à la proposition principale tout entière[×]: quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris Corn. Nep. Epam. 5. quod scribis, te, si velim, venturum, ego vero te istic esse volo. Cic. Fam. 14, 3

398 6 rem. 2
× = quant à ce que, en si

3° ablatif. hoc uno praestamus vel maxime feris, quod exprimere dicendo sensa possumus. de Or. 1, 8. Aristoteles laudandus est in eo, quod omnia, quae moventur, aut natura moveri censet aut vi aut voluntate. Cic. N.D. 2, 16. pro magnitudine injuriae proque eo, quod summa respublica in hujus periculo tentatur. Cic. Rosc. Amer. 51.

– quod sans antécédent a ici souvent la valeur de l'ablatif de cause: T. Manlius Torquatus bello Gallico filium suum, quod is contra imperium in hostem pugnaverat, necari jussit. Sall. Noctu ambulabat in foro Themistocles, quod somnum capere non posset. Cic.

– gaude quod spectant oculi te mille loquentem Hor.

Français. 1° ~~[illegible]~~ que a souvent pour antécédents ceci, cela : ils ont cela de commun, que… . ce, et ce accompagné d'un substantif : l'histoire de Xénophon… a ceci et avantage qu'elle est plus conforme à l'écriture. Boss. Disc. sur l'hist. I, 7. ce suivi du verbe être : c'est que … et servant à expliquer quelque chose d'antécédent ou à en donner la cause : un grand avantage, c'est que … si je suis venu, c'est que ….

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

218-219

[blanc]

2° Il ~~[illegible]~~ s'unit à différentes ~~[illegible]~~ prépositions ~~[illegible]~~ et locutions ~~[illegible]~~ pour exprimer les ~~[illegible]~~ rapports de subordination, ~~[illegible]~~ cause, but, opposition, concession, temps. Il peut être uni à une proposition soit immédiatement comme par exemple dans pour que, sans que, selon que, après, avant, depuis que, soit par l'intermédiaire de ce comme dans en ce que, parce que, de ce que ou d'un autre substantif : de sorte que, de peur que, afin que

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

252

3° sans antécédent il exprime [illegible]

différents rapports de dépendance et même certaines modalités dans des propositions indépendantes.

× ~~[illegible]~~ exprime 1° que la chose énoncée par une proposition est l'objet direct de l'action d'un verbe — propositions complétives — 2° l'idée de cause : comment voudriez vous qu'ils traînassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux mêmes. Mol. Avare 3, 5. — qu'avez vous donc, dit il, que vous ne mangez point ? Boil. Sat. — (cet emploi de que est très ancien mais ne peut estre (= mais cela ne peut arriver), que la ville ere mult fort. Villehardouin. 3° de but approchez, que je vous parle. on disait autrefois : filz, esgarde com li formiz porchace son vivre en esté que en hiver en ait planté. 4° de conséquence je suis dans une colère que je ne me sens pas Mol. mariage forcé, 6. Il me le dirait, que je ne le croirais pas. 5° de supposition : ~~[illegible]~~ × qu'il vienne, il verra.

6° il exprime souvent avec le subjonctif que la chose énoncée par la proposition est l'objet de la proposition principale

× dans les propositions dépendantes, il exprime

enchaînez ces démons, que sur nous ils n'attentent (Laf. Philém. et Baucis)

× avec le subjonctif présent

Pronom

Pronoms relatifs

ὅτι, quod, que

qui suit, et où l'idée est ^antérieure^ rappelée par un démonstratif[x]: mais que ~~de ces grandeurs comme une autre occupé, vous m'en ayez paru si longtemps détrompé, non, je l'avoue encor, mon cœur désespéré contre ce seul malheur n'était point préparé.~~ Boil. 3, 7. qu'Énée et ses vaisseaux par le vent écartés soient aux bords Africains d'un orage emportés: ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune ... mais que Junon constante en son aversion poursuive sur les flots les restes d'Ilion ... c'est là ce qui surprend frappe saisit attache. Boil. art poét. 3, 177. qu'un prince vous ait aimé, je ne m'en étonne pas: mais qu'un prince si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir .... c'est .. Boss. Or. fun. du prince de Condé.

} [blanc]

[x] la proposition est comme un substantif construit absolument ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~. cf. ce roi fils de David, où le cherchons nous!

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

7° Il sert à rappeler comme une sorte de démonstratif conjonctif l'idée exprimée par les conjonctions _quand_, comme, si : quand il viendra et que ... comme il venait et que ... s'il vient et que ...

[blanc]

Dans les propositions indépendantes ~~[illegible]~~

~~ordinaires~~
que ~~s'emploient avec le subjonctif~~
sert à
~~pour~~ exprimer 1° volonté avec le subjonctif qu'il
parte 2° souhait. avec l'indicatif
et la négation : que ne le fait-il ! – avec le subjonctif : que Dieu veille sur vous !
3° concession : avec le subjonctif eh bien ! qu'il vienne.

4° exclamation. avec le subjonctif.
– exprime qu'on ne fera pas ce qui est
signifié par la proposition : moi ! que je
lui prononce un arrêt si sévère ![*] Britann. 2, 3.
mais que ma cruauté survive à ma colère,
que malgré la pitié dont je me sens saisir,
dans le sang d'un enfant je me baigne à loi-
sir ! non, seigneur : que les Grecs cherchent quelque
autre proie. Androm. 1, 2. (dans Sénèque Troad. 92
ugia ut virgo occidat tumuloque donum de-
tur et cineres riget et facinus atrox caedis
ut thalamos vocem, non patiar)

[*] ma bouche mille fois lui jura le contraire.

12°

Pronoms relatifs

employés avec la valeur d'une conjonction

<u>Grec</u>. Le relatif est employé souvent avec le sens de <u>c'est pourquoi</u>, sous différentes formes : 1° ᾗ sous-entendu ὁδῷ : ᾗ καὶ δῆλον, ὅτι δεῖ... Aristote. 2° avec διά, διό, διότι. 3° en poésie ὅ, et surtout ὃ καί : νεώτατος δ' ἦν Πριαμιδῶν· ὃ καί με γῆς ὑπεξέπεμψεν. Eurip.

[au Recto]

221

Il s'emploie aussi avec le sens de différentes conjonctions. — ἐξ ὧν (= ἐκ τούτων οὖν) πολλὴ μὲν ἀπειρία καὶ κακία τῇ πόλει ἐμφύεται... Xén. Memorab. 3, 5, 17. — οἳ (= οὗτοι δή) ἐμοὶ δοκοῦσιν αἰσχύνην τῇ πόλει περιάπτειν.. Plat. Apol. Socr. 35 A.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

259

Pronoms relatifs
employés avec la valeur d'une conjonction

Latin. Le relatif s'emploie souvent ~~[illegible]~~ avec la valeur de is, d'abord dans quare, quamobrem, quapropter, quocirca.

~~De même~~ Ensuite ~~[illegible]~~ sous d'autres formes: Caesar equitatum omnem mittit, qui videant quas in partes hostes iter faciant. Qui, cupidius novissimum agmen insecuti, alieno loco cum equitatu Helvetiorum proelium committunt. Caes. de B. G. 1, 15. — quae quum ita sint, ex quo intelligitur etc.

On n'emploie alors jamais de conjonction avec le relatif ~~[illegible]~~.

quod s'emploie souvent comme une conjonction devant si, nisi, quelquefois devant etsi, quia, quoniam, utinam. Il répond souvent à et, quelquefois à mais. quod si (=et si) corporis gravioribus morbis vitae jucunditas impeditur, quanto magis animi morbis impediri necesse est? Cic. Fin. 1, 18

Coluntur tyranni dumtaxat ad tempus. quod si (= mais si) forte ceciderint, tum intelligitur, quam fuerint inopes amicorum. Cic. de amic. 15.

} [blanc]

Mdv. 448

Les cas obliques du relatif mis à ego placés au commencement d'une proposition mise après une autre adversative (verum, tamen) = illos, illorum, illis (illum, illis) quidem ego. quorum ego (Stoicorum) copiam magnitudinemque cognitionis admiror; nobis tamen satis est ea scire et dicere quae non abhorrent ab hominum moribus (Cic. de Orat. I, 51, 219. cf. 17, 76; 24, 145) quos ego ... sed motos praestat componere fluctus (Virg. A. 1, 135)

Mdv: 449

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

260

[blanc]

Français. vous avez été le trouver, quoi; en quoi vous avez eu tort. — apportez l'argent; faute de quoi vous ne l'obtiendrez pas.

que si répond au Latin quod si. il signifie ordinairement: maintenant si.

d'où ils concluaient que l'empire ni les empereurs ~~[illegible]~~ n'auraient jamais rien à craindre des chrétiens
varat. 372a

Il fallait donner à la religion ... une plus belle marque que celle d'avoir mis en pièces l'église d'Occident la plus florissante de tout l'univers; qui a été le plus grand de tous les malheurs
Var. [illegible] 15, fin

Pronom relatif
répétition

Grec quand une proposition [au Recto] 222 est unie à une proposition relative par une conjonction copulative ou adversative, on ne répète presque jamais le relatif (exemples exceptionnels dans Thuc. 2, 43, 3. 6, 4. 89. Platon Euthydème 278e). on rappelle l'idée par un pronom démonstratif ou personnel, et souvent même on le sous-entend.[x] δοκεῖ τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις ᾧ μηδὲν ἡδὺ τῶν τοιούτων μηδὲ μετέχει αὐτῶν οὐκ ἄξιον εἶναι ζῆν Plat. ἡμᾶς οἷς κινδύνων μὲν οὐδεὶς πάρεστιν, ἐστρατεύσαμεν δ' ἐπ' αὐτόν, τί ἂν οἰόμεθα παθεῖν; Xén. — aux cas obliques on exprime toujours le pronom personnel, et on ne met le démonstratif que si la clarté l'exige. ἢ νῦν τί χρὴ δρᾶν, ὅστις ἐμφανῶς θεοῖς ἐχθαίρομαι, μισεῖ δέ μ' Ἑλλήνων στρατός; Soph.

x particulièrement quand il doit être au nominatif.

Le relatif est quelquefois répété sans conjonction (anaphore).[x] ἃς δ' αὖ σὺ βάκχας εἶρξας, ἃς συνήρπασας κἄδησας ἐν δεσμοῖσι πανδήμου στέγης, φροῦδαί γ' ἐκεῖναι.. Eurip. Bacch. 443. – ~~[illegible]~~. ὅσπερ τῶν πάντων τῶν πεπραγμένων ἔξεστι, ὧν ἀπήγγελεν, ὧν ὑπέσχετο, ὧν πεφενάκικε τὴν πόλιν. Dém.

x c'est un mouvement très vif.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~180~~ 262

~~Pronom~~

~~Pronoms relatifs~~

~~répétition~~

19^b

263

Pronom relatif
répétition

Latin. on peut répéter le ~~[illegible]~~ relatif avec une conjonction copulative; mais on ne le peut pas l'employer avec une conjonction adversative, sauf quand sed qui est opposé à un adjectif précédent: vir bonus, sed qui omnia negligenter agat. Mdv. 323 a b

~~[illegible]~~ si le relatif ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ est au génitif, au datif ou à l'ablatif dans une première proposition et qu'il doive être au nominatif ou à l'accusatif dans la seconde, il arrive parfois qu'on ne le répète pas: comme rationem requirere, qua tecum ipse et cum tuis utare, profiteri autem et in medium proferre non audeas? Cic. de fin. 2, 23. Bocchus cum peditibus, quos Volux, filius ejus, adduxerat neque in priore pugna affuerant, postremam Romanorum aciem invadunt. Sall. Jug. 101.

Si le relatif doit être dans une première proposition au nominatif, et dans une seconde à un autre cas, il arrive quelquefois qu'on le rappelle par un

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

pronom démonstratif dans la seconde proposition : omnes tum fere, qui nec extra hanc urbem vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur. Cic. Brut. 74.

Le relatif peut être répété sans conjonction.

[blanc]

Pronoms relatifs
répétition

Français. Il faut répéter le 223 [~~[illegible]~~]

relatif

ajouté

> Deux députés des vaudois eurent une longue conférence avec Oecolam-pade qu'Abraham Scultet ... rapporte tout entière dans ses annales évangéliques et déclare qu'il l'a transcrite mot à mot
> Var. 11, 136

> Il ne s'agit pas de ce que j'ai dit mais de ce que dira l'Église à laquelle je ne suis pas répondre comme un adversaire mais l'écouter ~~comme un~~ disciple
> Var. X 136

1° toutes les fois que change le rapport qui l'unit au verbe : cette passion qui ose tout et à laquelle rien ne coûte.

[blanc]

2° quand le changement de sens est très marqué : c'est une fille qui danse, qui chante, qui joue du luth et qui est fort sage (Vaugelas).

[blanc]

~~[illegible]~~

3° si le verbe d'une proposition relative se trouve à une trop grande distance du relatif énoncé dans la proposition précédente : c'est elle (l'adulation) qui fait du sceptre un joug accablant, et qui, à force de louer les faiblesses des rois, rend leurs vertus mêmes méprisables.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

Le relatif peut être répété sans conjonction, et il l'est beaucoup plus fréquemment qu'en Grec et en Latin.

Il s'emploie également après les conjonctions adversatives et après les conjonctions copulatives.

[au Recto]
225

Grec

καὶ εἰ ou κἄν avec un mot qui exprime une idée de grandeur répond au Français quelque … que employé adverbialement : οὕτω καὶ περὶ τῶν ἀρετῶν, κἂν πολλαὶ καὶ παντοδαπαὶ ὦσιν, ἕν γέ τι εἶδος ταὐτὸν ἔχουσι. Plat. (= quelque nombreuses et quelque variées qu'elles soient).

Les relatifs indéfinis construits avec ἄν et le subjonctif, ou avec l'optatif sans ἄν, répondent à quelque … que employé adjectivement : ἀνηρτήσατο δὲ τοσαῦτα φῦλα ὅσα καὶ διελθεῖν ἔργον ἐστίν, ὅποι ἂν ἄρξηται τις πορεύεσθαι ἀπὸ τῶν βασιλείων, ἤν τε πρὸς ἕω ἤν τε πρὸς ἑσπέραν… Xén. Cyrop. 1, 1, 5. — ὅτου ἂν τις προστατεύῃ, ἐὰν γιγνώσκῃ τε ὧν δεῖ καὶ ταῦτα δύνηται πορίζεσθαι, ἀγαθὸς ἂν εἴη προστάτης. Xén.

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

~~17~~ 22b

Pronoms relatifs indéfinis

~~[illegible]~~ 225

Ils peuvent perdre leur valeur de pronoms relatifs et devenir de véritables adjectifs, quand ils sont unis aux particules δή et οὖν.

unis à δή ils signifient <u>n'importe lequel</u>, ou <u>je ne sais qui</u> (on ne sait). ἐρρήγνυνται ὁποία δὴ φλέψ Hipp. (= on ouvre n'importe quelle veine) ἐς τὴν Ἄσπενδον ᾗ τινι δὴ γνώμῃ ἀφικνεῖται Thuc.ˣ (= dans ~~[illegible]~~ n'importe quelle intention) ἐξαπίνης ἀνέλαμψεν οἰκία ὅτου δή (= ~~on~~ je ne sais qui) ἐν Ἀχάρταις Luc.

ˣ 8, 87, 6.

avec οὖν ils signifient <u>quelconque</u>, quel que ce soit, qui que ce soit. κρίνει ἄμεινον ὄχλος πολλὰ ἢ εἷς ὁστισοῦν (= qu'une seule personne quelle qu'elle soit) Arist. τί περὶ αἰσθήσεως ἐροῦμεν ὁποιασοῦν (= quelconque), οἷον τῆς τοῦ ὁρᾶν ἢ ἀκούειν; Plat. οὐδαμοῦ οὐδεπώποτε γεγονώς, οὐ πρῶτος, οὐ δεύτερος, ... οὐχ ὁποστοσοῦν (= ni à un rang quelconque) Dém. — on renforce le sens avec καί, οὐδέ, μηδέ. πῶς οὐκ αἰσχρὸν καὶ ἡντινοῦν (= la moindre) δύναμιν ἀπολιπεῖν; Lys. ἐπάκουε, εἰ νοῦν καὶ ὁπωσοῦν ἔχεις (= si tu as la moindre intelligence) Plat. οἱ νικήσαντες τὰ πράγματα οὕτως

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

270

ἐσφετερίσαντο, ὥστε ἀρχῆς μηδ'

ὁτιοῦν μεταδιδόναι τοῖς ἡττηθεῖσιν [illegible]

[blanc]

Pronom

Pronoms relatifs indéfinis

Latin

quicunque s'emploie rarement comme simple adjectif, si ce n'est dans les locutions *quacunque ratione, quocunque modo.* — *qualiscunque et quantuscunque* peuvent s'employer ainsi : sic qualemcunque locum (sequimur) Cic. Fam. 4, 8. Qui non concupisces quanticunque ad libertatem pervenire. Sen. ep. 80.

Les relatifs indéfinis s'emploient fréquemment avec la signification concessive du Français : quel que, qui que, quelque que, quidquid id est, timeo Danaos et dona ferentes Virg. En. 2 — casus factum quicunque sequentur, per caput hoc juro.... Virg. En. 9, 299.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

qualiscunque

tel quel
~~quelconque~~, faible, mauvais

Prop. 4, 1, 30 et In
armis qualemcunque Parin
Ov. a. am. 2, 283 carmina
lector commendet dulci
qualicunque sono. Tac.
H. 4, 8 bonos imperatores
voto expetere, qualiscunque
tolerare

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~236~~ 246 275

Français. quiconque est toujours ~~relatif~~ substantif. quelconque est toujours adjectif.

~~[illegible]~~ 229

qui que, quoi que, quelque que, quel que, où que n'ont jamais que la signification concessive.

1° Dans l'ancienne langue on employait ~~[illegible]~~ des personnes qui qui, comme sujet, cui que, comme complément, avec un subjonctif : s'en vait li dus (le chef), cui qu'en doie anoier (= à qui il doive nuire). on disait aussi : Ki ki unkes deivret les temporeiz et les defailhanz choses, cil vat vers occident. — De ki ki unkes vient quiconque qui est toujours sujet d'une proposition avec laquelle il forme comme un substantif, qui peut être sujet, complément, ou construit absolument : Qu'ils périr comme eux quiconque leur ressemble. Racine. — Il accueille quiconque se présente. — J'ai promis de le protéger contre quiconque l'attaquerait. Acad.

27

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

— quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir. Acad. — quiconque ne sait pas dévorer un affront, ... loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie. Rac.

2° Dans l'ancienne langue on disait, en parlant des choses, que que et quoi que, qui est seul resté: ce sera il, que que nul die. — quoi qu'il arrive, quoi qu'il fasse etc.

3° quel que ne s'emploie plus qu'avec le verbe substantif, et quel est toujours attribut: Les hommes, quels qu'ils soient, sont égaux devant la mort. — Dans l'ancienne langue on disait en employant quel comme épithète: en quele maniere ~~ke~~ ce soit, en quel lieu que on le meist. — Plus tard on l'a ainsi employé et aujourd'hui on n'emploie plus que quelque 1° soit adjectivement et alors il s'accorde en nombre: et quelques

vains lauriers que promette la guerre
on peut être héros sans ravager la
terre. Boil. De quelque superbe
distinction que se flattent les hommes,
ils ont tous une même origine. Boss.
— 2° soit adverbialement, et alors il
est invariable: quelque puissants qu'ils
soient.

4° où qu'il soit, puisse-t-il
y être heureux. — où que vous alliez,
conformez vous aux mœurs du pays.
Acad.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

281

Pronoms indéfinis
et
interrogatifs.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~[illegible]~~ 19ᵃ

Pronom

Pronoms indéfinis
[au recto]

Gr. τὶς est ~~adj~~ substantif et signifie proprement quelqu'un ou adjectif et signifie proprement un, un certain, quelque.
~~[illegible] quelqu'un~~

Substantif. – 1° signifie on. ὅπου τις ἀλγεῖ, κεῖσε καὶ τὸν νοῦν ἔχει Gnomique – ἴτω τις ἐφ' ὕδωρ, ξύλα τις σχισάτω Xén.
– désigne parfois une ~~sujet~~ personne déterminée qu'on ne veut pas indiquer avec précision. τοῦτ' εἰς ἀνίαν τοὔπος ἔρχεταί τινι Soph.

2° peut désigner plusieurs personnes indéterminées, comme maint ou chacun. τῶν ἐν τῇ ὀλιγαρχίᾳ ἀποθανόντων ἴσως τις (= maint, plusieurs, quelques uns) ἦν πονηρός Lys. Χρὴ δειπνεῖν ὅ τι τις ἔχει Xén. (= avec ce que chacun a) εἵπομεν τοὺς προσήκοντας ξυμμάχους αὐτόν τινα κολάζειν Thuc. (= que chacun châtie ~~[illegible]~~ lui-même ses alliés) – πᾶς τις, ἕκαστός τις = chacun

3° τις = un personnage important = quelqu'un. τι = une chose importante avec λέγειν = quelque chose. (οὐδέν = rien avec le même sens) ηὔχεις τις εἶναι, τοῖσι χρήμασι σθένων Eurip. – λέγουσι μέν τι, οὐ μέντοι ἀληθές γε Plat. – οὐδὲν λέγειν δοκεῖ σε Aristoph.

283

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~[illegible]~~

[blanc]

[au Recto]

adjectif. — 1° avec un substantif sans qualification, il ~~désigne~~ signifie <u>une espèce de</u>×. ἡ στρογγυλότης σχῆμά τί ἐστι, οὐχ οὕτως ἁπλῶς σχῆμα Plat. (= est une <u>espèce</u> de forme, mais non la forme en elle même, considérée comme <u>genre</u>). — il ne s'emploie pas dans le sens emphatique de notre mot un : c'est un <u>homme</u> = il a les qualités propres de l'homme. ἔστιν ἀνήρ.

× dans le sens philosophique du mot.

2° il exprime une semblance avec la chose signifiée par le substantif ou par l'adjectif pris substantivement. = <u>une sorte de</u> ἀρετή, ὡς ἔοικεν, ὑγίειά τέ τις ἂν εἴη καὶ κάλλος καὶ εὐεξία ψυχῆς. Plat. — ἐγώ τις, ὡς ἔοικε, δυσμαθής Plat. (= je suis, à ce qu'il paraît, une sorte d'imbécile ~~d'homme~~ ~~inintelligent~~).

3° par suite il exprime avec les adjectifs de qualité et de quantité, ~~avec πολλοί, ἕτεροι~~ ~~ou~~ l'idée d'<u>environ</u>, <u>à peu près</u> etc. τοιαῦτ' ἄττα διελέχθησαν Plat. (tel fut à peu près leur entretien). πόσον τι πλῆθος συμμάχων πέριξ ἔχων ; Eurip. (= combien d'alliés environ amène-t-il avec lui ;) μεγάλη τίς μοι ~~[illegible]~~ δοκεῖ ἡ χρεία τοῦ ἐπιτο-ρικοῦ εἶναι Plat. (= me paraît être d'une certaine importance).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

4° avec πολύς, ὀλίγος, ~~et~~ les noms de nombre, σχεδόν, πανύ, ἐγγύς ~~et~~ exprime qu'on ne sait pas au juste, qu'on ne peut évaluer exactement. εἶχον τινας οὐ πολλούς πελταστάς Thuc. (ils avaient un certain nombre de peltastes d'ailleurs peu considérable, assez peu ou quelque peu de peltastes) — τεσσαράκοντά τινας ἀπέκτειναν Thuc. (= ils en tuèrent peut-être trente) — δοκεῖ τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις ἐγγύς τι (= assez près) τείνειν τοῦ τεθνάναι ὁ μηδὲν φροντίζων τῶν ἡδονῶν αἳ διὰ τοῦ σώματός εἰσι Plat.

5° quand on désigne quelqu'un de déterminé qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer, on emploie τις*: ἀνήρ τις προσελθὼν εἶπεν = un homme s'approcha et dit. — quand le substantif est qualifié par un adjectif ou une expression adjective, et que notre mot un signifie l'une des espèces du genre signifié par le substantif, ou l'un des individus de l'espèce signifiée, on emploie en Grec le substantif seul: ζῶον δίπουν ἐστὶν ἄνθρωπος = est un animal à deux pieds = l'une des espèces du genre animal — ἀνὴρ ὅστις ~~[illegible]~~ τοιοῦτο ποιεῖ = un homme qui se conduit ainsi. — Σωκράτης ἦν ἀνὴρ ἀγαθός = Socrate était un homme vertueux.

* = quidam

Grec. — τις un ~~quelconque~~ certain une sorte de, ποιός d'une ~~qualité~~ certaine qualité ~~quelconque~~ [illegible] ποσός d'une certaine grandeur. ~~quelconque~~

ἡ στρογγυλότης σχῆμά τί ἐστι, οὐχ οὕτως ἁπλῶς σχῆμα — ἐγώ τις, ὡς ἔοικε, δυσμαθής. — Αἱ παιδεῖαι ποιούς τινας ποιοῦσι τοὺς νέους. — Τριάκοντά τινας ἀπέκτειναν — ἔστω τις ἐξ ὕδατος, ξύλα τις σχισάτω. — λέγουσι μέν τι, οὐ μέντοι ἀληθές γε

quant aux adjectifs ἄλλος, ἕτερος leur syntaxe tient à celle de l'article, celle d' οὐδείς, οὐδέτερος ~~de celle de~~ μηδείς μηδέτερος aux négations. πᾶς, ἕκαστος, ἑκάτερος ~~au~~ à l'article.

Latin. — quis[×], aliquis, quispiam désigne individuellement une personne ou une chose qu'on ne détermine pas — aliquis après d'autres substantifs peut souvent se traduire par quelque autre: declamabam saepe cum M. Pisone et cum Q. Pompeio aut cum aliquo quotidie (Cic. Brut. 90)

quidam désigne une personne ou une chose déterminée qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner par son nom.

[au Recto] Mdv. 493-494

× (quis ~~ne~~ s'emploie ~~qu~~ à peu près seul, après si, nisi, ne, num, et assez souvent après quum, et dans les propositions relatives.),

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

288

quidam ex advocatis intelligere se dixit.

Le substantif *quisquam* et l'adjectif *ullus* désignent un être quelconque, quel qu'il soit. Ils répondent aux mots Français *aucun*, *personne*, *rien*, ~~jamais~~ et n'ont pas plus que ces mots le sens négatif. Ils ajoutent l'idée exprimée par ces mots *quelconque*, *quel qu'il soit*: ils expriment l'idée d'une énonciation ~~affir~~ ~~ration~~ générale et ~~absolue~~ que l'on applique sans exception, s'étendant à tout ce qui est désigné par eux× ~~tous les êtres qu'on a en vue~~. — Sine sociis nemo quidquam tale conatur ~~(personne n'essaie rien de tel)~~. — Tetrior tyrannus quam quisquam superiorum. — aut nemo, aut, si quisquam, ille sapiens fuit. — Si tempus est ullum jure hominis necandi... — Avaris potest accidere quod cuiquam potest (Sen. de tranq. anim. 11) — nihil est exitiosius civitatibus quam quidquam (en quoi que ce soit, n'importe quoi) agi per vim (Cic. de legg. III, 18) ×

quivis, quilibet n'importe qui, qui vous voudrez. ajouté de Mor.

× ~~...~~ *usquam* signifie quelque part et *unquam* jamais avec le même sens.

Ov. Am. 3, 7, 53; 8, 1

Riemann 134

×— quisquamne istuc negat? — Cic. N. D. 3, 38

sic mihi quisquam misericordiam et mansuetudinem nominat! Sall. Catil.

quisquam in lite cantat! Quintil. XI, 3, 59.

nortum sic quisquam exhorruit ut ... Zelotypus Thymeles, stupidi collega Corinthi! res haud mira tamen cit ... principe nimus nobilis (Juvénal 8, 196)

21a 289

Pronom
~~Grammaire complète~~

Pronoms indéfinis

quisque signifie chacun à part, en particulier, toujours avec un sens distributif : [x] laudati pro concione omnes sunt, donatique pro merito quisque (Liv. 38, 23) — non omnia omnibus tribuenda sunt sed suum cuique — omnes idem faciunt sed optimus quisque optime. — maxime cuique fortunae minime credendum est (Liv. 30, 30) — decimus quisque est qui (vix) il y en a à peine un sur dix qui. — tertio quoque anno tous les trois ans — primo quoque die au premier jour aussitôt que possible — primum quidque consideremus (examinons chaque point l'un après l'autre) (Cic. N. D. I, 27) quam quisque norit artem in hac se exerceat (Cic. Tusc. I, 18) — rarement en tête de la phrase

unusquisque synonyme de quisque dont il renforce le sens. = chacun en particulier
leviter unumquodque tangam (Cic. pro Rosc. Am. 30). — qui hospites ad ea quae visenda sunt ducere solent et unumquidque ostendere (Cic. Verr. 2, 4, 59)

Mdr. 495

[x] ceterarum rerum prius principium ut quo quaeque discedat ; abeunt enim omnia illuc unde orta sunt (Cic. Lat. M. 29) —

— sua quemque fortunae maxime poenitet (Cic. ad Fam. 6, 1)

à ajouter à Mdr

~~Mettre le tout sur les deux pages~~

290

(1444) chacun dans le sens collectif se traduit par omnes ou nemo non. chacun était affligé nemo non maerebat.

~~des deux caractères l'un vit~~

~~te l'un et l'autre~~ (~~alteras~~) ~~[illegible]~~

Le Latin n'a pas de pronom correspondant à on. — 1° le passif. ex hic valde diligitur. 2° l'impersonnel. invidetur mihi. solet dici. 3 la troisième personne du pluriel ferunt, perhibent. 4° la première du pluriel: quae volumus credimus libenter. 5° quis, aliquis. si quis... dicat aliquis 6° la seconde personne du singulier du subj.: sonus segnior fit ubi neglegas (Sall. Jug. 31. mais ubi negligitur). — 7° hoc est una omnis sapientia non arbitrari sese scire quod nesciat Cic. Acad. I, 4.

× l'indétermination est attachée à l'emploi ~~du subjonctif~~ de la seconde personne du subjonctif.

Mor. 49 & sem.)

VII

Pronoms indéfinis et interrogatifs

Le radical de tous ces pronoms est le sanscrit Ka.

On le reconnait dans tous les pronoms grecs qui ont π dans leur radical, et ~~qui~~ dont dans le dialecte Ionien avaient la forme κότε, κῶς, κότερος, κόσος, κοῖος. Ce changement du κ en π se remarque aussi dans ἵκκος = ἵππος.

Bopp le reconnait dans τίς, où le τ aurait remplacé la gutturale comme dans πέντε = quinque.

En Latin il se reconnait dans tous les pronoms ~~[illegible]~~ qui ont qu, et dans si-cubi, ne-cubi, ~~[illegible]~~ ali-cunde. La gutturale a disparu dans ubi (primitivement cubi), unde, uter, ~~[illegible]~~ unquam usquam, usquam.

En Français où vient de ubi, dont de de unde, comme de quomodo, combien de quomodo et de bene, quand de quando, qui vient de quis, ~~[illegible]~~ que de quid, et de que dérive quoi par l'intermédiaire de quei, quel de qualem, quant de quantum — chaque de quisque.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms indéfinis et interrogatifs

Les pronoms indéfinis et interrogatifs désignent l'objet comme présent à l'esprit comme indéterminé; les pronoms interrogatifs y ajoutent l'idée que la personne qui parle demande à son interlocuteur de déterminer l'objet désigné comme indéterminé; les pronoms indéfinis n'ajoutent pas cette idée.

Des pronoms indéfinis 1° les uns désignent l'objet indéterminé comme une partie quelconque d'un tout (= l'un d'eux): πότερος, ἕκαστος, ἑκάτερος, quisque, unusquisque, uterque, utervis, uterlibet, chaque; 2° les autres désignent l'objet comme indéterminé sans y ajouter cette marque: τὶς, δεῖνα, quis, aliquis, quidam, quispiam, quisquam, ullus, quivis, quilibet, quelque, ×

Le grec et le latin combinent le radical du pronom indéfini avec des suffixes qui signifient les idées de qualité,

A. Ucr. 637, 7. ἐρωτηματικὸν δέ ἐστιν ὃ καὶ πευστικὸν καλεῖται τὸ κατ' ἐρώτησιν λεγόμενον οἷον τίς ποῖος πόσος πηλίκος. ἀόριστον δέ ἐστι τὸ τῷ ἐρωτηματικῷ ἐναντίως τιθέμενον, οἷον ὅστις, ὁποῖος, ὁπόσος, ὁπηλίκος. — nomen interrogativum ut quis qualis quantus quot quotus cum nos servant accentus. infinitum ut quis et cum in lectione graviantur pronuntiantur. ponuntur tamen haec eadem et relativa et similitudinis (Prisc. II, 30)

× πού — ali-cubi, ne-cubi, si-cubi, uspiam, usquam, ubivis, ubique, ubilibet.

πῄ — aliqua, quavis, qualibet, nequa, siqua.

ποί — aliquo, quoquam, quovis, quolibet, usquam, nequo, siquo.

ποθέν — aliunde, undique, undelibet, ne-cunde

πώς — si qui

ποτέ — aliquando, unquam, si quando, ne quando.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

De quantité, : ποιός, ποσός, ~~....~~ qualislibet, aliquantus, quantuslibet, quantusvis
le Latin avec .. l'idée de nombre aliquot, aliquoties

le Grec et le Latin combine

le pronom indéfini avec la néga-

tion : οὔτις, μήτις, (exceptés seulement en grec) nullus, neuter, nusquam.

— le Grec combine ~~....~~ avec la négation ~~....~~

~~....~~ : ~~....~~

~~....~~ le suffixe des comparatifs -τερος :

οὐδέτερος, μηδέτερος (= neuter) —

~~nemo ... ne ... nihil~~

de ne hi

Les trois langues donnent au

la ~~...~~ mot qui signifie tout ~~...~~ comme collection d'unités

la valeur d'un pronom indéfini

πᾶς, omnis, tout.

Les trois langues emploient ordinairement avec la négation ou une idée négative d'autres

~~....~~

mots ~~avec la ....~~ qui ont la valeur d'un pronom

indéfini : 1° un Grec οὐδείς, μηδείς,

Latin unusquisque, français ~~aucun~~ un chacun, aucun,

quelqu'un. — 2° homme. Latin nemo

= ne homo, français on (autrefois hom,

italien uom). — 3° hilus ancienne

forme de filus = cheveu — neque hilum

— nihil. — 4° personne, chose, rien,

goutte, pas, point en français.

τίς et tous les pronoms indéfinis dont le radical a un π ont le sens interrogatif quand ils ne sont pas enclitiques et qu'ils prennent l'accent aigu.+ — Il y a en outre comme pronom interrogatif πηνίκα = ~~à quel temps~~ [quota hora] ?, ποδαπός = de quel pays ?, πηλίκος = de quel âge

en Latin, les pronoms interrogatifs sont quis, quisnam, ecquis, qualis, quantus, quot, quotus, cujus cuja cujum, cujas = ποδαπός. — adverbes : ubi, unde, quo, qua, qui, [quam], quando.

en français qui, que, quoi, quel, lequel, ancien français <u>quant</u>, combien. — adverbes : <u>où</u>, ancien français <u>dont</u>, ~~[illegible]~~ ancien français <u>comme</u>, comment, quand.

+ L'élévation de la voix marquerait que celui qui parle <u>demande</u> que l'objet désigné soit déterminé, qu'il attache de l'importance, tandis que l'absence d'accent ~~de~~ aigu marquerait l'indifférence (Pott Etym. Forsch. II, p. 406)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Pronom

Pronoms indéfinis

Français. – on, un, certain, tel. – personne, rien, chose, aucun, pas un, quelconque, nul. – quelque, quelqu'un. – chaque, chacun, tout.

[au Recto] 176 et suiv.

on (d'homo) s'écrivait autrefois hom ou om (en Italien uom). on l'employait avec ou sans l'article: (vient l'om en grande prospérité.) aujourd'hui on emploie l'article pour éviter l'hiatus: si l'on. – Il signifie une collection d'individus ou un individu et ne se rapporte qu'à des personnes. – Il est du singulier et du masculin. On lui attribue le genre féminin, quand il désigne évidemment une femme: on n'est pas toujours jeune et jolie (Acad.).

un était souvent employé en Latin pour signifier le premier venu: sicut unus pater familias his de rebus loquor. Cic. de orat. I, 29.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

300

~~Il s'emploient~~ ne peut plus s'employer substantivement ~~dans l'ancienne langue~~ qu'accompagné de l'article ou suivi de la préposition de : l'un, un de ces hommes. Dans l'ancienne langue on pouvait dire : uns qui li porta grant envie. —

Il signifie ~~1° un objet déterminé et individuel qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer : j'ai vu un homme très grand, une montagne très élevée~~ ;

1° un objet déterminé et individuel de l'espèce, ou une espèce du genre signifié par le substantif qu'il qualifie : Clélie, une jeune fille, étonna Rome par sa hardiesse (Bossuet, Disc. sur l'hist. univ. I, 8). — Ce n'était point seulement pour un fils... qu'il avait des sentiments si tendres (Boss. Or. fun. du Condé). — On n'en voyait point d'occupés à chercher le soutien d'une mourante vie Laf. Fables 7, 1. — cet homme est un César, un Caton. — Ne croyons pas que notre âme soit un air subtil ni une vapeur déliée ;... le souffle que Dieu inspire n'est ni air ni vapeur. Bossuet, Disc. sur l'hist. univ. II, 1.

~~unus~~ unus, un

Plaut. Truc. 2, 1, 39 est huic unus servus violentissimus — Merc. argum. II, 2 unius ancillam hospitis — Pseud. IV, 1, 38 ibidem una aderit mulier lepida

Rönsch 425

Ter. Andr. 1, 1, 90 inter mulieres quae ibi aderant forte unam aspicio adolescentulam

Donat: ex consuetudine dicit unam ut dicimus unus est adolescens. tolle unam et ita fiet ut nomini nihil desit: sed consuetudo mirantis non eius expressa. unam ergo τῷ ἰδιωτισμῷ dixit vel unam pro quandam

me Cic. ad Att. IX, 10, quod ~~me~~ una haec res torquet non Pompeium tanquam unus manipularis secutus sum — de Orat 1, 29 sicut unus pater familias his de rebus loquor — pro Rosc. Com. advocatio ea est quam propter eximium splendorem, ut judicem unum vereri debeamus

Suet. Caes. 32 rapta ab uno tuba prosilivit ad flumen

Matth. 26, 69 accessit ad eum una ancilla — Marc 12, 42 cum venisset una vidua

μία παιδίσκη

μία χήρα ~~πτωχή~~ πτωχή

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

2° un objet déterminé et individuel qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer : j'ai vu un homme très grand, une montagne très élevée ; 3° un individu quelconque d'une espèce pris pour représentant de l'espèce elle-même. alors un est synonyme de tout. — un chrétien doit faire cela. — une terre bien cultivée doit produire etc. 4° ~~un~~ un individu avec un sens emphatique : quel autre a fait un Lycurgue si ce n'est Dieu qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance ? (Boss. Or. fun. de Condé) un Lycurgue = un héros comme Lycurgue.

Le pluriel de un employé dans ces différents sens est de, des.

Certain désigne un objet [~~[illegible]~~ en haut de la page] ~~[illegible]~~ déterminé qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas nommer :+ j'ai ouï dire à certain homme. — certaines gens disent… — à certaines époques de l'année. — il s'emploie avec des noms de qualité pour marquer une restriction à l'idée de qualité : c'est un homme d'un certain mérite. (cf. τις en grec)

+ Il limite l'extension du substantif sans marquer précisément quelle est la limite. Il signifie seulement que ~~[illegible]~~ l'extension du substantif est limitée (cf. Pott. II, 234).

Il signifie le mépris avec un nom propre : un certain Cléon. Il est alors équivalent à : que je ne connais pas. £

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

quelque adjectif quelqu'un
substantif signifiant un ou plusieurs
entre un plus grand nombre: si cela
était, quelque historien en aurait
parlé. — il possède quelques arpents
de terre. — quelque chose m'a été
dit. — nous attendons des hommes
il en viendra quelqu'un. — j'attends
quelqu'un. — quelques uns assurent
le contraire. — Il s'emploie avec un
sens restrictif dans: cette affaire
souffre quelque difficulté. Il y a
quelque temps.

[blanc]

Pronom

Pronoms indéfinis

Personne ne se dit que des personnes et est toujours, dans le sens indéfini, du masculin singulier. — rien ne se dit que des choses. — aucun s'employait primitivement comme quelque, quelqu'un : ce fait est raconté par aucuns. — d'aucuns disent. — aucuns s'aperçurent que... aujourd'hui il est toujours adjectif ou suivi de de. — pas un (pas de pas un) — jamais (de jam magis)

Ces différents mots s'emploient pour marquer une énonciation générale sans restriction

1° dans les propositions négatives et les interrogations qui ont la même valeur : personne ne l'a vu. y a-t-il personne d'aussi éloquent ? — il n'a rien à perdre. qui vous dit rien ? — aucun physicien n'en doute (Racine a dit au pluriel : aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui. Phèdre 4, 1)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

306

— en est-il aucun qui ....? —

je n'en connais pas un. *pas un* ne s'emploie pas dans les propositions interrogatives. — 2° dans les propositions amplitives dépendant d'un verbe qui signifie *doute*: je doute que personne ait été plus éloquent, que rien eût fait plus d'impression, qu'aucun orateur ait été plus éloquent, qu'il y ait eu *jamais* un homme plus éloquent. — *pas un* ne s'emploie pas ainsi. — 3° dans les propositions suppositives: s'il y a jamais eu personne, s'il a jamais rien fait..., si j'en connais pas un j'veux être étranglé (Racine plaideurs). — autrefois on disait: s'il arrive aucune fois. — 4° dans les propositions comparatives, pour signifier le terme négatif: il s'y entend mieux que personne. — *rien* ne s'emploie pas ainsi. — il s'y entend mieux qu'aucun autre. — il est aussi savant que pas un — elle est plus belle que jamais.

— je ne l'ai jamais vu. — a-t-on jamais vu?

~~[illegible]~~

<u>nul</u> ne s'emploie jamais qu'avec une négation : je n'ai vu nulle part. — nul ne l'osera.

<u>quelconque</u> est toujours adjectif et signifie l'indétermination de la qualité : deux points quelconques étant donnés. — Il n'y a chose quelconque qui puisse l'y contraindre.

<u>chaque</u>, <u>chacun</u>, <u>tout</u>, désignent un tout soit distributivement soit collectivement.

<u>chaque</u> toujours adjectif, <u>chacun</u> toujours substantif. 1° distributif chaque âge a ses passions. — chacun a ses défauts. — quand <u>chacun</u> est construit en apposition, on emploie le possessif <u>leur</u>, <u>leurs</u>, si le sens de la proposition est suspendu par <u>chacun</u>, et son, sa, ses, s'il ne l'est pas :* Les langues ont chacune leurs bizarreries. — ils s'en allèrent chacun de leur côté. — les peuples marchaient chacun en sa voie (Bossuet).

* mais cette distinction n'est pas toujours observée

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

308

[blanc]

2° collectif. chacun sait...

Tout désigne une collection d'unités (omnis, πᾶς) ou une unité divisible en parties × (totus, ὅλος). 1° collection d'unités. Il peut désigner le tout par l'une quelconque de ses unités et alors il s'emploie au singulier: tout homme est tenu d'être juste. — ou par la somme de ses unités et alors il est toujours au pluriel: tous les hommes — tous les deux jours. — tout substantif peut désigner soit des choses soit des personnes: il croit pouvoir tout. — Tout se révolta contre lui (Boss. disc. sur l'hist. univ. 2, 7). — 2° ~~entier~~ entier. Il s'emploie comme adjectif: j'ai couru tout le jour — elle est toute à son devoir — ou comme adverbe pour marquer que rien ne manque à la qualité exprimée par l'adjectif. L'usage veut qu'alors il soit invariable devant un adjectif commençant par une voyelle: c'est Vénus tout entière à sa proie attachée, et qu'il s'accorde au féminin quand l'adjectif commence par une consonne × ou un h aspirée; elle est toute tremblante. — c'est évidemment une faute de l'usage.

× un entier

Pronom

Pronoms interrogatifs

[au Recto]

Grec. Les pronoms adjectifs τίς, πότερος, ποῖος, πόσος * servent seuls pour l'interrogation directe et peuvent servir pour l'interrogation indirecte.

* adverbiaux ποῦ, πῇ, ποῖ, πόθεν, πότε, πῶς

Les pronoms adjectifs ὅστις, ὁπότερος, ὁποῖος, ὁπόσος, adverbiaux ὅπου, ὅπῃ, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε, ὅπως, les ~~corrélatifs~~ relatifs οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς ne servent que pour l'interrogation indirecte.

οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς servent seuls pour l'exclamation.

Quand on ~~répond~~ répète la question qui est adressée, on emploie ὅστις, ὁπότερος, ... ὅπως, parce qu'on sous-entend ἐρωτᾷς: σὺ εἶ τίς ἀνδρῶν; ὅστις εἴμ' ἐγώ; Πλοῦτον. Aristoph.

Les pronoms ~~...~~ interrogatifs directs peuvent être compléments d'un participe, d'un substantif, d'un adjectif, d'un adverbe, et même être intercalés entre l'article et le substantif: ἥκομεν ἐπιστάμενοι τί ἂν ποιοῦντες εἰρήνης

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

316

τύχοιεν Xén. λογίσασθε τί ποιοῦντος ἡμῶν ὁ χρόνος ἅπας διελήλυθεν οὗτος Dém. τίνος ἐπιτιμίου ἄξιος λέγεις; Plat. — κατα μεμάθηκας τοὺς τί ποιοῦντας ἀχαρίστους ἀποκαλοῦσιν; Xén. ὁ σοφιστὴς τῶν τί σοφῶν ἐστί; Plat. τῆς περὶ τί πειθοῦς ἡ ῥητορική ἐστι τέχνη; Plat.

Ils peuvent dépendre d'un participe sans que la proposition principale soit interrogative ἀπειλῶν οὐκ ἐπαύετο ἢ τί καλὸν οὐ παρέχων; Dém.

Ils peuvent être compléments dans une proposition dépendante quelconque ὄμνυ — ἢ μὴν τί δράσειν; Soph. τοσαῦτ' ἠπείλει. ἵνα τί (s.-ent. γένοιτο); ἵν' ἐγὼ κατηγορῶ. Dém. ᾧ ἂν τί ἐν τῷ σώματι ἐγγένηται, θερμὸν ἔσται; Plat. γίγνεται πάντων γένεσις ἡνίκ' ἂν τί πάθος ᾖ; Plat.

Deux pronoms interrogatifs directs ou indirects peuvent être employés dans la même proposition. τίνας ὑπὸ τίνων εὕροιμεν ἂν μείζω εὐεργετημένους ἢ παῖδας ὑπὸ γονέων; Xén. ἀντὶ ποίων ποῖα μετατεθέντα εὐδαίμονα πόλιν ἀπεργάζοιτ' ἄν; Plat. — πᾶς οἶδεν ὁποῖα ὁποίοις δυνατὰ κοινωνεῖν Plat. — γνώσεται

ὁ δῆμος οἷος οἷον θρέμμα ηὔξεν Plat.
ἐπιλογισάμενος ὅσοις ἂν πρὸς οὕστινας
ἐπολέμει εὖ ἐβουλεύσατο Eschine. με-
μνησθε ὡς εὖ παθόντες οἵαν χάριν
ἀπέδοσαν Plat.

[blanc]

25a 313

[181]

Pronom

Pronoms interrogatifs

Latin. quis ~~ordinairement~~ substantif et adjectif ~~[...]~~ Madv. 88

qui ordinairement adjectif.

quid substantif, quod adjectif.

quisnam etc. = qui donc?

uter lequel des deux?
quantus, qualis, quot, quotus, cujus, cuja, cujum (cujum pecus? an Meliboei?)
Pronoms adverbiaux ubi, quo, unde,

qua, quando, quam, quoties, ut, qui = comment
(ancienne forme d'ablatif singulier), cur.

quantus, qualis, quot, quotus, quam

quoties peuvent s'employer en exclamation.

ecquis, ecqui, ecquae, ecqua, ecquid, ecquod

= num quis, qui, quae, qua, quid, quod. —

heus ~~ecq~~ ecquis hic est? = y a-t-il quelqu'un ici? - ecquis retulit aliquid ~~ad~~ conjugem

ac liberos praeter odia? = y a-t-il quelqu'un

qui ait rapporté autre chose...? - fac

sciam ecquid venturi sitis. = num venturi sitis - quaeris ecqua

spes sit = num qua spes sit. - on trouve

encore ecquo et ecquando = num aliquo,

num olim.

} [blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[blanc]

~~[illegible]~~ Mdv. 492a

Deux pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans la même proposition ~~l'un comme sujet & autre comme complément du verbe~~ : considera quis quem fraudasse dicatur. Cic. pro Rosc. com. 7. — nihil jam aliud quaerere ~~[illegible]~~, judices, debetis, nisi uter utri insidias fecerit. Cic. pro Mil. 9. — videmus quibus cautionibus quam in paucis spes Cic. offic. 2,19. — habere regulam qua vera et falsa judicarentur, et quae quibus propositis essent et quae non essent consequentia Cic. Brut. 41 (= quelles sont les conséquences qui découlent de certaines prémisses et quelles sont celles qui n'en découlent pas)

M. rem. 424,3, 428 rem. 7

Le pronom interrogatif peut se rapporter à un [182] participe ou à un adjectif. qua frequentia omnium generum prosequente creditis nos Capua profectos? Liv. 7, 30. (quelle affluence de gens de toutes les classes a dû nous accompagner quand nous partîmes de Capoue?) — quaerunt quo admonente hoc mihi in mentem venerit (ils demandent par qui j'ai été averti pour que j'y aie pensé). — qua re laesus tam implacabiliter irasceris? (qu'est-ce qui t'a blessé pour que tu sois si irrité?). — Legati ad Aetolos missi percunctatum, quo suo dicto factove socii atque amici ad ~~d~~ oppugnandos venirent Liv. 35, 38 (= ce qu'ils avaient dit ou fait pour qu'un peuple allié et ami vînt les assiéger). — agitate

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

316

quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem una nox paene delerit Sall. Cat. 4, 9. (Songez à ce qu'il a fallu de peines pour fonder cet empire, de vertus pour établir cette liberté qu'une seule nuit a failli détruire). — quanto majores Philippi Antiochique opes non majoribus copiis fractas esse! Liv. 44, 1. (combien n'était ~~pas~~ grande la puissance de Philippe et d'Antiochus n'était elle pas plus grande! et pourtant il n'a pas fallu des forces plus considérables pour la briser!)

Les pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans une proposition relative: id fecit quod quo pertineret nemo non intelligebat (il a fait une chose dont le but n'échappait à personne) — dans une proposition ~~relative~~ finale précédée de ut: veniamus in forum; utrum sit praetor, quid ut judicetur? Cic. de N. D. 3, 30.

L'interrogation indirecte s'emploie beaucoup plus fréquemment qu'en français — le sens peut être changé: dicam quod sentio = je parlerai franchement. — dicam quid sentiam = je donnerai mon avis.

L'exclamation est toujours affirmative en Latin, quand elle est négative en français Mdr. 492 b

Pronom

Pronoms interrogatifs

Français. – substantifs qui, que, quoi; lequel adjectifs, quel, lequel; adverbes, comme, comment, combien, où (ancien fr. dond, dont = d'où), quand. [au Recto]

[ancien français quanz = combien.
(il) avoit ne sai quanz].

Ils servent pour l'interrogation indirecte. Mais que et quoi ne se construisent ainsi qu'avec l'infinitif et après ne savoir. Il ne savait que, quoi faire.

que, quel, comme, combien, (où) servent pour l'exclamation affirmative mais seulement construits avec d'autres mots. qui, quoi, comment peuvent servir pour l'exclamation sans être construits avec d'autres mots, et doivent être alors considérés comme des interjections.

Tous les pronoms interrogatifs excepté lequel peuvent servir pour l'exclamation négative (que ne fera-t-il pas! = y a-t-il une chose qu'il ne fera pas?)

Que, quel, comme ne s'emploient jamais qu'avec d'autres mots.

Qui est de tout genre et de tout nombre. Il ne désigne que des personnes (on trouve pourtant: Je ne sais qui m'arrête (Racine). qui fait l'oiseau? c'est le plumage (Laf.).

[blanc]

Il se construit comme sujet, attribut et complément: sujet. et qui ne se serait comme moi déclaré (Rac.). – Hermagoras ne sait pas qui est roi de Hongrie (Labr.).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

– *attribut*. ces méchants, qui sont-ils? (Rac.). – *qui* est-ce qui l'a fait? – *qui* est-ce que vous demandez? (Il me semble douteux que *ce* soit l'antécédent de *qui* et de *que* dans ces locutions) – vous oubliez qui vous êtes. – *complément*, qui demandez-vous? (Acad.). – oubliez-vous qui vous interrogez? (Rac.). – à qui destinez-vous l'appareil qui vous suit? (Rac.) – il ne sait plus à qui avoir recours. – au jugement de qui est-il honteux d'en être auteur? (Massillon). – et pour qui me prend-on? (Laf.).

[blanc]

(*qui* suivi de *que* équivaut parfois à *quel autre*: qui le sait que lui seul? (Laf.).

[blanc]

qui s'emploie en exclamation, avec un sens difficile à définir: qui! moi, le retenir! (Rac.). c'est une sorte d'interjection.

[blanc]

Que est un neutre singulier qui ne désigne que des choses. ~~[illegible]~~

Il ne se construit que comme attribut et comme complément : attribut : que sont les félicités d'ici-bas ? — que nous reste-t-il ? — qu'est-ce que (relatif attribut) la sagesse ? — qu'est-ce qui nous arrête ? (même observation que plus haut) — complément. Il est toujours construit par juxtaposition, même dans le cas où ~~que ne fait~~ un substantif serait précédé d'une préposition. — que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses le désir de la gloire ? (Boss.). — que (= de quoi) lui servit d'avoir mérité la confiance de la cour ? (Boss.). — qu'est-il (= en quoi) besoin de rappeler ces faits ! — que (= pourquoi) tardons-nous ? — (Dans que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ? que est attribut, et dans qu'importe ? que est complément (= en quoi ?). Les verbes ~~sont~~ sembler importer sont des verbes impersonnels dont le sujet il n'est pas exprimé suivant l'usage très fréquent dans l'ancienne langue. cf. plus haut que lui servit d'avoir etc. D'où vient que vous faites cela ?)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

que interrogation indirecte ne se construit que comme complément d'un infinitif et après le verbe savoir accompagné de ne: je ne sais que faire. — autrefois on disait: nous entendons bien que vous dites. — il se tourna pour voir que c'estoit.

que peut être qualifié par l'apposition autre chose: que dis-je autre chose? — et il se construit aussi comme qui avec que conjonction: que vois-je autour de moi que des amis vendus? (Rac. Britann.)

×

× Employé comme exclamation ~~[illegible]~~ il signifie combien et se construit de même: que de gloire! — qu'il était grand! — ~~[illegible]~~

Quoi est un neutre singulier qui ne désigne que des choses.

Le plus souvent il est précédé d'une préposition: de quoi n'est-il pas capable? — à quoi cela sert-il? — dites-moi en quoi je puis vous servir.

comme sujet il se construit sans verbe avec un adjectif précédé de de: quoi de nouveau?

comme complément direct il ne se construit qu'avec l'infinitif: Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle. — quoi faire? (Boil.) — s'im-

Pronom

Pronoms interrogatifs

porte, lève-toi. – pour quoi faire après tout ? (Boil.). – il ne se construit ainsi ~~[illegible]~~ en interrogation indirecte, ~~[illegible]~~ qu'avec ne savoir : je ne sais quoi faire. – ~~[illegible]~~

Il s'emploie comme exclamation : quoi ! tu ne mourras point ! (Rac.). x C'est une sorte d'interjection.

x quoi donc ! vous m'osez braver en face ! eh quoi ! vous n'êtes pas parti ! (Acad.)

~~[illegible]~~

adjectifs

quel ne ~~[illegible]~~ se construit ordinairement que comme épithète ou attribut d'~~[illegible]~~ un substantif, soit dans l'interrogation directe ou indirecte soit en exclamation. Le terme formé par quel et le substantif se construit en général comme le substantif ; il ne se construit cependant pas comme complément direct qualificatif ; par exemple quel homme le trouvez-vous ? mais : quel homme trouvez-vous qu'il est ?

~~[illegible]~~

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

épithète. quels arbres croissent en ce pays-là? quel homme est-ce? quel cheval voulez-vous? à quel homme pensez vous avoir affaire? en quel état sont les choses? je vous ai dit quel homme[186] c'est, quels arbres etc. (Acad.). — en exclamation, le verbe est souvent supprimé: quelle pitié! quel malheur!

attribut. quel est l'homme assez hardi pour...? je vous ai fait connaître quelles sont ses raisons. (Acad.). — quel fut, quel ne fut pas son étonnement!

on le trouve parfois construit avec la forme courte du pronom personnel: et quel devins-je, Arcas.. (Rac. Iphig. 2, 1).

[blanc]

Lequel. Ce pronom est formé avec l'article et quel employé substantivement. quel prend l'article, parce qu'il est déterminé comme désignant une partie du tout qui est présent à l'esprit, ou un objet déjà exprimé : par lequel des deux chemins irons-nous ? — Parmi ces étoffes, voyez laquelle vous plairait le plus. — Je veux un livre : lequel voulez-vous ?

Il se construit comme quel.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

~~[illegible]~~

Pronoms interrogatifs

comme, comment signifient ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

tous deux ~~signifient~~ : de quelle manière ? ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ Les distinctions des Grammairiens (Lemaire p. 341) ne peuvent se soutenir. par exemple : vous voulez savoir comment la chose s'est passée (Lemaire). — voici comme l'affaire se passa (Acad.). Ils ne se distinguent employés en ce sens que par la construction ~~[illegible]~~, du moins aujourd'hui. — comme peut signifier combien ? à quel point ? comment n'a pas cette signification.

comme est une forme courte qui ne s'emploie ~~[illegible]~~ qu'avec un verbe ~~[illegible]~~ et en interrogation indirecte ou en exclamation. comment est une forme pleine qui peut s'employer seule ~~[illegible]~~ et en interrogation directe ou indirecte ou en exclamation, et qui dans ce dernier cas s'emploie toujours ~~[illegible]~~ seule ~~[illegible]~~.

[blanc]

<u>comme</u>. vous savez comme il (= de quelle manière) s'est conduit envers moi. (Acad.) — voici comme (= de quelle manière) l'affaire se passa (Acad.). — vous voyez comme (= combien) il travaille (Acad.). — comme (= de quelle manière) vous me traitez ! (Acad.) — comme (= combien) il est changé ! (Acad.) — autrefois on disait : Albin, comme est-il mort ? (Corn., Polyeucte).

<u>comment</u>. comment a-t-il pu se sauver ? (Acad.). — vous voulez savoir comment l'affaire s'est passée (Acad.). — comment ? que dites-vous ? (Acad.) — comment cela ? (Acad.)

quand <u>comment</u> est l'équivalent de pourquoi ? d'où vient que ?, il modifie l'énonciation et non l'attribut seulement ; il signifie toujours <u>de quelle manière</u> ?, mais il modifie alors la proposition en entière : comment vous êtes-vous avisé de venir ici ? comment s'est-il

adressé à un autre plutôt qu'à vous ? (Acad.) # comment ne le ferait-il pas ?

Employé en exclamation, il marque l'étonnement et signifie est-il possible ? comment ! vous voilà ? (Acad.). c'est une sorte d'interjection.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

329

Pronom

Pronoms interrogatifs

<u>combien</u> est un adverbe de quantité qui s'emploie adverbialement ou substantivement comme les autres adverbes de même signification. Il employé substantivement signifie alors : quelle quantité ? quel nombre ? — employé adverbialement, il signifie à quel point ?

Il a les constructions du substantif, dans les mêmes conditions que <u>quel</u> et <u>lequel</u>. employé substantivement

combien avez vous d'argent ? De combien de pouces est-il plus grand ? combien voudraient être à votre place ? pour combien en achèterons nous ? combien voulez vous ce volume ? (Acad.). — Je demande combien etc.

Il s'emploie aussi en exclamation, mais toujours avec un autre terme : combien de gens voudraient être à sa place ! combien de fois ne le lui ai-je pas dit ! (Acad.).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Le terme formé par *de* et son complément a place soit à côté de *combien* soit après le verbe. combien avez vous d'argent? combien d'argent avez-vous?

~~[illegible]~~ interrogation employé adverbialement directe?

} [blanc]

– interrogation indirecte. vous savez combien il vous aime. – exclamation. combien il m'est pénible de vous parler ainsi!

} [blanc]

337

Où s'emploie avec et sans préposition.

Sans préposition il signifie en quel lieu, à quoi: où suis-je? où allez-vous? où en êtes-vous? où tend ce discours?ˣ — où m'emportait une aveugle colère!

ˣ J'ignore où je suis, où je vais. Il ne trouve pas où placer un mot.

Avec se construit qu'avec les prépositions ~~et de~~ de, par, jusque. et il signifie proprement le lieu et par dérivation la cause le moyen, le terme etc. suivant le sens général de la proposition.

D'où venez-vous? d'où tirez vous cette conséquence? d'où vient que vous faites cela! (~~…~~ Acad.) — par où avez vous passé? par où commencera-t-il? par où commencer. Acad. — jusqu'où ira-t-il? jusqu'où peut-il s'engager? (Remarquer que l'Académie omet de donner des exemples de cette construction.) — J'ignore d'où vous venez etc.

Jusqu'où s'emploie en exclamation: jusqu'où vont ces excès quand une vieillesse mondaine les autorise! (Fléchier)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Dans l'ancienne langue *dont*, *dond* s'emploie comme équivalent de *d'où* : dond vient cela, je vous prie ? Rabelais.

[blanc]

30ª 333

Pronom

Pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs sont toujours construits avec une forme personnelle du verbe ou avec l'infinitif, ou avec un attribut (comme dans combien il m'est pénible de … ?, combien je le vis affligé !)

Ils ne se construisent jamais avec une épithète, ni avec le participe en apposition ni avec une proposition relative.

[blanc]

quand que, quoi, quel sont employés en exclamation le verbe est souvent sous-entendu : que de gloire ! quoi de plus beau ! quel homme !

Tous les pronoms interrogatifs excepté que, quel, comme peuvent s'employer seuls après une autre proposition[x] : Je connais un homme capable d'entreprendre cela, et qui ? me dit-il (Acad.).

[x] à l'un des termes de laquelle ils se rapportent

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— on est entré secrètement ; devinez qui? (Acad.). — ✗Ils s'emploient encore ~~[illegible]~~ seuls après un verbe, pour appeler l'attention sur le terme qui est construit avec lui et qui est ~~[illegible]~~ exprimé comme réponse à l'interrogation✗ : Il déclara qu'il suffirait à ces avantages et à tout ce qu'on pourrait jamais lui accorder de plus grand, quoi? son devoir et les bonnes grâces du roi (Boss. or. fun. du prince de Condé). Il leur donne pour récompense la gloire des hommes ; récompense qui ne vient pas jusqu'à ceux qui s'efforcent de s'attacher, quoi? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares (id. ibid).

~~[illegible]~~

✗ par laquelle il est annoncé

[blanc]

Tous les pronoms interrogatifs excepté <u>que</u>
pourront être employés ~~contenant~~ ~~seuls~~ en interrogation
indirecte sans verbe ~~peuvent~~ ~~former~~ avec <u>je</u>
<u>ne sais</u> et former un terme qui se construit
comme un substantif un adjectif ou un adverbe, suivant que le pronom est substantif adjectif, ou adverbe. Il tient cela
de je ne sais plus qui (Acad.). un
je ne sais quoi qui n'a de nom
dans aucune langue (Boss.). pour
venger je ne sais quels prophètes dont
elle avait puni les fureurs indiscrètes
(Rac. Ath.). — Il est allé je ne sais
où.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

336

Il n'y a jamais plus d'un pronom interrogatif dans la même proposition.

[blanc]

Pronom

Pronoms interrogatifs.

Le pronom interrogatif est toujours placé en tête de la proposition dont il fait partie.

Le sujet du verbe qui n'est pas le pronom interrogatif (qui vient?) ou qui n'est pas qualifié par lui (quel homme le fera?) occupe différentes places dans l'interrogation directe, l'interrogation indirecte et l'exclamation.

1° Interrogation directe. Le sujet est toujours placé après le verbe, et s'il est exprimé par un substantif qui précède le verbe, on met après le verbe le pronom sujet de la troisième personne pour marquer l'interrogation : qui est-ce ? qui sont ces gens ? à quoi cela sert-il ? etc. — qui et que ne peuvent être séparés du verbe que par ne ou des pronoms compléments : qui le lui dira ? que ne le lui disiez-vous ?

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

Interrogation indirecte. – Le pronom personnel ou démonstratif sujet précède toujours le verbe ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ précéder : vous oubliez qui *vous* interrogez, lequel *vous* devez prendre etc.

Le substantif sujet est placé soit avant soit après le verbe, de manière à éviter l'équivoque : j'ignore à quoi cette chose peut servir, peut servir cette chose.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Exclamation. — quand la propo-
sition est affirmative, le sujet est
~~exprimé~~ placé avant le verbe avec
que, comme, combien : qu'il est
grand ! comme il vole à la victoire !
combien il m'est pénible de l'avouer !
— avec quel ~~accompagné~~ qualifiant un substantif
le sujet précède le verbe : quels hommes
vous avez vus ! — le sujet qui a quel
pour attribut suit le verbe : quel fut
son étonnement !

quand la proposition est négative,
elle a le caractère d'une interrogation
directe et elle n'en diffère que par
l'intention de celui qui parle et
par le ton de la voix. La place du
sujet est la même que dans l'interro-
gation directe.

341

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

De l'article.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'article était ~~chez~~ pour les Grecs une partie du discours que les grammairiens latins ont remplacée par l'interjection.

ἄρθρον dans Aristote (poet. 20. 1457 a 6) le passage est inintelligible — dans Etym. Gud. φησί. ὁ μὲν καὶ ὁ δὲ σύνδεσμοι ἀρσενικοῦ ὀνόματος ἔναρθροι. ἡ μὲν καὶ ἡ δὲ ἔναρθροι ὁμοίως.

— οἱ ἀπὸ τῆς Στοᾶς ἄρθρα καλοῦσι καὶ τὰς ἀντωνυμίας, διαφέροντα δὲ τῶν παρ' ἡμῖν ἄρθρων, ᾗ ταῦτα μὲν ὡρισμένα (les pronoms), ἐκεῖνα δὲ ἀοριστώδη. καὶ ὃν τρόπον, φασί, τὸ ἄρθρον διχῶς νοεῖται (ἥ τε γὰρ συμβολὴ τῶν κώλων, ἐν ᾧ φαμεν ἔξαρθρον, καὶ αὐτὸ τὸ κῶλον, ἐν ᾧ φαμὲν μεγάλοις ἄρθροις κεχρῆσθαι τὸν δεῖνα), οὕτω καὶ τὸ ἐν τῷ λόγῳ ἄρθρον τὸν αὐτὸν τρόπον καὶ Ἀπολλόδωρος ὁ Ἀθηναῖος καὶ ὁ Θρᾷξ Διονύσιος καὶ ἄρθρα δεικτικὰ τὰς ἀντωνυμίας ἐκάλεσαν. (Apoll. de pron. Bkk. p. 264)

— (ἐμοὶ) ἐμπίπτει εἰς τὸ γενικὸν (τῆς ἀντωνυμίας), τὸ ἀντ' ὀνόματος παραλαμβάνεσθαι, ~~[illegible]~~ ὥστε τὰ πρόσωπα πάντοτε ὁρίζειν τοῦ κτησαμένου, τὸ οὐσίας παραστατικοὶ εἶναι. τὰ δὲ ἄρθρα οὔτε ἀντ' ὀνόματος (cf. plus haut p. 268 (ἀλλὰ μετ' ὀνομάτων), οὔτε ὁρίζει πάντοτε τὰ πρόσωπα, οὔτε οὐσίαν παρίστησι ὥστε οὐκέτι ἐν εἰδικῇ διαφορᾷ, ἀλλὰ γενικῇ.

D. Thr. § 20 Ἄρθρον ἐστὶ μέρος λόγου πτωτικόν, προτασσόμενον καὶ ὑποτασσόμενον τῆς κλίσεως τῶν ὀνομάτων.

Apoll. de synt. I, 5 (p. 23, 17) οὐ μετρίως δέ τινες ἐσφάλησαν ὑπολαβόντες τὴν παράθεσιν τῶν ἄρθρων εἰς γένους διάκρισιν παρατίθεσθαι τοῖς ὀνόμασι.

de synt. I, 3 (16, 26) τὸ ἄρθρον μετὰ ὀνόματος καὶ ἡ ἀντωνυμία ἀντ' ὀνόματος.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

... ἄμεινον οὖν χωρίζοντας τὸ μὲν καλεῖν ἄρθρον, καθότι πάντοτε ἐναρμόνιον πτωτικῷ, τὸ δὲ καλεῖν ἀντωνυμίαν, ὅτι ἀντ᾽ ὀνόματος τίθεται (Apoll. de pron. p. 269).

ἔφαμεν δὴ τὸ ἄρθρον παραλαμβανόμενον γνῶσιν προϊοῦσαν ἐπαγγέλλεσθαι (Apoll. de pron. p. 277). — πᾶσα γὰρ ἀναφορὰ γνώσεως προϋφεστώσης ἐστὶ σημαντική (id. ibid. p. 266). — ἡ τῶν ἄρθρων σημασία ἀλλοτρία δείξεως καθέστηκεν, ἐπαγγέλλεται δὲ ἀναφοράν, ὅ ἐστιν ἀναπολούμενον πρόσωπον (id. ibid. p. 276).

ἄρθρον προτακτικόν — ὑποτακτικόν. — ὁ αὐτὸς ἐγὼ ὃς ἐποίησα, ἀναπολεῖ γὰρ ἐπὶ τὴν ἐγὼ προϋφεστῶσαν. ... ἐπωχύρως γὰρ ὑποταγήσεται, ἀναπολοῦν τὰ ἐπὶ τὴν προκειμένην δεῖξιν (Apoll. de pron. p. 276).

Schol. 899, 1. ἄρθρον ἐστὶ μέρος λόγου συναρτώμενον πτωτικοῖς κατὰ παράθεσιν προτακτικῶς ἢ ὑποτακτικῶς μετὰ τῶν συμπαρεπομένων τῷ ὀνόματι, εἰς γνῶσιν προϋποκειμένην, ὅπερ καλεῖται ἀναφορά.

Θεόδοσ. (Göttling p. 82) adopte la définition de D. le Thrace

l. 13 ἄρθρον δὲ λέγεται κατ' ἐμὴν κρίσιν ἀπὸ τοῦ ἐναργῶς ἀποδεικνύειν τὸ γένος τοῦ ὑποκειμένου ὀνόματος.

Prisc. XII, 9. in declinatione ad quam dumtaxat hic haec hoc loco articulorum adiciuntur. nam in omni oratione pronomina sunt. — XVII, 27. pronomen hic quod grammatici in declinatione nominum loco praepositivi, ut dictum est, ponunt articuli, numquam in oratione locum articuli habet.

Port-Roy. Gr. gén. VII L'usage des articles est de déterminer la signification des noms. mais il est difficile de marquer précisément en quoi consiste cette détermination. avec l'article le qu'on appelle défini le nom commun signifie ou l'espèce dans toute son étendue ou un ou plusieurs singuliers déterminés par les circonstances de celui qui parle ou du discours — avec l'article indéfini un signifie un individu vague; des ou de plusieurs individus vagues.

Régnier (p. 141) Restaut (p. 64) nous disent que le la les servent à faire connaître le genre des noms (Dumarsais article. IV, 185).

Lhomond. Gr. Fr. II L'article est un petit mot que l'on met devant les noms communs et qui en fait connaître le genre et le nombre

Dumarsais (ibid.) le la les sont adjectifs en 1751 (Turgot 1756) puisqu'ils modifient leurs substantifs et qu'ils les font prendre dans une acception particulière individuelle et personnelle. Ce sont des adjectifs mé-

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

350

taphysiques puisqu'ils marquent non des qualités physiques mais une singulière particulière de l'esprit (tels sont tout chaque nul aucun quelque certain un ce cet cette ces mon ma mes un deux trois etc.). ... p. 199 Dans chacun de ces trois cas (étendues universelle particulière singulière de la proposition) notre langue nous fournit un prénom destiné à chacune de ces vues particulières de l'esprit. ... p. 202 le la les indiquent que l'on parle ou d'un individu réel le soleil ou d'un individu métaphysique la vérité ... ~~[illegible]~~ p. 203 les Français sont polis. ces propositions ne sont que moralement universelles ... celui ce que l'on voit communément parmi les hommes. elles sont ... indéfinies.

Duclos (in Port royal VII) suit Dumarsais.

Beauzée II, 3, 2 p. 240 tous les articles sont des adjectifs qui servent à déterminer l'étendue de la signification des noms appellatifs auxquels ils sont joints. — L'article indicatif le la les détermine d'une manière vague

l'étude des noms appellatifs ; les articles connotatifs déterminent avec plus ou moins de précision la quotité des individus et ils sont universels ou partitifs .. p. 199 l'article indicatif ne indique que l'application du nom appellatif aux individus ; s'il se trouve alors quelque autre détermination plus précise des individus, elle tient ou à la nature de l'attribut ou à qque autre circonstance.

Condillac (grammaire IIe partie ch. VI) suit Dumarsais et Duclos.

Sacy v. p. 44 les mots qui servent à déterminer l'étendue des noms appellatifs et des noms abstraits se nomment articles. Tels sont en français les mots le la les ce cette ces.

Burnouf. Gr. Gr. § 306 l'article désigne un objet dont on a déjà parlé ou qui est connu du lecteur.

Lemaire § 12 l'article se place devant les substantifs pour marquer qu'ils sont pris dans un sens déterminé.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Heyse p. 99 der artikel ist ein das substantiv gewöhnlich beglei-tendes formwort, um die selbständigkeit des durch das substantiv bezeichneten Gegenstandes auszudrücken

nomen demonstratif - article

visus est Cephae et post hoc Rönsch p. 399 illis undecim (τοῖς ἕνδεκα) 1 Corinth. 15, 5.

εἶπεν οὖν ὁ Ἰησοῦς τοῖς δώδεκα dixit... illis duodecim discipulis Jo. 6, 67

λέγει οὖν ἡ παιδίσκη ἡ θυρωρός dicit ergo Petro illa ancilla ostiaria Jo. 18, 17

ἔρχεται πρὸς Σίμωνα Πέτρον καὶ τὸν ἄλλον μαθητὴν ὃν ἐφίλει ὁ Ἰησοῦς ... Jo. 20, 2 ἐξῆλθεν οὖν ὁ Πέτρος καὶ ὁ ἄλλος μαθητής exiit ergo Petrus et ille alius discipulus Jo. 20, 3

tunc illi tres tanquam ex uno ore hymnum cantabant Dan. 3, 51

revelabit deus brachium suum illud sanctum Jes. 52, 10.

ipse David, τῷ Δαβίδ Salomoni etc.

Jo. 1, 9 in <u>hunc</u> mundum [illegible] (εἰς τὸν κόσμον) = ce monde-ci

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

le pronom était une partie du discours.

ἀντωνυμία ~~pronomen~~ δέ ἐστι λέξις ἀντὶ ὀνόματος παραλαμβανομένη προσώπων ὡρισμένων δηλωτική (Denys le Thrace p. 640)

— pronomen est pars orationis quae pro nomine proprio uniuscuiusque accipitur personasque finitas accipit. (Prisc. XII, 1). — ille ipse, iste hic is sont pronoms de la 3e personne. — sunt autem eorum alia demonstrativa (pronoms de la 1re et de la seconde personne hic iste), alia relativa (is, sui)ˣ alia modo demonstrativa modo relativa ut <u>ille ipse</u> (Prisc. XII, 3) ... interest autem inter demonstrationem et relationem hoc quod demonstratio interrogationi reddita primam cognitionem ostendit quis fecit? ego; relatio vero secundam cognitionem significat is de quo jam dixi (XII, 4). — nomina interrogativa ut quis qualis quantus quot quotus ... infinitum ut quis qualis quantus quot quotus cum non servant accentus cum in lectione gravi accentu pronuntiantur. possunt tamen haec eadem et relativa esse et similitudinis sicut etiam talis tantus tot, haec tamen etiam redditiva dicuntur. (Prisc. ~~[illegible]~~ II, 30) .. Alia autem sunt

primitiva, derivativa et possessiva
κτητικαί

δεικτικαί (seulement avec celles pronom. de la 1re et de la 2e pers.).
ἀναφορικαί ὅ, οὗ, οἷ, ἕ. αὐτός (devient parfois δεικτικός)
ἐκεῖνος, ὅδε, οὗτος —

358

demonstrativa nomina talis tantus tot (XII, 34).

pronomen est pars orationis quae pro nomine posita tantundem paene significat personamque interdum recipit (Donat II, 11). .. aut finita aut infinita. finita quae recipiunt personas ut ego tu ille infinita sunt quae non recipiunt personas ut quis quae quod. sunt pronomina minus quam finita ut ipse iste. sunt praepositiva ut quis hic. sunt subjunctiva vel relativa ut qui, idem, etc. (ibid).

pronomen est pars orationis quae posita pro nomine minus quidem plene, idem tamen significat ... et ideo minus plene quia instat ut definiatur, ut puta ego Cato, ipse Cicero, quis Terentius. (Probus instituta artium p. 131) ... finita pronomina sunt quae notant certum numerum certam personam haec tria sunt tantum, ego, tu, ille ... minus quam finita forma sex haec pronomina continet tantum, ipse, iste, is, idem, sibi, hic... infinita forma decem novem haec pronomina continet tantum, qui vel quis, quidam quicumque quisquam quisquis quisnam quispiam

(est nomen) habet antiae, ut quis quod tam interrogativum atque infinitum quam relativum est qui, quod per se quidem acuitur, in lectione vero gravatur. invenitur tamen etiam pro quis atque tum circumflexitur. obliqui autem omnes casus, quando relationem significant, gravantur (partitiones XII. vers. 504, 1549). omnia hujusmodi nomina relativa per se acuuntur in contextu autem orationis gravantur (id. ibid. 467, 33-34).

aliquis ecquis siquis qualis qualiscunque talis quantus quantuscumque tantus quotus quotuscumque quotus. . . .

positiva

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'article est un pronom démonstratif que certaines langues Indo-Européennes ajoutent au substantif ~~ou à une expression~~ ~~employée substantivement~~ pour marquer que l'étendue donnée à la signification est déterminée : l'homme que vous avez vu, les…, l'homme, les hommes sont mortels.

L'étendue que l'on donne à la signification d'un substantif ~~est~~ peut être déterminée en deux ~~sortes~~ manières : la signification du subst. peut être prise dans une portion ~~[illegible]~~ déterminée ou dans la totalité de son étendue ; le substantif peut ~~désigner une~~ être employé soit d'un ou plusieurs individus déterminés de l'espèce ~~qu'il signifie~~ qu'il signifie, ~~soit de l'espèce ou~~ d'une ou de plusieurs espèces déterminées du genre ou bien de l'espèce ou du genre entier qu'il signifie. L'article ~~n'indique~~ ne marque pas cette différence qui n'est indiquée que par le sens général : il marque seulement que l'étendue donnée à la signification du substantif est déterminée, sans ajouter d'autre idée accessoire.

Le pronom démonstratif a donné naissance à l'article en grec, dans les langues néo-latines et dans le rameau germanique ; il suit le substantif dans les langues scandinaves et en valaque ; il le précède dans toutes les autres.

L'article ~~s'emploie~~ se construit avec l'adjectif, l'infinitif, l'adverbe, la préposition, et même une proposition indépendante etc. Il marque que ces expressions sont employées substantivement de la classe d'objets auxquels ~~auraient~~ appartient ce qu'il signifie par l'adjectif, l'infinitif etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

363

article

Dans Homère ὁ, ἡ, τό n'a presque jamais la valeur de l'article; il n'est guère employé que comme pronom démonstratif. τὴν ἐγὼ οὐ λύσω — φθίσει σε τὸ σὸν μένος (= ~~hic~~ iste tuus animus) [au Recto]

cet emploi de ὁ ἡ τό ne subsiste en prose que dans un petit nombre de locutions.

1° ὁ μέν — ὁ δέ.

quand ils sont suivis immédiatement d'un substantif, ils ont la valeur de l'article : ἡ μὲν εὐταξία σώζειν δοκεῖ, ἡ δὲ ἀταξία πολλοὺς ἤδη ἀπολώλεκεν. Xén.

quand ils ne sont pas ~~[illegible]~~ suivis immédiatement d'un substantif,

a) ils se rapportent à un substantif antérieurement exprimé : celui-ci, celui-là; l'un, l'autre. ὁ μέν désigne aussi bien le plus prochain que le plus éloigné. Χαλεπώτερόν ἐστιν εὑρεῖν ἄνδρα τἀγαθὰ καλῶς φέροντα ἢ τὰ κακά· τὰ μὲν γὰρ ὕβριν τοῖς πολλοῖς, τὰ δὲ σωφροσύνην τοῖς πᾶσιν ἐμποιεῖ κτλ.

} [Isoc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ὁ δέ, οἱ δέ, τὸ δέ s'emploient sans le corrélatif ὁ μέν pour désigner un sujet ~~nouveau~~ autre que celui de la proposition précédente (en latin ille) ἐνδέως Ἀθηναίους ἐπηγά-γετο· οἱ δὲ ἦλθον.

} [blanc]

b) ὁ μέν, ὁ δέ construits en apposition avec un substantif, ou unis à un génitif partitif ~~qui offrent~~ ~~adjectif~~ ont le sens d'un pronom indéfini: l'un, l'autre: λέγεται ψυχὴ ἡ μὲν νοῦν ἔχειν, ἡ δὲ ἄνοιαν Plat. τῶν πόλεων αἱ μὲν τυραννοῦνται, αἱ δὲ δημοκρατοῦνται, αἱ δὲ ἀριστοκρατοῦνται. Plat.

Le singulier ὁ μέν - ὁ δέ peut parfois se traduire par en partie - en partie. ἡ ἄλλη στρατιὰ ἡ μὲν πρὸς τὴν πόλιν ἐχώρουν, ἡ δὲ πρὸς τὴν πυλίδα Thuc.

ὁ μέν - ὁ δέ sans substantif peuvent se traduire par celui-ci, celui-là, l'un, l'autre dans le sens indéfini: δεῖ τοὺς μὲν εἶναι δυστυχεῖς, τοὺς δ' εὐτυχεῖς. Gnomique. τὰ μὲν ἀναρμοστεῖ που πρὸς ἄλληλα, τὰ δὲ συναρμόττει Plat.

– dans ce cas on ajoute quelquefois τις pour mieux marquer le sens indéfini: ἔλεγον τοῦ Κύρου ὁ μέν τις τὴν σοφίαν, ὁ δέ τὴν καρτερίαν, ὁ δέ τὴν πρᾳότητα, ὁ δέ τις καὶ τὸ κάλλος καὶ τὸ μέγεθος. Xén. – au lieu de ὁ on peut trouver avec μέν et δέ un autre mot synonyme: γεωργὸς μὲν εἷς, ὁ δὲ οἰκοδόμος, ἄλλος δέ τις ὑφάντης. Plat. – on peut construire un substantif ou un mot employé substantivement en apposition à ὁ μέν: τοὺς μὲν τὰ δίκαια ποιεῖν ἠνάγκαζε, τοὺς πλουσίους, τοὺς δὲ πένητας ἔσωζε ἀδικουμένους. Dém. – dans une antithèse bien marquée, on supprime parfois ὁ μέν: δύο λέγω εἴδη κινήσεως, ἀλλοίωσιν, τὴν δὲ περιφοράν. Plat. – quand ὁ μέν, ὁ δέ dépendent d'une préposition, μέν et δέ la suivent en général immédiatement: ἐν μὲν τοῖς συμφέρουσιν, ἐν δὲ τοῖς οὔ. Plat.

τὸ μὲν, τὸ δὲ ˣ s'emploient adverbialement: en partie, en partie. – τῇ μὲν τῇ δὲ signifient ici – là ou d'un côté, de l'autre.

ˣ τὰ μέν, τὰ δέ

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

366

[blanc]

2° τὸν καὶ τὸν, τὸ καὶ τὸ, τὰ καὶ τὰ signifient <u>tel</u> et <u>tel</u>, ~~tell~~ tel ou tel, telle et telle chose

[blanc]

3° πρὸ τοῦ signifie <u>auparavant</u>

[blanc]

4° en Grec on emploie souvent l'article en sous-entendant le substantif énoncé précédemment[x], dans le sens du français <u>celui</u>, <u>celle</u>, <u>ceux</u>, quoique grammaticalement il ne soit pas pronom démonstratif: καλλίστη δοκεῖ πολιτεία εἶναι ἡ Λακεδαιμονίων. Ἀνὴρ ὁ ἔχων ὀρθὴν δόξαν οὐδὲν χείρων ἢ ὁ ἐπιστήμων. Plat. — ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν. Plat.

[x] ou postérieurement

Article

~~[illegible]~~ [au haut de la page]

en français, comme en Grec et en Allemand, l'article ~~est~~ résulte d' une extension de l'emploi du pronom démonstratif. Il se construit comme pronom avec les verbes : je le, la, les donnerai. — je le suis, je la suis.

on trouve dès le 7e siècle *ille* et *ipse* employés avec le sens de l'article : praeterea dans *ipso* monasterio superius memorato *illum* mansum indominicatum et *ipsam* ecclesiam ad *ipsum* mansum pertinentem. (charte de 694)

le pronom *ille* a prévalu partout avec le sens de l'article, excepté dans l'île de Sardaigne où l'on emploie *so*, *sa* ~~dérivés~~ venant d'*ipse*. — il se trouve déjà au 8e siècle sous sa forme néo-latine : in loco la Ferraria (793)

au XIIe et au XIIIe siècle on employait souvent au masculin *li* avec le singulier et le pluriel quand le substantif était sujet,

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

368

lo ou le au singulier et les au pluriel quand le substantif était complément. Le féminin la, les servait dans les deux cas l'un pour le singulier, l'autre pour le pluriel. Mais cette règle n'est pas suivie absolument.

Dans l'ancienne langue l'article s'employait avec le sens de celui, celle, ceux de avec un substantif : ma pars et la mon frère — li cuers fud le David (= le cœur de David) — de la Jerobeam (= la maison de Jeroboam)

D'autre part le démonstratif cel, cil s'employait souvent dans l'ancienne poésie avec la valeur de l'article : cil duc et cil conte et cil prince Masaun s'apareille. — et encore aujourd'hui quand on désigne un objet dont on a déjà parlé, × ce, cet sont très souvent synonymes de l'article. — Ce perfide, le perfide. — Alexandre ce fameux conquérant de l'Asie, le fameux etc.

× ou qui est généralement connu

article
substantif
~~déterminant~~ ~~est~~ individu

L'article est employé pour marquer que l'extension du substantif est limitée à un ou plusieurs individus, dans les circonstances suivantes. [au Recto]

1° le substantif désigne un objet connu de celui à qui l'on parle

soit parce qu'il a été mentionné antérieurement : ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ οἱ ἔφηβοι δέκα ἔτη κοιμῶνται περὶ τὰ ἀρχεῖα· ἐπειδὰν δὲ __τὰ__ δέκα ἔτη διατελέσωσιν ἐξέρχονται εἰς τοὺς τελείους ἄνδρας Xén.

2

Français. on emploie tantôt l'article, tantôt le démonstratif __ce__ (comme par exemple si on avait à traduire l'exemple précédent)

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[blanc]

soit parce qu'il est présent aux yeux ou à l'esprit ἴωμεν ἐπὶ τοὺς ἄνδρας Xen. — ἐβούλετο τὴν μάχην ποιῆσαι Thuc.

[blanc]

Français. — marchons à l'ennemi

—

[blanc]

soit parce qu'il est généralement connu : τῶν ἑπτὰ σοφώτατος ἦν Σόλων Plat. — οἱ Τρῶες τὰ (= comme on sait) δέκα ἔτη ἀντεῖχον Thuc.

[blanc]

Français. les écritures composées depuis par les prophètes qui sacrifioient dans le temple étoient restées parmi eux. Boss. Hist. I, 7. — l'écriture. — l'évangile. — le Christ

[blanc]

372

2° le substantif désigne un objet qui se rapporte notoirement, ou habituellement, ou naturellement à une autre idée exprimée ou contenue implicitement dans la proposition.

a) rapport de possession. τοιοῦτος γίγνου περὶ τοὺς γονεῖς οἵους ἂν εὔξαιο περὶ σεαυτὸν γενέσθαι τοὺς σεαυτοῦ γονεῖς Isocr. Κῦρος ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε Xén.

[blanc]

Français. on n'emploie guère l'article en ce sens qu'avec les substantifs qui désignent les parties de la personne. il s'est coupé la main — il se travaille l'esprit l'imagination — il se fatigue la vue — voir au pronom possessif.

[blanc]

373

article
substantif
individu

b) rapport de convenance. γένοιτό μοι τὰς χάριτας ἀποδοῦναι τῷ πατρί (= la reconnaissance que je lui dois) — τὸ μέρος τῶν ψήφων (= le nombre exigé de suffrages) οὐ λαβὼν ἀπέτισε τὰς πεντακοσίας δραχμάς (= les 500 drachmes fixées par la loi). Dém.

Français. l'article n'exprime pas ce rapport.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

c) rapport de distribution.

ἔδωκεν ἀντὶ δαρεικοῦ τρία ἡμιδαρεικὰ τοῦ μηνὸς τῷ στρατιώτῃ. Xén.

[blanc]

Français. le drap vaut 3 fr. le mètre. — ces choux valent 50 c. la pièce etc.

[blanc]

d) rapport de la partie au tout. ἀπῆσαν τῶν λοχαγῶν δέκα ὄντων οἱ τρεῖς. Xén. — εἰ μὴ φυλάξεις μικρά, ἀπολεῖ τὰ μείζονα. gnom. ζητῶν τὰ πλείον' εἶτα πάντ' ἀπώλεσεν. Euripi. — Λακεδαιμόνιοι Πελοποννήσου τῶν πέντε μερῶν τὰ δύο (= les deux cinquièmes) νέμονται. Thuc.

Français. l'article ne s'emploie qu'avec les fractions: les deux tiers, les deux cinquièmes etc. — et avec l'unité: l'un des sept sages.

— et avec les nombres employés abstraitement: εἴ τινα ἔροιο ὁπόσα ἐστὶ τὰ δώδεκα, μὴ ἐρεῖς ὅτι τὰ δώδεκά ἐστι δὶς ἕξ; Plat.

~~article~~ ~~substantif~~ ~~infinitif~~ } [blanc]

e) approximation ~~[au verso]~~

δοκεῖ μέτριος χρόνος ἀκμῆς τὰ εἴκοσιν ἔτη γυναικί, ἀνδρὶ δὲ τὰ τριάκοντα. Plat. λέγονται Πέρσαι ἀμφὶ τὰς δώδεκα μυριάδας εἶναι [illegible].

} [blanc]

Français. — sur les une heure — ~~[illegible]~~ vers les cinquante ans.

} [blanc]

3° ~~[illegible]~~ l'extension du substantif est limitée à des individus ~~[au verso]~~ par un adjectif, une proposit[ion] adjective ou un complément. — ὁ τῶν Ἀθηναίων δῆμος — ἡ πόλις ἣν ἐπολιορκοῦμεν

Français. le peuple Athénien — la ville que nous assiégions. Au

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

 377

article
substantif
individu

suppression

Grec. on supprime souvent [ou Ruto]

l'article

avec les noms propres Θουκυδίδης Ἀθηναῖος. – (l'article employé avec les noms propres marque que la personne désignée est connue pour une raison quelconque)

le pluriel des noms de familles et de peuples Ἀσκληπιάδαι, Ἕλληνες

les noms de fêtes Δήλια

les noms de pays, de vents Ἑλλάς, νότος, βορέας

les noms d'astres ἥλιος, σελήνη

certaines ~~des~~ désignations de temps et de lieu en général unies à des prépositions et à des adverbes ἅμα ἕῳ, ἀφ' ἑσπέρας, ἀπ' ἀνατολῶν ἐπὶ δυσμάς, ἔξω πόλεως, ἐξ ἀκροπόλεως, ἐν ἀγορᾷ, κατὰ γῆν, διὰ θαλάσσης, διὰ νήσων, ἐπὶ θύραις, etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

avec βασιλεύς désignant le roi de Perse.

avec les noms de parents et πατρίς. ἐπιτρέψατε αὐτῷ πατρίδα καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας Lys. εἶδε πατέρα καὶ μητέρα καὶ ἀδελφοὺς καὶ τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα αἰχμαλώτους γεγενημένους κτλ.

[blanc]

~~[illegible]~~

Français. 1° les noms propres ~~[illegible]~~ de personne n'ont pas l'article à moins qu'ils ne soient pris comme types d'un genre : un Auguste aisément peut faire des Virgiles ; ou avec un sens emphatique : devant le dernier siège de Troie on voit les Achille, les Agamemnon, les Ménélas, les Ulysse. Boss. disc. I, 5. — autrefois on disait des actrices : la Gaussin, la Clairon, et ~~dans~~ on dit encore certaines campagnes : la Marie, la Marguerite. — on dit à l'imitation des Italiens : ~~le Dante~~, le Tasse, le Poussin etc. ×

× le nom propre précédé d'une épithète prend toujours l'article : le grand Corneille. — on emploie qq fois l'article ~~ce [illegible]~~ quand on compare deux noms propres accompagnés d'une qualification : on croit que le Sésac ce fameux conquérant des Égyptiens est le Sésac roi d'Égypte dont Dieu se servit pour châtier l'impiété de Roboam. Boss. disc. I, 6.

2° le pluriel des noms de peuples et des noms de familles est toujours précédé de l'article : les Français, les Bourbons, les Stuarts

3° les titres sont précédés de l'article : le comte, le duc.

4° les noms de fêtes sont précédés de l'article la Sainte fête : la St Jean. (on disait ~~[illegible]~~ au moyen-âge : la Baudouin pour la lance de Baudoin) — l'Assomption — l'Ascension.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[blanc]

5° les noms de provinces, de
royaumes, de montagnes, de fleuves
prennent l'article: la Bourgogne,
la France, l'Etna, la Seine. —
quand ces noms sont précédés de
la préposition <u>de</u> marquant pro-
<u>venance</u>, <u>origine</u>, on supprime souvent
l'article: vin de Bourgogne, beurre
de Bretagne.

6° les noms de vents et d'astres
qui ne sont pas empruntés à la
mythologie prennent l'article:
le mistral, le simoun, le soleil,
la lune, la terre. — les noms empruntés
à la mythologie sont traités comme
noms propres ~~d'individus~~ de personnes et ne prennent pas
l'article: Mercure, Vénus, Borée.

7° <u>le diable</u> prend toujours l'article
(au moyen-âge souvent sans article)
— <u>Dieu</u> ne le prend pas.

381

Article
substantif
genre

[au recto]

1° quand l'article marque que le substantif est pris dans toute son extension, le singulier exprime qu'on prend un individu pour type de l'espèce : πονηρὸν ὁ συκοφάντης ἀεί. Dém. le ~~sycophante~~ calomniateur est toujours méchant homme. — le pluriel ~~dénote~~ marque que le substantif désigne tous les individus compris dans l'espèce, ou toutes les espèces du genre : οἱ συκοφάνται, αἱ κακίαι, αἱ κακουργίαι.

en grec le singulier contient souvent l'idée que nous exprimons en français en ajoutant <u>par excellence</u> : ταῦτ᾽ ἐστὶν ὁ προδότης καὶ τὰ τούτοις ὅμοια Eschine

d'autres fois il désigne un individu quelconque de l'espèce et répond au français <u>un</u> : δεῖ τὸν στρατιώτην φοβεῖσθαι μᾶλλον τὸν ἄρχοντα ἢ τοὺς πολεμίους Xén.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[au verso]

2° Grec. les noms abstraits au singulier sont tantôt précédés de l'article, tantôt sans article. ~~[illegible]~~

φύσεως κακίας σημεῖόν ἐστιν ὁ φθόνος Dém. ἡ εὐλάβεια σώζει πάντα Aristoph. ῥητορική πειθοῦς ἐστι δημιουργός Plat. φόβος μνήμην ἐκπλήσσει Thuc.

3° θεός, ἄνθρωπος, ἄνθρωποι. sont souvent employés sans article: πᾶν τὸ δαιμόνιον μεταξύ ἐστι θεοῦ τε καὶ θνητοῦ, ἑρμηνεῦον καὶ διαπορθμεῦον θεοῖς τὰ παρ' ἀνθρώπων καὶ ἀνθρώποις τὰ παρὰ θεῶν Plat.

les noms de fonctions publiques sont souvent sans article quand ils ne désignent pas un individu déterminé: πρυτάνεις καὶ στρατηγοὶ ἐχρημάτισαν τὰ ἐκ τῆς ἐκκλησίας ἀναγνόντες Dém. δαρεικὸν ἕκαστος δίδει τοῦ μηνὸς ὑμῶν, λοχαγὸς δὲ τὸ διπλοῦν, στρατηγὸς δὲ τὸ τετραπλοῦν Xén.

~~le ~~[illegible]~~ roi de Perse est souvent désigné par la dénomination de βασιλεύς qui est alors toujours sans article.~~

~~on supprime souvent l'article~~

devant les noms de parents ; et devant πατρός, même quand on a en vue des individus déterminés ; εἰ δὲ πατέρα καὶ μητέρα καὶ ἀδελφοὺς καὶ τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα αἰχμαλώτους γεγενημένους ἴδῃ. ἐπιτρέψατε αὐτῷ πατρίδα καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας Lys.

[blanc]

Français. dans l'ancienne langue on supprimait très souvent l'article qui marque l'idée de genre. cet usage ne s'est conservé que dans les locutions proverbiales et le style marotique ; pauvreté n'est pas vice — contentement passe richesses. — toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre (Laf. le loup devenu berger) — et dans les énumérations

[illegible]

210

article

adjectif. participe

[au Recto]

Grec. l'article s'emploie avec tout adjectif et tout participe pour marquer qu'on a en vue l'objet auquel convient la qualité désignée par l'adjectif ou l'action signifiée par le participe.

L'article ainsi employé marque ordinairement le genre, et a au singulier une valeur équivalente à celle de tout, chacun, qui est d'ailleurs souvent exprimé par πᾶς ἅπας : εὖ φέρειν χρὴ συμφορὰς τὸν εὐγενῆ Eurip. πᾶς ὁ ἄδικος οὐχ ἑκὼν ἄδικος εἶναι· ὁ μὴ ἐπιτρέπων τοῖς ἀδικοῦσιν ἀδικεῖν τιμῆς ἄξιος εἶναι. ἅπαν τὸ λυποῦν ἐστιν ἀνθρώποις νόσος Gnomique. – ἄρχειν ἐπιχειροῦσιν οἱ μὲν καλοὶ κἀγαθοὶ ἐπὶ τὰ ἀγαθά, οἱ δὲ πονηροὶ ἐπὶ τὰ πονηρά. Xén. +

ὁ τυχών signifie le premier venu. (un individu quelconque parmi tous ceux qui le rencontrent).

~~[illegible] l'article désigne [illegible]~~

[blanc]

+ Il désigne parfois un individu déterminé : ἐν τούτῳ δὴ οὐκέτι κατέσχε ὁ ἀνόσιος τὸν φθόνον. Xén. Cyrop. 4, 6, 4.

~~[illegible]~~

Il arrive souvent que l'article ainsi employé ~~[illegible]~~ avec le participe× ~~[illegible]~~ désigne non pas le genre mais un individu indéterminé ~~[illegible]~~ auquel peut convenir l'action signifiée par le participe×: ἤδη δικαστῶν τινων τῶν διακρινούντων δεησόμεθα κτλ. — ἐάν τι ἐνοχλῇ ἡμᾶς, δεόμεθα τοῦ παύσοντος κτλ. — οὐκ ἔστιν ὁ τολμήσων περὶ σπονδῶν λέγειν κτλ. ἦσαν οἱ πεισόμενοι αὐτῷ.

× particulièrement le participe futur

× et qui est souvent ~~[illegible]~~ marqué ~~[illegible]~~ par τις, ~~[illegible]~~

L'adjectif précédé de l'article se construit en apposition à un nom propre comme une sorte de surnom: ὁ Σόλων ὁ παλαιὸς ἦν φιλόδημος τὴν φύσιν. Aristoph.

Le participe précédé de l'article peut se construire en apposition à un nom propre ou à un autre substantif désignant un individu.

Français. l'article s'emploie avec les adjectifs. Les participes (s'il y a participes passés présents) précédés de ~~un~~ l'article ne conservent pas leur valeur verbale. [~~au bas~~ en haut de la page]

tantôt comme en grec l'article marque le genre : les lâches, les ingrats, le lâche, l'ingrat. — et avec le sens neutre : le beau, l'utile.

[blanc]

tantôt (et très fréquemment) l'article désigne un individu ~~mentionné anté-rieurement ou présent à l'esprit~~ déterminé : et qui sait si l'ingrate en sa longue retraite n'a point de l'empereur médité la défaite ? Brit. 3, 6. quoi ! le cruel… témoin de tout notre entretien d'un visage sévère examinoit le mien Brit. 3, 7. ~~appelez les cruels qui~~ appelez les cruels qui vous l'ont inspirée Brit. 4, 3. ne perdez point de temps, nommez moi les perfides qui vous osent donner ces conseils parricides. ibid. c'en est fait : le cruel n'a plus rien qui l'arrête. Brit. 5, 7.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

– on emploie ce dans le même sens
ce perfide n'eut pas plutôt
envahi la macédoine. Boss. Disc.
I, 8. ce brutal ne survécut guères
à Smerdis son frère. ibid.

L'adjectif se construit en
apposition comme surnom: Louis
le grand, Charles le sage.

389

article

adverbes, prépositions

Grec. [au recto] [blanc]

adverbes. le masculin et le féminin de l'article désignent des personnes, et se construisent ordinairement au pluriel avec des adverbes de lieu et de temps: οἱ πλησίον, οἱ ἐκεῖ, οἱ ἔνδον, οἱ νῦν, οἱ ἔπειτα, οἱ ὕστερον, πάλαι.

le neutre de l'article se construit avec toutes sortes d'adverbes: τὸ ἄνω, τὸ πέραν, τὰ ἔνδον, οὐκ ἐκ τοῦ ποτὲ εἰς τὸ ἔπειτα ὑπερβήσεται τὸ νῦν. Plat., τὸ λίαν, τὸ εὖ, τὸ καλῶς, τὸ φανερῶς τοῦ λάθρᾳ κρεῖττον. Dém.

quand τὸ νῦν, τὸ πάλαι, τὸ αὔριον etc. sont construits adverbialement, l'article marque que l'on considère le temps désigné à part des autres parties de la durée et par opposition avec elles. ἐμάχοντο ἕκαστος τὸ μὲν αὐτίκα (= dans le moment présent) σωτηρίας, τὸ δὲ μέλλον (= pour l'avenir) ~~σωτηρίας~~ ἐλευθερίας. Thuc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Remarquons le masculin de l'article se construit avec différentes prépositions qui ce qui forme dans, auprès, avec ~~[illegible]~~ de dépendance, origine:

~~[illegible]~~ θάπτουσι τοὺς ἐκ τῶν πολέμων — οἱ ἐπὶ τῷ δεξιῷ κέρᾳ, βασιλεύς τε οἱ σὺν αὐτῷ, ἧκον οἱ παρὰ τοῦ Νικίου (= les envoyés de Nicias), οἱ ἀφ' Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος = les descendants d'Harmodius et d'Ar., οἱ ἐφ' ἑαυτῶν ~~[illegible]~~ οἱ καθ' ἑαυτόν (= leurs, les contemporains) — οἱ ἀμφὶ Ἀριστοτέλην καὶ Μελάνθιον καὶ Ἀρίσταρχον ἐβούλοντο ὑφ' αὑτοῖς τὴν πόλιν ποιήσασθαι. Xén. (= Aristote, Mélanthius etc. et leurs partisans) — σοφίᾳ τινὶ ἡγοῦντο ταῖς πόλεσιν οἱ ἀμφὶ Θεμιστοκλέα Plat. (= Thémistocle et ceux qui lui ressemblaient) — οἱ περὶ Νικίαν στρατηγοί ἐτύγχανον (= Nicias et ses collègues) ἄρτι τὴν ἀρχὴν παρειληφότες. Thuc.

Le neutre de l'article est d'un emploi plus étendu que le masculin: ἀφεὶς τὸ ἐς τὴν Χίον ἔπλει ἐς τὴν Καῦνον Thuc. χαλεπῶς ἔφερε τὸ περὶ τῆς ὀλιγαρχίας Thuc. χαλεπώτατον

τὸ περὶ τοὺς λόγους Plat.

[blanc]

génitif. — avec le masculin et le féminin de l'article, le génitif exprime les ~~différents~~ mêmes rapports de possession qu'avec les noms de personne : Θουκυδίδης ὁ Ὀλόρου, Ἑλένη ἡ τοῦ Διός, Κλέαρχος ἢ (εἶχε τὸ ἐνώμοτον) οἱ ἐκείνου κτλ.

~~avec~~ le neutre ~~ordinairement~~ employé au pluriel, le ~~génitif~~ exprime propriétés, intérêts, affaires, rapports, sentiments, actions, état etc. suivant le sens général de la proposition: ἁρπάζει τὰ τῶν Ἑλλήνων — ἐλαχεῖν δεῖν (= les intérêts) — κοινὰ τὰ τῶν φίλων (= les biens) — τὸ τῆς ἀνάγκης (= la puissance de la nécessité, la force) δεινόν Eurip. — κατὰ τὸ τοῦ Σόλωνος suivant le mot de Solon

~~(article le) et le génitif~~

393

article

adverbes etc.

Français. le singulier masculin [~~[illegible]~~ en haut de la page]
de l'article se construit dans le sens
d'un neutre avec les adverbes suivants.

adverbes de qualité (~~de ceux qui~~ venant
~~[illegible]~~ d'adverbes ou de adjectifs neutres
Latins): le bien, mal, mieux, pis.

adverbes de quantité: le plus, moins,
trop, peu.

adverbes de lieu: le dedans, dehors,
devant.

adverbe de temps: tard seulement
dans ~~[illegible]~~ la locution~~s~~: sur le tard.

adverbes de modalité: le non,
le oui.

pronoms adverbiaux: j'ignore le comment. — il veut me rendre sa charge, nous en sommes sur le combien.

locutions adverbiales: le pêle-mêle

l'article ne se construit pas
avec les prépositions.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

396

M. Caboureux (?)

397

article

infinitif

Grec. l'article se construit au neutre singulier avec l'infinitif ~~[illegible]~~ seul ou précédé d'un sujet ou suivi d'un complément comme verbe. [au Recto]

l'article marque que l'idée exprimée par la proposition infinitive

1° se rapporte à une assertion antérieure: ~~[illegible] Plat.~~ τὰ δύο πάθη περὶ θεοὺς ἔφηνέ τισι, τὸ τοὺς θεοὺς εἶναι μέν, φροντίζειν δὲ οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων Plat.

2° à qqe chose de connu: εἰ λέγεται τὸ θεοὺς εἶναι ἡμῶν τοὺς ἐπιμελουμένους. Plat.

3° qu'elle est considérée comme une pure abstraction, dans toute son extension: μεγάλη δή που τὸ ἐξαμαρτάνειν (= commettre une faute en général) δυστυχία ἐστίν, ἀλλ' ἔστιν ἐν τῷ κοινῷ πᾶσιν ἀνθρώποις καὶ ἐξαμαρτάνειν τι (= commettre qqu faute en particulier) καὶ κακῶς πρᾶξαι. Andocide.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[blanc]

on ne peut supprimer l'article devant l'infinitif ~~qu~~ employé substantivement qu'au nominatif et à l'accusatif. – on ne la supprime jamais après une préposition.

[~~…~~ au haut de la page]

Français. L'article masculin singulier s'emploie avec la valeur d'un neutre devant ~~…~~ certains infinitifs déterminés par l'usage et qui perdent alors toute valeur verbale. Ils n'ont ni sujet ni complément direct, rarement un complément indirect. — j'ai des fruits, j'ai du lait : ce n'est peut être pas de nosseigneurs les ours le manger ordinaire. Laf. 8, 10. Et le financier se plaignoit Que les soins de la providence N'eussent pas au marché fait vendre le dormir, Comme le manger et le boire. Laf. 8, 2. — le parler

certains infinitifs sont devenus de vrais substantifs et s'emploient au pluriel : baiser, loisir, pouvoir, plaisir etc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

400

 401

article

propositions indépendantes. ~~[illegible]~~ — point de vue grammatical.

1° on emploie ~~[illegible]~~ le neutre [au Recto]
de l'article ~~[illegible]~~ pour marquer
qu'on considère le sens d'une proposition
indépendante en lui-même et dans l'ensemble
de ses ~~[illegible]~~ éléments constitutifs.
— voir à l'emploi du substantif. —
τὸ γνῶθι σαυτὸν πανταχοῦ 'στι χρήσιμον. Gnom.
— il se moque des on dit, du qu'en dira-t-on.

2° en Grec on l'emploie aussi quand on
considère au point de vue grammatical
une lettre, un mot, une locution, une
proposition, un membre de phrase.
τὸ ἄλφα σημαίνει πολλαχοῦ τὸ ὁμοῦ. Plat.
τὸ μὲν ἄνθρωπος ἢ λευκὸν οὐ σημαίνει
τὸ πότε, τὸ δὲ βαδίζει προσσημαίνει
τὸν παρόντα χρόνον. Aristote. τὸ ὑμεῖς
ὅταν λέγω, τὴν πόλιν λέγω Dém.
οὐ δέομαι τὸ εἰ βούλει τοῦτο καὶ εἰ δοκεῖ
ἐλέγχεσθαι. Plat. [au verso]

en français, on emploie avec les lettres tantôt le
masculin, tantôt le féminin[x]: le t, l's
— des mots et les phrases ne sont construites
qu'en apposition: le mot homme, le verbe marcher, ou sans article: je marche est une
proposition indépendante.

x(de celles dont le nom est terminé par un e muet).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Article

apposition

Grec. quand un nom ~~[illegible]~~ propre est [au Recto]

construit en apposition à un nom ~~propre~~ commun qui l'annonce, le nom commun et souvent les deux ont l'article. — on dit ordinairement avec les noms de fleuves: ὁ Εὐφράτης ποταμός — ἡ Αἴτνη τὸ ὄρος, τὸ ὄρος ἡ Ἰστώνη, ἡ ἄκρα τὸ Χειμέριον, Σφαγία ἡ νῆσος, Ἴνησσα τὸ Σικελικὸν πόλισμα, τὸ χωρίον αἱ Ἐννέα ὁδοί. ἡ Τηθὺς τὸ ὄνομα. τὸ ὄνομα οἱ δαίμονες

L'apposition à un nom propre de personne prend l'article quand elle désigne quelque chose de connu, ou de ~~[illegible]~~ distinctif: Ξενίας ὁ Ἀρκάς, στρατηγός, ἀπέπλευσεν ...

Français. quand le nom commun [[illegible] en haut de la page]

annonce le nom propre qui est construit en apposition, le nom commun prend l'article, l'apposition ne le prend pas: la ville de Paris, le mot homme, le titre de roi etc.

L'apposition prend l'article quand elle désigne qqe chose de connu ou de distinctif: Hippocrate le père de la médecine. Dans le même cas ce est sert à appeler l'attention sur l'apposition; on croit que Sésostris ce fameux conquérant des Egyptiens est le Sésac roi d'Egypte dont Dieu se servit pour châtier l'impiété de Roboam. Boss. Disc. I, 6.

Quand l'apposition est précédée de un il y a une nuance d'étonnement, d'admiration, d'indignation etc: Clélie, une jeune fille, étonna ce prince par sa hardiesse. Boss. Disc. I, 8.

article

épithète

[au Pluto]

En Grec, quand un adjectif ou une locution adjective est construite comme épithète, l'article, s'il y a lieu de l'employer, ~~[illegible]~~ précède toujours immédiatement l'épithète. On place le premier le terme sur lequel on veut appeler l'attention: πῶς ποτε ἡ ἄκρατος δικαιοσύνη πρὸς ἀδικίαν τὴν ἄκρατον ἔχει εὐδαιμονίας πέρι; Plat.

L'épithète d'un pronom exprimé (ou nommé) ou contenu dans le verbe reçoit l'article si elle l'aurait eu ~~si~~ dans une autre ~~[illegible]~~ construction: τὴν περὶ Σαλαμῖνα ναυμαχίαν ἡμεῖς γε οἱ Κρῆτες τὴν Ἑλλάδα φαμὲν σῶσαι. Plat. τοὺς ἄλλους ἡμᾶς προδεδώκατε Lin. Χαίρω λέγων ὑμῶν τῶν σοφῶν Plat. — οὐ σφόδρα χρώμεθα οἱ Κρῆτες τοῖς ξενικοῖς ποιήμασιν Plat.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Le substantif qui précède l'épithète prend l'article, s'il l'aurait eu dans une autre construction : νόμος αἰσχρὸς ὅταν κύριος ᾖ, τῆς πόλεως ὄνειδός ἐστι τῆς θεμένης δίκη. (l'article marque ici qu'on a en vue une certaine classe de villes ; il marque le genre). — τί διαφέρει ἄνθρωπος ἀκρατὴς θηρίου τοῦ ἀκρατεστάτου Xén. (θηρίου sans article désigne un animal indéfini ; l'article devant le superlatif oppose l'animal le plus intempérant à tous les autres animaux intempérants).

[blanc]

et celui des pronoms réfléchis [au Recto]

Le génitif possessif se construit souvent comme l'adjectif épithète. οὐκ ἀλλότριον ἡγεῖται ὁ Ἀθηναίων δῆμος τὸν Θηβαίων δῆμον Dém. ou ὁ δῆμος ὁ τῶν Ἀθηναίων – le peuple Athénien est ainsi opposé à d'autres peuples. – Le génitif partitif ~~fait~~ assez souvent celui des pronoms personnels non réfléchis se placent avant ~~celui~~ le substantif accompagné de son article (sans en suivre) prendre eux mêmes l'article. ἐπαινῶν Ἀθηναίων τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον.

Quand le substantif est construit avec un adverbe, l'adverbe est placé comme l'adjectif épithète.

Quand le substantif est construit avec une préposition ou une proposition relative adverbiale, la préposition et la proposition relative sont en général placées entre l'article et le substantif. Quand le substantif signifie une action ~~exprime~~ et est accompagné de l'article ~~d'action~~, la préposition avec son complément peut suivre sans que l'article soit répété: τὰ αἴτια τῆς ἐπιβουλῆς ὑπὸ τῆς γυναικὸς οὕτω λέγεται Dém.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

quand plusieurs modifications (adjectifs, génitifs, pronoms, adverbes, prépositions avec complément) sont unies par l'article à un substantif, elles sont enclavées entre l'article et le substantif, ou bien l'une d'elles; quelquefois plusieurs sont placées après le substantif et prennent l'article. ἔπεμπον εἰς τὰς ἄλλας Ἑλληνίδας πόλεις Xén. εἰς Ὅμηρον ἀποβλέπει καὶ τοὺς ἄλλους ποιητὰς τοὺς ἀγαθούς. Plat. – τῶν ἐπὶ τοῦ βήματος παρ' ὑμῖν λόγων ὑμεῖς ἀκηκόατε Eschine. – θέλοις ἄν, εἰ σώσαιμί σ', ἀγγεῖλαί τί μοι πρὸς Ἄργος ἐλθὼν τοῖς ἐμοῖς ἐκεῖ φίλοις; Eurip. διώκει Πρόδικος τὴν ὑπ' Ἀρετῆς Ἡρακλέους παίδευσιν Xén. οἱ Ἀθηναῖοι τὰ τείχη τὰ ἑαυτῶν τὰ μακρὰ ἐπετέλεσαν. Thuc. – Il faut faire une exception pour les substantifs signifiant action. ἔπεισε τοὺς Ἀθηναίους ἡ ξυγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν εἰς τὸ ἄστυ. Thuc.

Les modifications ou les compléments de l'infinitif, du participe ou de l'adjectif accompagnés de l'article ne sont pas nécessairement enclavés. τὴν σοφίαν τοὺς ἀργυρίου πωλοῦντας σοφιστὰς ἀποκαλοῦσιν Xén.

article

attribut

Si un adjectif (ou un participe) précède un substantif qui est accompagné de l'article, ou suit ce substantif, sans avoir lui même l'article, il est construit comme attribut. [au Recto]

πολλοὶ οἱ πανοῦργοι Aristoph. ἐφημέρους γε τὰς τυχὰς κεκτήμεθα sentence. οἱ Ἀθηναῖοι παρ' ἑκόντων τῶν ξυμμάχων τὴν ἡγεμονίαν ἔλαβον Isocr. τὰς εὐπραγίας ἴσμεν οὐ παραμενούσας = nous savons que la prospérité ne dure pas. τὰς οὐ παρ. εὐ. ἴσμεν = nous connaissons la prospérité qui ne dure pas. φευγόντων τῶν πολεμίων = les ennemis s'enfuyant. τῶν φ. π. = les ennemis qui s'enfuyaient.

μέσος ὁ τόπος = le milieu de l'endroit. ὁ μέσος τόπος = le lieu du milieu. ἄκρα ἡ χεὶρ ou ἡ χ. ἄ. = l'extrémité de la main. ἥμισυς ὁ βίος ou ὁ βίος ἥ. = la moitié de la vie.

ἐν τῇ ἀγορᾷ μέσῃ = au milieu de la place publique. – ἐν τῇ μέσῃ ἀγορᾷ = dans la place publique du milieu

quand πᾶς ἅπας sont construits avec un substantif et signifient *chaque*, ou *complet*, *pur*, le substantif ne prend pas l'article : ψεῦδος γε μισῶ

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

πᾶς σοφὸς ἢ φρόνιμος gnomique. ἡ δ' ἡδονὴ πᾶν ἀγαθὸν ἦν, ἡ λύπη δὲ πᾶν κακόν. Mais οὐχ ἅπαντα τῷ γήρᾳ κακὰ πρόσεστιν. Euryp.

— quand πᾶς ἅπας signifie tout, tous, le substantif a l'article s'il l'aurait en dans une autre construction: πᾶσαν ὑμῖν τὴν ἀλήθειαν ἐρῶ. Mais ἐπαινεῖν δεῖ πάντας θεούς. Mais

— πᾶς précédé de l'article oppose le tout à ses parties: ὁ πᾶς ἀριθμός = la somme totale, le total. πέμπουσι χιλίους τοὺς πάντας ὁπλίτας (= mille hoplites en tout.) Thuc.

αὐτός = ipse. ὁ αὐτός = idem

quand un substantif est qualifié par ὅδε, οὗτος, ἐκεῖνος, ἄμφω, ἀμφότερος, ἑκάτερος, il doit être précédé immédiatement de l'article: ἐκεῖνος ὁ τόπος, ἑκάτερον τὸ κέρας. x — on ne répète pas l'article si ~~[illegible]~~ ὁ αὐτός est uni à un démonstratif: ὁ αὐτὸς οὗτος ἀνήρ = ce même homme. αὐτὸς οὗτος ὁ ἀνήρ = cet homme lui-même

— on construit, sans article des noms propres et même aussi d'autres substantifs avec ὅδε, οὗτος, ὁδί, οὑτοσί (rarement ἐκεῖνος), pour désigner un objet présent. ἐρῶ τε ἢ Μελησίας ὅδε νῦν

x ταύτην τέχνην ἔχει Lys. = c'est son métier, c'est un métier qu'il exerce. — ταύτην τὴν τ. ἔ. = il exerce ce métier.

ἐροῦμεν (= et Ménélas que voici) Plat. Χιτῶνας τουτουσί τοῖς τῶν δορυφόρων ἡγεμόσι δός κτλ. (= les tuniques que voici). νῆες ἐκεῖναι ἐπιπλέουσι Th. (1,51) = voilà là-bas des vaisseaux qui s'avancent.

avec ἕκαστος le substantif peut avoir ou ne pas avoir l'article.

on peut intercaler un attribut entre l'article et le participe: ὁ τοιοῦτος ὤν, ὁ ὁπλίτης στρατευσάμενος (= celui qui a servi en qualité d'hoplite) ὁ πρότερος, πρῶτος, ὕστερος, ὕστατος ἀφικόμενος. — quand l'attribut est composé d'un adjectif et d'un substantif, le substantif est ordinairement placé après le participe. αἱ ἄρισται δοκοῦσαι εἶναι φύσεις μάλιστα παιδείας δέονται κτλ.

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'attribut peut avoir l'article quand le sens l'exige : ἡγούμεθα τὸν θάνατον εἶναι τὴν τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος ἀπαλλαγήν καὶ εἶναι τοῦτο τὸ τεθνάναι (= ce qu'on appelle mourir). Plat. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ οἱ τιθέμενοι τοὺς νόμους οἱ ἀσθενεῖς ἄνθρωποί εἰσι καὶ οἱ πολλοί. Plat. (= ceux qui établissent les lois sont les faibles (la classe des faibles) et la multitude. la suppression de l'article changerait le sens : sont des gens faibles et nombreux).

16

415

Les propositions ~~construites~~ employées avec ~~l'ar~~ de et jusqu'à ~~construites avec l'article partitif~~ article [au Recto]
l'article sont employées comme des substantifs.

1° En français, quand on veut désigner une portion indéfinie de l'objet ~~désigné~~ signifié par le substantif, on met de suivi de l'article devant le substantif employé soit comme complément soit comme sujet : Des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amarantes et de violettes, formaient des bains aussi clairs que le cristal. Fénelon.

Si le substantif est complément d'une proposition négative, on emploie l'article ~~si~~ quand la négation est limitée ou détruite par le sens: ~~est opposée mentalement à une affirmation~~: je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement. trad. (suppléez: mais j'en ai pour le dépenser utilement). ~~mais quand la négation n'entame pas l'idée d'une pareille opposition, on n'emploie pas l'article: je n'ai pas d'argent.~~ je ne vous ferai point des reproches frivoles. (mais je vous en ferai de sérieux)
il n'avait pas des outils à revendre. Laf. (Il avait des outils mais pas assez pour en revendre) — n'avez vous pas

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

de la santé, de la fortune, des amis ! Acad. (ici la négation est détruite par le tour interrogatif, et ~~??~~ et de plus on ne veut désigner qu'une portion indéfinie des objets signifiés par les substantifs). — quand la négation est absolue, et porte sur le substantif pris dans toute son extension, on n'emploie pas l'article : il parle sans faire de fautes (il ne fait <u>aucune</u> faute) — n'y a-t-il point d'ennemis à réconcilier, de différends à pacifier, de querelle à finir ? Boss. (= n'y a-t-il <u>aucun</u> ~~ennemi~~ différend à pacifier.)

[blanc]

quand le substantif est précédé de son adjectif, on n'emploie pas l'article : de profonds soupirs interrompaient toutes mes paroles. Fén. Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles. Boss.

~~Si l'adjectif désigne une qualité essentielle de l'objet signifié par le substantif ou renferme une idée d'opposition avec les autres espèces comprises dans le même genre, on emploie l'article~~ : dire des bons mots, ce sont des jeunes gens, voilà des petits-maîtres, du vrai marbre, comme la peau de l'âne est très dure, on en fait du gros parchemin, nous avons entendu de la bonne musique.

si l'adjectif ne fait encore quelque sorte qu'un seul mot avec le substantif ou qualifie un nom de matière, on emploie l'article :

L'usage règle cet emploi de l'article

[blanc]

L'emploi de l'article dans le sens partitif était beaucoup moins étendu avant le 17e siècle : boire vin, saints armes, donner gages, on voit venir chevaliers etc.

Il se rencontre en Italien mais il n'est pas obligatoire. on dit également : sono anni (il y a des années) et sono degli anni. — Il est ~~étranger~~ absolument étranger à l'Espagnol au Portugais et au Valaque.

2° L'article s'emploie aussi avec jusqu'à qui prend le sens de et même, même, et se construit soit comme sujet soit comme complément. Tous les pères jusqu'aux plus graves jouent avec leurs enfants. — J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler. — Il fait sa cour à tout le monde jusqu'aux derniers commis des ministres.

Il n'est pas jusqu'aux valets qui ne s'en mêlent.

~~Article~~ jusque est il construit ici comme une sorte de participe y compris, se rapportant à un substantif qui peut être sous-entendu ?

article
répétition

Grec. l'article est répété ordinairement quand les idées liées par les conjonctions doivent être considérées chacune à part, quand les substantifs sont de genre différent, et presque toujours, quand ils ne sont pas de même nombre. [au Recto]

– τὸ δίκαιον ϗ τὸ ἄδικον – τὸ χαίρειν ϗ ἡ τέρψις – οἱ θεοὶ ϗ ἡ συμμαχία

Les exceptions sont assez fréquentes surtout chez Platon qui met τὸ ὅσιον ϗ γυνή, ὅ τε ἔνθεος ϗ ἀεγωνία

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. L'article est ordinairement répété devant chaque substantif, excepté quand certains pluriels sont associés étroitement par l'usage: les arts et métiers, des ponts et chaussées; les frères et soeurs, père et mère, et quand le second substantif n'est que l'explication du premier: le lynx ou loup-cervier.

L'article se répète devant chacun des adjectifs rapprochés sans conjonction: le grand, le beau, le magnifique spectacle!

Quand les adjectifs sont unis par une conjonction et se rapportant au même objet, on ne répète pas l'article: la riche et fière maison de Bourgogne.

Quand les adjectifs désignent différentes espèces du genre exprimé par un substantif au singulier et précèdent le substantif, on répète ordinairement l'article: la bonne et la mauvaise fortune.

Au pluriel et quand les adjectifs suivent, très souvent on ne répète pas l'article: les historiens anciens et modernes — les lois divines et humaines.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

423

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

PRONOMS ARTICLE